

Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies coursables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtelet celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour o moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La livre lauzannoise qui se subdivise en 20 s. et le sol en 12 deniers. La livre faible qui se subdivise en 12 gros et le gros en 12 deniers. Ces deux livres valent également 4 batz.

La livre tournois ou franc qui vaut 10 batz, et qui se divise en 20 sols et

le sol en 12 deniers.

Le louis vieux qui vaut 140, l'écu bon 25, et l'écu petit, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'écu de Brabant qui vaut depuis plusieurs années 41 ½ bz. le demi écu 20¾ bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère coursable, est la pièce d'or de f. 20 de france, tarifée à 145 bz. et l'écu de f. 5 à 36 \(\frac{1}{2} bz. \)

La piastre change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La livre de Leuchátel est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de 16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement 520 75 grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de longueur une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de surface et de solidité. Cependant celles de capacité pour les liquides et pour les matières séches ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le pied de Neuchatelestà l'ancien pied de France précisément comme 130 à 144; il est donc égal à 293 258 millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pourtoutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'aune est égale à 45 pouces 5 1000 lignes, neuf aunes de Neuchatel sont précisément 10 mètres.

La toise pour le foin est de 6 pieds;

la toise commune de 10.

La perche de champ est dé 15 pieds pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le pred du pays. La perche de vigne est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de pieds carrés. 65536

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenances et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appèle ouvrier; et que le pied de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La toise de foin est un cube de 6 Pieds de côté. Donc de . . . 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières séches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchatel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96-pouces cubes de France, soit à un litre et 9043.

10 Pots de Neuchatel sont donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en demi pot, tiers et quart de pot. 8 pots font un brochet; 16, 1 septier; 20 une brande; 58 \frac{2}{5}, la gerle, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la gerle pleine y compris lo marc; 192 le muids; 480 la bosse. Donc 12 septiers, soit 5 gerles au clair font un muide, et 30 septiers, soit 24 brandes, soit 2\frac{1}{2} muids font une bosse.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé copet, 8 pots font une émine; 8 émines un sac; et 3 sacs un muids qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens sonciers le copet est un pot, et le septier au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent $8\frac{1}{3}$ pots. Donc le picotin soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaime.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant rases que combles, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour, 1824, 1825, 1826 et 1827.

année.	e pot de vin,	l'émine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1824	13 er		96.	7 6.
1825	18	18	9	7
1826	10	18	9	7
1827	7	24	10	7 2
1828				

Tarif pour le prix des vins.

12			-	*				4-5-5-69	to alie	
1	Lepot	à	f, le fe	ptier à	la	gerle	à !	le mi	nids à	
	50	r.	2	i.os.	4	1.16	s.0	24	l. os	
	5	1 2	2	4	5	5	7 =	26	8	
ī	6		2	8	5	15	2 =	28	16	
	6	1	2	12	6	4	93	31	4	
	7		2	16	6	14	44	33	12	
	7	I	3		7	4	0	36		
1	8	2	3	4	7	13	7 7	38	8	
1	8	1	3	8	8	3	2 =	40	16	1
1	9	2	3	12	8	12	93		4	
1	9	1 2	No.	16			4 4 5		12	
1	10	2	4			12		48		
1	10	Ī	200	4	-		7 =		8	
1	11	2	4	8	10			-	16	ĺ
1	11	I	4	12			93		4	
1	12	2	4	16		10			12	1
1	13		5	4	12		71		8	I
1	14		5	12	13	9.7.	93	67		I
I	15		6			8		72	7	I
1	16			8	15				16	l
1	17							81		l
1	18	1	7		17					ŀ
ı	19	1	- 1	12				91		l
1	20		8		19	4	93	96	DAY	
1	-21	1		8	20	3	92	100	16	l
١	22	1		16	21			105		
1	23		9	. 1				110		
1	24			12						27 10 10
1	25	1	10		24	0	95	115		-
1	26		10							
-	27			16	25	19	44	124	10	
1	-	1	-		20	10	3	129	12	

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

La Brache a 22 pouces et 2 lignes, 100 Braches font 48 aunes 3/4 de Neuchâtel. La Toise commune a 8 pieds de long.

64 pieds de surface, et 512 pieds cubes.

La Toise pour le foin comme à Neuchâtel 2.6 pieds cubes.

La Toise p' le bois 6 pieds de couche, Soit 105 pieds cubes.

5 pieds de haut, Soit 105 pieds cubes.

La Verge pour les arpenteurs a 10 pieds de long et 100 pieds de surface.

Le Karteron a 960 pouces cubes, 5 pieds cubes font 9 karterons.

100 Karterons de Berne font presque 92 émines de Neuchâtel.

Le Pot a 114 47/100 pouces cubes de Berne, ou 84 224/1000 pouces cubes de Paris.

Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cui bes de Paris,

329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne. Ce qui, à très-peu de chose près, sait que 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne

ou que 100 pots de Berne font 87 ¾ pots de Neuchâtel. La Bosse ou le char de vin a 400 pots de Berne La Livre poids de fer y a 17 onces.

Nous donnerons ici, suivant notre usage, l'extrait des comptes qu'ont publiés concernant leur gestion pendant l'année 1827, la Direction de la Caisse d'Epargne et la Chambre d'Assurance contre les incendies, deux établissemens d'une date assez récente, mais d'une utilité tellement évidente et si bien constatée par les faits qu'on n'essaye plus aujourd'hui de la contester.

Caisse d'Epargne.

Le 15° compte, rendu par l'Administration, et communiqué au public par la voye de l'impression, à la date du 10 Mai 1828 montre qu'il y a eu pendant l'année 1827, un accroissement de capital plus considérable encore que pendant aucune des années précédentes.

Recette.

Les Dépôts confiés à la date du 1 Janvier 1827 (par 1435 particuliers) s'élevoient à la somme de Nº. L. 398127 2 -

Il a été placé à la caisse dans le courant de l'année 1827, en 1166 dépôts, et par 304 personnes qui n'y avoient encore rien mis L. 85835 17.

Au 31 Décembre on a bonifié en intérêts aux Créanciers et ajouté à leurs créances

Créances » 12859 13.

Ce qui porte les nouveaux placemens faits pendant l'année à

» 98695 10 -

Economies faites par la Caisse en

1827 L. 4277 10 6.

En fond d'amortissement au 31 Dé-

cembre 1826. » 26746 17 =

Montant du fond d'amortissement au 31 Décembre 1827

D 31024 7 6

Totl des fds confiés à cette date L. 527846 19 6

dont

Placé à intérêt chez divers L. 5

L. 501521 176

Remboursé pendant l'année 1827 à 173

creanciers » 26325 2 -

Ce qui balance la Recette L 527846 196

Chambre d'Assurance contre les Incendies:

Le 17^e compte de cet établissement, savoir le compte de l'année 1827 a été rendu à la date du 17 Janvier 1828, et imprimé, comme à l'ordinaire, immédiatement après. En voici la substance:

Recette.

Solde restant en Caisse au 1 Avril 1826. L. 6524 196

Reçu la contribution prescrite pr les nouveaux bâtimens assurés pendant l'année 1827. » 82 18 -

L. 6607 17 6

Émploi.

Mis en compte court chez Mrs Vaucher DuPasquier et Ce, à 3 pr cent, valeur au 15 Mars 1827. L. 5500 — -

Impression de comptes, fraix de bureau, etc. » 110 1 -

Evaluation, marque et enrégistrement de 54 nouv. bâtimens assurés et

d'une mieux value » 130 16

35 2 -

verbal proces verbal proces

Payé à un particulier de Cosfrane l'indemnité due pr bâtiment incendiéle 2 Octobre 1826, laquelle n'avoit pasété comprise dans le précédent compte »

précédent compte » 113 6 6 Appoint d'1 an du Secrétre. Caissier » 420 —

Gratification qui lui a été allouée par

la Chambre » 100 16 -

Dépense de 1827

à déduire de la recette

Ensorte qu'il restoit en Caisse au

1 Décembre 1827

L. 198 10 6

Trois incendies étant survenus pendant l'and née, l'un à la Chaux du milieu, par le feu du Ciel, la nuit du 1 au 2 Aoust, le second à Malvilliers le 10 Septembre, et le troisième rière Gorgier, le 18 Septembre, il en est résulté des dommares pour lesquels ont été al-louées les indemnités suivantes, savoir :

Au propriétaire de la maison incendiée en totalité par la foudre à la Chaux du milien

L. 1500. ——

A trois particuliers pour l'incen-

die de Malvilliers » 5786 5 -

A un dit, pour perte occasionnée pr un commencement d'incendie rièreGorgier

82 11 6

Total des indemnités payables au L. 7368 16 6

Pour faire face à cette somme de L. 7368 166, la Chambre a-voit à sa disposition les valeurs suivantes:

1° le solde en Caisse au 51 Décembre 1827 L. 198 10 6.

2º la somme en compte cour^t. chez M^{rs} Vaucher, Dupasquier et C^e, men-tionnée ci-dessus » 5500 —

an et quinze jours de cette même somme

à 3 pr cent >> 171 17 6

Total des valeurs disponibles L. 5870 8 -

Il y avoit donc un déficit de L. 1498 86

Ce déficit n'étant pas considérable, la Chambre n'a pas jugé convenable d'exiger une contribution, qui d'après ses statuts, n'auroit pu être fixée au-dessous du demi pour mille de toutes les valeurs assurées; elle a décidé qu'il y seroit pourvu par un emprunt. Tableau de 54 nouveaux bâtimens assurés en 1827.

Juridictions.	Bâti	mer	s. évali	ies.	assurés.
Neuchâtel	8	L	. 97000	L	62600
Landeron	1))	1200))	900
Rochefort	6))	7800))	5800
Lignières	2))	2600))	1900
Brevine	12))	20500	,))	15200
Valangin	14)).	25600))	17500
Locle	7))	22000))	16300
Sagne	1))	900	"	700
Brenets	2))	8400	5))	6200
Chaux de fonds	1))	1800))	1500
Total	54	L.	1.85800	L.	128400

	nets ux de fond	ls	2))	1800
	Tot	al 5	4 L.	1.85800
e 1827.	assurés. L. 19254200 " 128400	L. 19562600	00164	L. 19515200
uu 51 Décembr	evalués. L. 26021500 n. 185800	L. 26207500	, 6650o	L. 26140800
assure's	Batimens. 8210 54	8264	21	
Etat des Batimens assures au 51 Décembre 18	Bâtimens assurés en 1827	à déduire 5 bâtimens incendiée	démolis et 6 réévalués	Total des bâtimens qui restent assurés au 51 Décembre 1827 8245

Population de l'Etat au 31 Décembre 1828.

Sujets de l'État sexe masc. 18358 }	38723
Non sujets Suisses masc. 5884 }	11896
Étrangs masc. 1649 { fémin. 1561 }	3010
Catéchumènes { garçons 447 } 1040	
Mariages 555	
Divorces	

53629 ames. Il y a une augmentation de 914 individus sur 1826.

Décès.

mâles 500 } 1056, dont:

au printemps 273, en été 292, en automne 238 en hyver 253.

parmi lesquels 9 nonagénaires morts entre 91 et 95 ans.

Bétail.

ruches d'abeilles 6744.

Taureaux	124	1	Chevaux et Mulets-	2683.
Boeufs	2225		Anes	11.
Vaches	11395	Total 17388	Moutons	7802.
Elèves	2431		Chêvres	2210.
Veaux	1215		Porcs	4248.
+ Caus				

Concours pour les Taureaux.

Le concours des taureaux pour 1828 a eu lieu à la Tourne, lieu choisi pour cela comme point central également à portée de tous. Les experts étoient au nombre de cinq, savoir, les sieurs Cl. Henri Richard, du Locle; Henri Barrelet, de Motiers; Monnard, ancien d'Eglise, aux Ponts; Day. Bourquin, des Gene-

la 1re prime a été ad la 2e	ljugée au Taureau à celu
la 3e))
la 4°))
la 5e	2)
la 6°))
la 7°))
la 8°))

Outre une indemnité de 21 bz. remise à chacun des propriétaires des 8 autres taureaux amenés de divers endroits.

Les exp^{ts} se sont accordés à trouver le concours mieux composé encore que celui de l'année dernière déjà supérieur aux précédents, et ils estiment que depuis l'établissement des concours une amélioration réelle se fait apperce-

veys et Cruchod, ancien d'Église à St. Aubin;

les mêmes que l'année précédente.

De 21 Taureaux amenés au concours, 4 ont été exclus comme n'ayant pas l'âge requis. Le jugement des experts portoit donc sur 17 et leur choix est tombé sur les suivants, entre lesquels les primes, formant en tout une somme de 15 louis, ont été réparties dans cet ordre:

u d'Ab. Dd. Quinche, de Chesard.

ii de Jean Pierre Clottu, de Corneaux.

d'Abram Berger, à Gorgier.

de Moïse Henri Jacot, de Coffrane.

d'Isaac Pierre Challandes, de Fontaines.

de Samuel Wespy, à Cormondrêche.

de David Matthey Girard, de Savagnier.

de Michel Ramseyer, à Combe-Boudry.

cevoir dans le bétail élevé dans ce pays. Le but sera donc atteint, et l'on ne tardera pas à voir les résultats avantageux de cette mesure bien propre à favoriser le développement de l'une des branches les plus importantes de l'économic rurale. Elle est une preuve de plus de la sollicitude du Gouvernement pour tout ce qui tient à la prospérité publique.

Jan 10 2 3	nvier. h.m.s. 4 25 4 25 5 21	Fevrier. s 1 0 13 58 2 14 13 4 14 19 5 14 25	Mars 3 1. h. m 2 12 3 12 4 12 5 11	47 26 39 5	Avril. h.m. s. 112 3 59 112 3 41 2 3 41 3 41 3 41 3 41	J. h. m. 8. 1 1156 57 2 56 49 3 56 43 4 56 36 5 56 31	Juin. Juin. 1 11 57 25 1 11 57 25 2 57 34 3 57 44 5 58 4	J. h. 3 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Tuillet. 1. m. s. 12 3 22 13 34 3 45	CO AD CAL POS .	S. J. h.m. 22 112 5 5 45 3 5 5 4 5 4 5 6	Aoust. Septemb s. J. h. m. s. J. h. m. 22 112 5 58 11159 5 45 3 5 50 3 59 1 56 4 5 4 5 4 58 5 7 5 5 6 5 5 5 5 5	Aoust. Septemb. Octobre. S. J. h. m. s. J. h. m. s. J. h. m. s. 112 5 58 11159 51 11149 41 12 5 55 2 59 32 2 49 2 14 5 4 5 4 5 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
201	6 15		5 11	33	2 48	wa			יאים	5 40	500	6 58 34 5 48 2	5 58 34 5 48 27 5 43 6 58 14 6 48 10 6 43
7	6 41	14	7 11	19	7 2 13	21	10	7 4 27	70	5 27	5 27 7 57 54	54 7 47 5	54 7 47 52 7 43
00	7 7	14	8 11	4	8 155		w	8 4 37	00 •	5 20	5 20 8 57 34	34 8 47 3	34 8 47 36 8 43
9	7 32)	143		48	9 1 39	9 56 14	4	9 4 46	90	5 12	5 12 9 57 13	13 9 47 1	13 9 47 15 9 44
10	7 56	0 143	12	33 1	0 1 22	10 56 11	59 -	10 4 55	10	5 4	5 4 10 56 53 1	53 10 47 3	53 10 47 3 10 44
17.	8 20	1 14	11 10	17 1	1 1 6	11 56 8	2 10	+ w	-	4 54	11 5	111 56 32 11 46 48	111 56 32 11 46 48 11 44
13	9 6	3 14 3	13 9	44 1	3 - 34	13 56 5	3 59 3		3	4 35	113 5	113 55 50 13 46 18	113 55 50 13 46 18 13 44
14	9	4 143	14 9	27 1	4 - 18	14 56 5	4 59 4		14	4 24	4 24 14 55 29 1	4 14 55 29 14 46 4	4 14 55 29 14 46 4 14 44
201	9 50	5 14 2	15 9	53 4	~	15 56 4		16 5 32	200	4 12	4 12 15 55 8 1	2 15 55 8 15 45 51	2 15 55 8 15 45 51 15 44
17	-	7 142	17 8	35 1	01	17 56 6			7	3 48	3 48 17 54 25 1	0	6 17 45
	0	8 14 1	18 8	7 1	*	18 56 7			00	3 35	3 35 18 54 4 1	4	4 18 45
	00	0 14	20 7	-	cr	20 56 12			00	3 66	3 8 20 53 22 2	20 53 22 20 44 53	20 53 22 20 44 53 20 45
	cu.	1 135	21 7	23	58 3	56			21	2 54	2 54 21 53 1 2	21 53 1 21 44 43	21 53 1 21 44 43 21 46
	1 9	2 134	200		58 2	56	0 60	22 6 2	2	2 39	2 39 22 52 40 2	-	22 46
	12 29	4 13 3	201	-4	58	56	4	24 6 6	4	2 2	2 8 24 51 59 2	-	24 46
	w	5 13 2	100		57 5	56	5 2	25 6 7	53	1 53	1 53 25 51 39 2	5 51 39 25 44 11	5 51 39 25 44 11 25 47
26	00	27 13 12	200	32 2	6 57 42 7 57 32	27 56 46	27 2 34	27 6 7	26	1 10	50 5	7 50 58 27 44 5	7 50 58 27 44 5 26 47 7 50 58 27 44 - 27 47
	13 20	8 12 5	2		57 2	56	22	28 6 7	8	1 2	1 2 28 50 39 2	8 50 39 28 43 55	8 50 39 28 43 55 28 48
0	13 44		30 4		57	30 57 8	0 3 1	30 6 4	30	- 27	0 60 -	0 60 - 30 43 48	0 60 - 30 43 48 30 48

Personnes seconde Table indique quel est le tems moyen ou égat, aumoment du midi vrai, soit du qui veulent est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. E pendules sur l soleil, et qui par ce moyen pourront le exactement, indispensable aux une

ALMANACH HISTORIQUE

NOMMÉ

LIESSAGER BOITEUX

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune, le tout exactement calculé, pour l'AN DE GRACE

Et le XXIXme du XIX me Siècle.

Avec les Foires de Suisse, Allemagne, France, Savoye, etc. Enfin un recueil d'anecdotes curieuses et de tours d'esprit,

tiré du Grand Livre du Monde, dans l'année précédente.

ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

[Vous tiendrons au Calendrier nouveau et réformé, pr Nombre d'or . . 6 Cycle soluire : 18 Indiction rom. 2 Lettre dominic. D. Epacte 25 Intervalle 9 semaines 3 jours. Longueur de l'année 365 jours.



Belier Taureau Gémeaux Ecrevisse Lion Vierge Balance Scorpion Sagitaire Capricorne Verseau Poissons

A VEVEY,

Chez FRERES LERTSCHER, Imprimeurs-Libraires.

25 8 4 4 agité qui signifie por Lever du sol. 7 h. 27 m. Couch. du sol. 4 h. 33 m. te. Le 20 de ce 5米节。了中田 mois le soleil 26 Lundi s Policarpe 25 17 conde * 24 \ Passa-entrera au si 27 Mardi s Jean Chrisost. 29 20 1 1 4 4 9 @ ble gne du 22.

à 6 h. 21 m. d. m. Depuis le 1 au 51 les joursont le 22 bénignités * 4 d'agité matin et soir.

On peut pendant ce mois s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si elle n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui course les branches qui la supportent, et qui, si elle est multipliée, fait passer promptement l'arbre qui la porte à l'état d'étique et de rabougii.)

25 Diman

28 Mercre 's Charlemagne

29 Jeudi s Aq. S. M. F.

30 Vendre 's Adelgonde

31 Samedi s Virgil. P. N.

Foires du mois de JANVIER 1829.

Aeschi canton de Berne	13
Albeuve canton Fribourg	12
Altorf canton d'Uri	29
Ambérieux (Ain)	17
Arbourg canton d'Argov.	13
Arinthod (Jura)	23
Baden canton d'Argovie	27 .
Beaume	31
Berne	20
Blamont (Donbs)	5
Bletterans (Jura)	27
Brevrai	24
Brigue canton du Vallais	17
Bulle canton de Fribourg	8
Cassel	6
Chaumont (haute Marne)7
Dambelin	1
Dattenried	11
Echelles en Savoye	17
Engen	20
Erlenbach canton Berne	9
Faucogney (haute Saone	
Fischbach canton Vallais	6
Fribourg en Suisse	5
Gessenay canton de Bern	e 2
Greenchen	19
Grenoble	22
Gy (haute Saone)	12
Habsheim (haut rhin)	12
Hanz canton des Grisons	18
Knonau canton Zurich	5
Küblis	16
Lagnieu (Ain)	22
Lons-le-Saunier	15
Leipsic	3
Mellingen canton Argovi	eio
Meyenberg c. Argovie	26
Montbéliard	12
STATE OF THE PARTY	



	* 150		
Montmelian le château	26	St. Amour (Jura)	3
Mont sur vaud	19	St. Claude (Jura)	7
Mouthey	31	St. Hippolite (Doubs)	12
Morges	7	S. Jeoire	5
Morteau (Doubs)	27	S. Julien	19
Munich	9	Ste. Marie aux Mines	7
Nidau canton de Berne	27	Ste. Ursanne canton Berne	12
Nozeroi (Jura)	26	Salins (Jura)	19
Olten canton Soleure	26	Schüpfheim	8
Orgelet (Jura)	24	Schwitz	26
Passavant (Doubs)	19	Sempach canton Lucerne	2
Pierrefontaine (Doubs)	7	Soleure	7
Pleure	21	Stielingen	6
Pont du bourg	29	Sursee canton Lucerne	12
Port sur Saone	50	Tagninge en Savoye	7
Rapperswyl	28	Unterséen canton Berne	28
Rheims	12	Utznacht canton St. Gall	20
Rochefort j.	27	Versoix canton Genève	14
Romalé	31	Vevey	20
Romont canton Fribourg	13	Vezellieu	22
Rheinfelden	28	Winterthur	29
Ronchaud (Doubs)	22	Yverdon	27
Rougemont en Suisse	17	Zoffingen	6

NB. Au Locle, marché aux chevaux tous les samedis des quatre premiers mois.

NB. A Moudon un marché de bétail tous les premiers lundis de chaque mois.

II Mois	FÉVRIER.	ELECTIONS: LUNAISONS.
5.		8 m. Couch, du sol. 4 h. 42 m. Février offre
1 Dima	s Brig. Ign.	5 7 Quand D3 du en entrani du
		\$ 21 of \$ par megar- froid froid neigeux.
		7 de 8 15 * 24 * 8 clair Nouv. lune
		à 2 h. 52 m. d. m. le 4, du nei-
	re s Dorothée	22 R A hs'est en neige des lueurs de
	The second secon	3 mis dans A 24 % beau soleil.
		m. Couch. du sol. 4 h. 51 m. Prem. Quart
		21] f d Poneige le 10, des mo-
9 Lund	i s Apoline	5 un man- F & airs mensagréable
10 Mard	i s Scholastique	à 7 h. 10 m. a. m. et de la neige.
11 Merc	re s Didier, Serv. 43	1 2 2 24 A âpres Pleine lune
12 Jeudi	s Emilie, Eulalie	14 vais 824 🗆 2 beaule 18, du froid
13 Vend	re s Jonas, Cast.	26 2 en chemin & du agité et neige
14 Same	di s Valentin	9 11 est de * 4 froid Dern. Quart.
7.		8 m. Couch. du sol. 5 h. 2 m. le 16, donne
The second secon		21 2 pru- A 3 airs du bien pas-
16 Lund	s Julianne	3 dence of 5 of pas-sable.
	i s Donat	15 de s'en A 24 % sables
The second second second	re s Gabin	27 à 7 h. 48 m. ap. m. FEVRIER
		g Comment Capog vient de Fe-
The same of the sa		20 & retirer pour D 26 bi-bruare, qui si- 2 éviter * 5 \ P zeux gnisie faire des
A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		7 m. Couch, dusol. 5 h. 13 m. expiations.
		14 des beautems Le 18 de ce
	s Josué Vig.	56 cha- 8 7 roid mois le soleil
The state of the s	s Matthias de	8 本 34 字 〇 中 0 nei-entreraaux
Transfer or 1	e s Victor	21 2 2 grins. / 2 geux Depuis le 1"
	s Nestor	à a h. 12 m. a. m. de ce mois jus-
27 Vend	re s Nodose	17 × 2 P pa-qu'au dernier
28 Same	li s Romain	I Va () LA & cifiquelles jours on
10000		cru de 47 m. ic
A STATE OF		matin et de 46
- Carrie	The second second	le soir.
-		

Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fêves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échalas, des rateaux, des paniers à terre, des fourches et autres utensiles d'agriculture.

Foires du mois de FÉVRIER 1829.

Abbevillers 27 Fetigny 28	
Arau 25 Fribourg en Suisse 21	
Arberg c. Berne 11 Frick c. Argovie 2	一個問題という。「大学のから」
Arbois (Jura) 10 Gigny (Jura) 10	
Arcey 21 Gruningen 17	
Audeux 9 Gruyères 25	
Avenches 6 Hauptwyl 2	11111111111111111111111111111111111111
Bellinzone 3 Hérisau c. Appenz. 6	The second of th
Benfelden 24 Jussey (h. Saone) 17	1900
Berng 25 Hanz c. Grisons. 20	
Berthelange 16 Joachimsthal 1	
Besancon 9 Kublis 20	
Bienne 5 Laferté s. Jouare 28 C	
Bischofzell 26 Langnau c. Berne 25 C	Onnens 25 Unterhallau 9
Blamont (Doubs) 4 Langres (h. Mar.) 16 C	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
Bourg (Ain) 5 Lausanne 13 C	
	Orgelet (Jura) 24 Vesoul 26
Brugg c. Argovie 10 Lenzbourg 5 C	Ornans (Doubs) 18 et tous les jeudis de
Bulle c. Fribourg 12 Liechstall c. Basle 11 P	Payerne 12 carême.
Buren c. Berne 25 Liechtensteig c. Gr. 9 F	
Chalon sur Saone 28 Lons-le-Saunier 16 F	
Château d'Oex 5 Lucens c. Vaud 113 F	Pontarlier 12 Zweisimmen 4
Clairval 25 Lucerne 25 I	
Clairvaux (Jura) 20 Martigny c. Valais 23 I	
Collonge (f. l'Ecl.) 16 Mettmenstetten . 9 F	
	Rue c. Fribourg
Conliège 9 Montbéliard 9 S	S. Amour (Jura) 2
Courdemaiche 26 Montbozon 5 S	S. Claude (Jura) ?
Delémont 4 Monferrand 4 S	S. Hipolite (Doubs) 9
The state of the s	o. Laur Make
The state of the s	5. Triphon c. vaud 20
Dole 6 Morges 25 S	S. Vit (Doubs) 18
Eglisau e. Zurich 3 Motta St. Triphon 20 S	Samoens 4
Estavayer c. Frib. 18 Neuchâtel 25 S	Schwellbrunn 24
	Seillères 6
Faucogney (h. S.) 5 Oesch 5 S	Sewen 25

-	NAME OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY.	
		. Couch. du sol. 5 h. 25 m.
1 Diman	Luming's Aub. 75 1	5 Les mau- * \$ 3 0 du Celui-ci don-
2 Lundi	s Simplicie	9 vais d'h froid ne du froid
		4 regards nei-neigeux.
4 Mercre		o * 3, 口 36 年 Nouvelle lu-
5 Jeudi	s Eusebe	à o h. 17 m. a. m. le 5, veut du
6 Vendre	s Fridolin 3	o & font Δ 5 ge dégel et des
7 Samedi		5 naître de 🛆 24 ou pluye airs supporta-
The second secon	Lever du sol. 6 h. 23 m	i. Couch. du sol. 5 h. 37 m. bles.
8 Diman	D brandonss Jon. 2	9 □ 5 * 4 * Paci- Premier Qu.
		4 子
10 Mardi	s Francoise 2	7 米方. 口早 mau- 早 que vieux du clair
The same of the sa	The state of the s	o an pais & 24 froid et du froid.
12 Jeudi	s Gregoire	à 10h. 5 m. d. m. Pleine lune
13 Vendre		6 soupçons; ven-le 20, quelque
14 Samedi	s Zacharie	8 quand même * & teux peu d'agité.
11.		. Couch. du sol. 5 h. 49 m. Dernier Qu.
15 Diman	Dheminis Long. 1 3	o of 5 on n'au- D trouble le 28, du nua-
16 Lundi	s Ciriaque	
17 Mardi	s Gertrude 2 2	4 AD O 7, APOR
18 Mercre	s Alexandrin	5 dans le cœur & 4 agréa- MARS, ain-
19 Jeudi	S JOSE 1	7 ble si nommé et
20 Vendre	s Joachim	à 2 h. 35 m. a. E. Consacré au
21 Samedi		en Q Dieu Mars par
12.	Lever du sol. 5 h. 59 m	. Couch. du sol. 6 h. 1 m. Romulus, qui
22 Diman	Raph. 25 2	Jeque & of agité par supposi-
20 Lundi	s Theodore,	5 de bon- \triangle & bonne tion se disoit
24 Mardi	s Agapite Vig. de 18	8 nes 8 3 \triangle 4 \oplus tempé-son fils. Ce
25 Merere	Annonc. IV. 1.	5 dispo- 15 + rature mois étoit le
26 Jeudi	s Gabriel 13	bonne 1er de l'année.
27 Vendre	s Lydie	7 P Dir. lueur martiale.
28 Samedi	s Prisque	à 9 h. 3 m. d. m. U Depuis le 1er
13.	Lever du sol. 5 h. 47 m	. Couch. du sol. 6 h. 13 m. de ce mois les
29 Diman	Diales Eust. 2	3 sitions. * 24 \(\triangle \) beau de 52 min. le
20 Lundi	s Amedé s Rég.	3 sitions. * 24 A beau de 52 min. le
101 Mardi	s Balbine 23	tems matin et le soir
CANADASSE SENTENCES	THE R. LEWIS CO., LANSING, S. P.	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T

On continue dans ce mois à travailler la vigne; on commence à faire des Provignures et même à fossoyer si le temps est convenable. On plante-des grandes fêves comme dans le mois précédent. Dans les jardins différens pois.

Foires du mois de MARS 1829.	
Abbevillers 19 Delémont c. Berne 18	2012 tr
Aigle canton Vaud 11 Deschaud 17	
Altkirch (h. r.) 12 26 Dornach 2	BOTTON - AND THE
Altorf canton d'Uri26 Elgg	到一次2000年11
Ambérieux (Ain) 18 Emmendingen 51	是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个
Andelot (h. Marne) 5 Engen 5 12 19	是一样。""是你是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一
Aiguebelle 5 Erlenbach 10 7	服产品
Annoire 25 Faucogney (h.S.) 5	一一一一一一一一一一一
Arbois (Jura) 30 Falkenberg 21 1-12	1
Arbourg c. Argov. 19 Fontaine 18	
Aromas 16 Frauenfeld 30	
A. Foris	26 S. Antin C. N. C. 26
Anhonno e Vand 31 Foure	26 S. Antin C. N. C. 26 7
Acces 94 Fraisans 16 Morbier	9 S. Cenis 12
Avouzon 97 Fribourg B. 4 Morat	11 S. Julen J. 12
America o Gaillard c. Genève 21 Molta mont.	23 S. Ju en G. 2
Balstale Soleure a Gais im Senthis a Monerstraver	17 S. Lup cin 2 4 S. Mar. anx M. 4
Rallon 10 Genève 51 Moudon	S. Léger la Chaux 18
Resume 13 Gex (Ain) 2 et 26 Mouthe	25 S. Léger la Chaux 18 30 S. Trivier de C. 30
Relberbe 26 Gv Montrion	2 Saillans 18
Rolyovo a Habereshilin 30 Millister Lig.	5 Sækingen
	25 Selongey 16
Belfort 9 Houetwyl 11 Naisey	19 Serlier 2
D. 1 C TI.	31 Salins 27
Berne 10 Hanz c. Grisons 15 Nyon	z Sananche
Berthoud 19 Jougne (Doubs) 17 Nozeroi	30 Schaffoufe 10
Bulach c Zurich. 3 Klingnau c. Argov. 10 Norol	Seengen 31
Bienne c. Berne 5 Kælliken c. Argov. 19 Niedersept	24 Sierentz 15
Blamont (Doubs) 6 Küblis 19 Otten	4 Signau 26
Rotzen 17 Kyburg c. Zurich 18 Orchimps	16 Soleure 10 31
Roung (Ain 4 Lagnieu 16 Orchamps D.	20 Strastourg 22
D. Tolorio Orgelet	24 Summiswald 13
Candel 12 Landeron c. Neuch. 9 Ofelle	26 Tasseniere 28
Carouge c. Genève 5 Lasarra c. Vaud 3 Pa ney	2 Travers 23
Chamberia 30 Laufen 2 Petite hiette	10 Trevillers
Champagni on Lavior (Doube) 13 Pierrefortai e	Thun 1.
Chiavenas 9 Lignères 23 Pontarlier	26 Utzuacht 25
Chaumergi (Jura) 9 Locle c. Neuchâtel 24 Plot	26 Valle bourg
Chaussin (Jura) 10 Lons-le-Saunier 16 Pont du bourg	16 V ldahon 1
Obassia 20 Font de Roide	Z Vercel
Contects	17 Verrières 2
Chaux de fonds 9 Lucerne 91 Porer trui Chesne-Thônex 5 Maiche 19 Poulli	12 Vegessletten 1
Chases on Savove of Maillowsi 10 Publer	Villafent 1 Villafent 1
Colimni (Ain) 18 Marianat 23 Quingey	4 Vilmerens 9
Challonge 19 Mayence 50 Richensée	Villerfarley 2
Colmar -11 Mirecourt (Vosges) 2 Rochefort j.	a Section of the sect
Coppet c. Vaud 31 Monthozon (h. S.) 10 Remont	3 Zoffinsuc
Cossonay c. Vaud 12 Montbéliard 9 Roucologne	6
Danit 15 5 Mant Consent to Rue	11
Dambelin Damerkirch 51 Montigni (c. d'or) 12 S. Amour	
Principilen principile. de di pris 5. Matoti	

IV Mois. AVRIL.

ELECTIONS.

LUNAISONS.

1	25,500	MANUFACTURE CAN	NAME OF THE OWNER OWNER.	-	dense	NAME AND ADDRESS OF THE OWNER, WHEN PERSON NAMED IN POSSION OF TAXABLE PARTY AND POSSION OF TAXABLE PARTY AND POSSION OF TAXABLE PARTY.
1	1	Mercre				△4 r. o4 Perigi
1	2	Jeudi	s Nisier Fr. Pr.	MINERO I	23	우en 영수 * & troub. Nouv. lune
1	3	Vendre	s Eugène	7967	8	10h. 50m. a. m. E. () le 3, tems pa-
	4	Samedi	s Abroise	7007	25	La féro- & cifique.
1	1	14.	Lever du sol. 5 h.	35	m.	Couch. du sol. 6 h. 25 m. Prem. Quart.
-	5	Diman	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			24 Pcité * venteux le 11, suit à
1	6	Lundi	s Sixte s Celse	ALL STATES	22	1 2 Sangui- Dairs peuprès la me-
BIRC	7	Mardi .				nairene * 4 4 troub. meroute.
-			s Dionisius	然	19	o en 1 2 propi-Pl. lune le 19,
			s Procure	·#8	1	A papour- 1 2 ce parmidu favo-
-						roit avoir passable rable aura qq.
-				755.70		à 2 h. 40 m. de. m. fraicheurs.
						Couch. dusol. 6 h. 57 m. Dern. Quart
_						d'empire * 300 beau le 26, semble
-						우 en 주 수 우 et bon donner du
_						1 2 4 si 1 tems trouble frais.
						7 7 APOS
						* 3 2l'homme D ven- AVRII.,
		The second secon	The state of the s	_		3 Davoit & teux vient d'aperire
_						la foi qui 8 4 D pluy e qui signifie ou
_				The state of the s		Couch. du sol. 6 h. 49 m. vrir, les ger-
						à 8 h. 4 m. dev. m. mes et lesplan-
1	20	Lundi	Lunui S Sulpice	CHIE	10	en aux airs tes commen-
Annual Printers	21	March	Tarui srorumat	CHE N	27	△44△5/× passa-cent en ce m'
-	22	Loudi				saintes of 24- A 5 bles à ouvrir lesein
_			s Georges	步記	24	ecritures A 4 & 5 bon de la terre. Le
9	24	Samadi	sAlbert	4	71	ロチタチ 電 agité trera au 流·
1	20	Samean	I mars Lvang.	the state of	21	口子。为子罗森 agite trera au 原的
1	06	17.	Dever au sot. 5 h	.0	111.	Couch. du sol. 7 h. 0 m. Depuis le 1
1	20	Landi	c Apostoso	72	4	à 3 h. 58 m. ap. m. au 30 les jours
1	28	Mandi	e Vital	72	19	en × 24 nua-ont cru de 52 Per m. matin et
1	20	Merona	s Robert	Applied Applied	19	De Comment Coin
1	30	Jendi				24 2
1		Cut	Amin , 18.	5.25	4	+ en A firaicheur
1					Pay	
1	RENIM	A PERSONAL PROPERTY.	AND THE RESERVE THE PARTY OF TH	-	,	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T

Dans ce mois on continue à fossoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardius on découvre les artichauds, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs et raves, et autres à replanter, des courges, concombres, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, de la marjolaine, des oignons, etc.

Foires du mois d'Avril 1829.

I	Foires au m	018	a rivite 1029.		
•	Abondance (chap.,	15	Dornach c. Basle	27	
1	Aigle canton Vaud	15	Doncier	16	1
I	Albeuve c. Frib.			25	93
1			Echeiles	21	32
I			AND THE RESERVE OF THE PARTY OF	25	1 (19)
۱	Annemace, Savoye				I Car
ı	Arberg c. Berne			18	TA
I	Arbourg c d'Arg.			1	19.0
1	Arlai		Faucogney	9	1 Section
I	Attalens	27	Ferney Voltaire	20	1232
۱	Aubois		Flangebouche -	-	Married Townson
_	Badenveiler		Francdal	8	Montbozo
_					Montcher
	TO IN		n		Montfleu
۱	Beaufort en Sav.	100			Monthey Mont sur
١	No.		Frutigen	5	Morges
۱	The state of the s		Gendrey (Jura)		Morteau
۱			Gessenai		Mossnans
۱			A STATE OF THE STA		Mouther
	**				Montier e
I	W		Goumoins		Naisey
1	Bienne	50	Giantison c. Vaud	25	Nurembe
l	Blamont (Doubs)	6	Greenchen	27	Orbe c.
1			Gruvères	15	Orgelet (
1	Bois le Duc		Herisau c. d'App.		
_	Bons c. Genève		Hezogbuchsce	8	Payerne Plafayon
_	Bouclans		Hifflingen	29	Platayon
_		20	Hanz c. Grisons	11	Poutarlie
i	The state of the s		Indevillers		Porentru
Ì	Brigue en Vallais			25	Port s. S.
ı	Bulle		Knonan c. Zurich		Quingey
ı	Cernier	10	Keestenholz	25	Reichena
8	Chatal St Donie	00	U.S. La	m.T	Reinach
l	Clairveaux (Jura)	20	La Chanelle	27	Renens
ľ	Cluse	21	Langenbruck c.Ba.	20	Rheims
ì	The state of the s	28	Langnau c. Berne	20	Richters
	Collombai	22	Lasagne c Neuch.	7	Rhien
	CN IN A NAME OF TAXABLE		Lasarraz c. Vaud		Rigney (
	Compesières		Y AVE &		Romaini
	Constance		Laupen	23	Roman
	Cruseille		Les Bois	1	Rothwyl
	Dammerkirch	23	Les Rousses	25	
	Damrichard	0	Liechtensteig c.Gr		
	Dattenried	11	eipsic	25	Rue c. F
	Délemont	22	Lisle s. le D.	27	Ruifey
	Diengen /	27	Lous Sannier	15	Rumilly
			THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	77	The second section
	Diessenhofen	22	Lucens		
	Diessenhofen		Lucerne	21	St. Amo
	Diessenhofen Divonne c. Genèv Dole		Lucerne Meyenfeld	21	St. Amo St. Clau St. Gerv



	1		
SECTION AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE	SPERIO		1353
Nombered	20	St. Gingolph en Sav.	6
Montbozon (h. S.)	7	Ste Hypolite	13
Monteheroux	13	St. Jean d'Aulp.	22
Montfleur		S. Jean de Maur.	10
Monthey	22	St. Jeoire Savoye	1
Mont sur vaux		St. Laurent	7
Morges		St. Lupicin (Jura)	21
Morteau (Doubs)	7	St. Ursanne c. Berne	18
Mossmang c. s. Gall	20	Sallenoves	3
Moutherol	14	Samoens en Savoye	4
Montier en Tar.	8	Sancey legrand	25
Mulhouse	21	Schwellbrunn	28
Naisey	23	Schwytz	27
Nuremberg		Seillères	24
Oensingen c. Sol.	27		16
Orbe c. Vaud	6	Sempach c. Lucerne	6-
Orgelet (Jura)		Sion 6	27
Oron la Ville c. Vaud		Sissach c. Basle	20
Payerne	-	Soleure	2
Platayon c. Frib.		Sonceboz c. Berne	10
Poligny		Stantz :	25
Poutarlier		Stein am Rhein	29
Porentrui		Stielingen	25
Port s. Saone		Sursee c. Lucerne	27
Quingey		Tadingue	15
Rapperswyl		Tavane	30
Reichenau		Tagninge (Savoye)	23
Reinach		Thoirette	17
Renens	11		1
Rheims	. 21	Tramelan c. Berne	2
Rheineck c. s. Gall	28	a series and the seri	2
Richterschwyl	28	Wangen c. Berne	30
Rhien	27	Valdahon /	20
Rigney (Doubs)	15		24
Romainmôtier	17	Watwyle. Berne	7
Romonte, Frib.	21	Weggis c. Lucerne	23
Roman	21	Vietlisbach	23
Rothwyl		Veissenbourg	0
Roulans		Versoix c. Genève	28
Resureux	7	Vesoul (h. Saone)	24
Rongement S.	0	Votiswyl	. 7
Rue c. Fribourg	20		28
Ruffey	15	Vevey Villafant (h. S.)	4
Rumilly	23	Utznacht	18
Sæckingen c. d'Arg.	25	Uri 2 Yverde	
1 St. Amour (Jura)	2	WW 34	
St. Claude (Jura)	7	Zweisimmen	3
	7	Zug	21
g St. Gervaisen Sav.	- 1		-

25 Lundi b Urbain

26 Mardi s Eleuthère

27 Mercre | Lucian

25 m. Couch. du sol. 7 h. 35 m. sième mois.

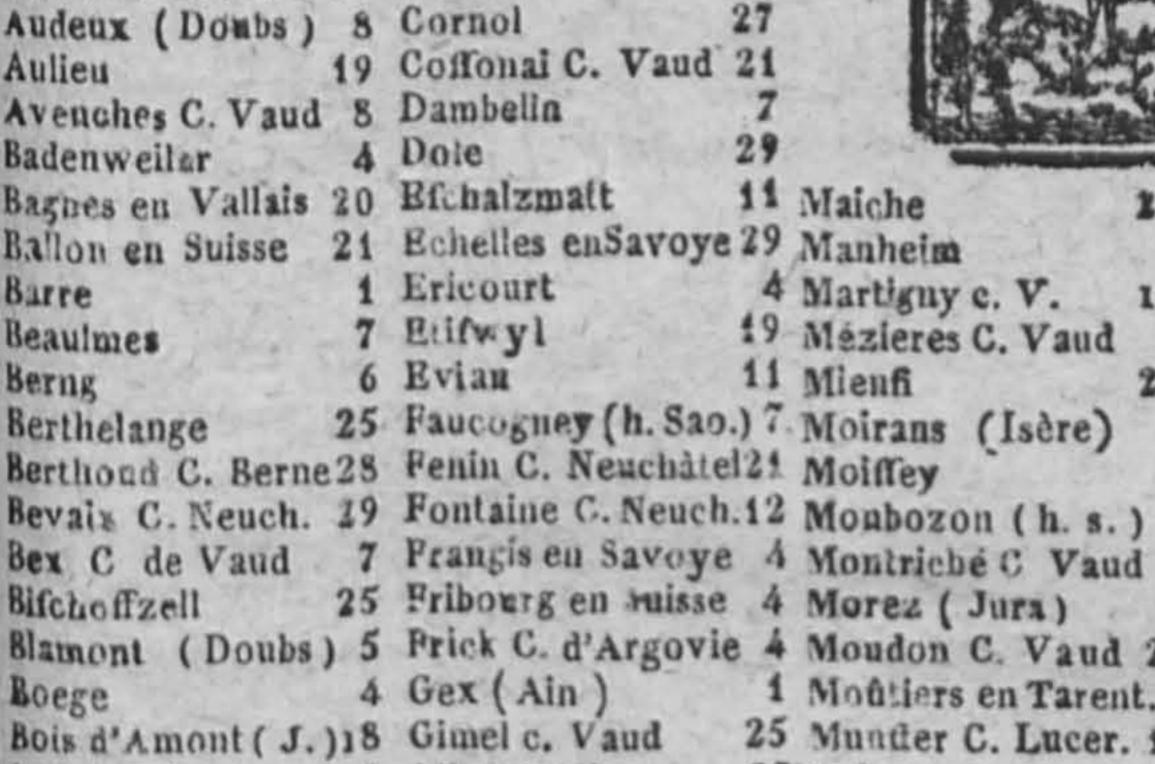
15 pen * * * 5 \ 5 péra
16 pen * * * 5 \ 5 péra
17 perig entrera en * 5 \

28 que de \(\beta \) \(\

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons.

Foires du mois de Mai 1829.

A bevillers	21	Champagny	29
A listädten	6	Chatellard Bea 4 &	16
Annecy en Savoye			25
		Chietres C. Frib.	14
	27	Chilli	7
Arbois (Jura)	19	Cité-d'Aoste	15
Arinthod (Jura)			12
Aromas (Jura)		Coligny (Ain)	18
		Concize C. Vaud	8
Audeux (Dombs)		Cornol	27
Aulieu	19	Coffonai C. Vaud	21
Avenches C. Vaud	8	Dambelin	7
Badenweiler	4	Dole	29
Bagnes en Vallais	20	Bichalzmalt	11
Ballon en Suisse	21	Echelles enSavoye	29
Barre	1	Ericourt	4
Danisland	7	Differed	40



20 Liechstad

9 Lugrin

5 Loeich C. Vallais

25 Lons-le-saunier

21 Lacerne 18

Chalean = d'cex

Chanx-de-fonds

Chaux-neuve

Chauvin

Cheiferei

Chaumergy (Jura) 27 Lind u



Cerlier C. Berne 9 Laussen 4 Pagney 16 Sarnen C. Unterw. 16 Châbies f. Salèves 1 Lausanne 2 Petine (hte. Saone) 4 Schöftland C. Arg. 1 Chaindon 13 Leipsic 11 Petit bornand 27 Schwarzenburg 14

Chatel blanc 4 Les bauch ux (J.) 23 Pfullendorf Zur. 4 Selongey (c. d'or) 4

Chatiillon en Savoye 5 Les mouffieres 13 Plancha bas 7 Sentier (le) C. Va. 15

S Pont tu bourg

15 Pontecis

26 Poligny

2 Porentrui

27 Pont de roide (D.) 4 Signau C. Berne

18

1 Pontse martelC.N. 19 Sombacourt

Champvent C. V. 11 Lenzbourg C. Arg. 6 Pfeshkon C. 8 Seewen



Maiche 21 Port fur Saone 13 Summiswald C. Be. 8 Manheim 1 Provence 15 Surfee C. Lucerne 6 Martigny e. V. 11 Provins 26 Thaingen C. Scha. 1 Mézieres C. Vaud 6 Recologne (Doubs) 6 Thône (Savoye) 9 21 Remility 23 Thun C. Berne 13 11 Mienfi 4 Rheinfelden C. Arg. 6 Trevillers Berthoud C. Berne 28 Fenin C. Neuchatel 21 Moissey 2 Rixouse 16 Troistorrens C. V. 2 Bevaix C. Neuch. 29 Fontaine C. Neuch. 12 Monbozon (h. s.) Z Rochejean 7 Unterhallau Bex C de Vaud 7 Frangis en Savoye 4 Montriche C Vaud 1 Rochevineux 4 Unterfeen C. Berne 6 Bischosszell 25 Pribourg en misse 4 Morez (Jura) 4 Rochesort C. Neu. 1 Utznacht C. St. G. 12 Blamont (Doubs) 5 Frick C. d'Argovie 4 Moudon C. Vaud 20 Roche en Suisse 1 Valleri Boege 4 Gex (Ain) 1 Moûtiers en Tarent, 4 Rogembourg 19 Waldshutt (foret n.) 1
Bois d'Amont (J.) 18 Gimel c. Vaud 25 Munder C. Lucer. 15 Ruffey (Doubs) 7 Vallorbes C. Vaud 12

18 Sion 4 & 15 30

22 Steckborn près Cons

5. Soleure

tance



LUNAISONS. VIMois JUIN: ELECTIONS 第 9 a 6 h. 2 m. ap. m. La nouvelle Lors-bien lune commen-5 que 8 タイキ Pluye ce bien ce m" 1 Lundi, s Nicodême 2 Mardi s Marcellin 3 Mercre s Erasme 4 Jeudi | s Cyrin, s Flor. 17 le capitaine se & nua- Prem. Quart. 5 Vendre's Boniface - 30 voue à être of 5 % geux le 9, promet 6 Samedi |s Claude \$ 12 \D 24, \Rightarrow \Rightarrow \O cha-du fructifiant. 23. Lever du sol. 4 h. 13 m. Couch. du sol. 7 h. 47 m. Pleine Lune 7 Diman | D Peniecote s.P. & 24 larron quelle & D leur le 17, tonner-8 Lundi's Medard 35 6 7 4 4 7 Apogures, vent et 9 Mardi s-Félician 3 18 2 h. 13 m. ap. m. pluye.
10 Mercre les 4 tems Onof. 3 30 12 8 * 5 pluye Dern. Quart.
11 Jeudi s Barnabé 12 8 * 2 6 3 0 2 bien le 24, 'de la 12 Vendre s Basilide 24 □ 4 △ 4 △ • pas-pluye et une 15 Samedi s Elizée 6 attente □ 5 % ⊕ sable bonne chaleur Lever du sol. 4 h. 10 m. Couch. du sol. 7 h. 50 m. 19 2 en A Apluie JUIN vient 14 Diman D Truntes V. 2 2 a-t'on A 5 8 24 & bon de Juvenibus, 15 Lundi | Bernard M. 16 des soldats & \$24 temps des jeunes gens 16 Mardi |s Aurelian à 29 à 7 h. o m. d. midi à cause qu'il é-is 15 29 20 8年0年 ven-toit dédié à la 17 Mercre | s Paul Martyr 18 Jeudi Fete Dieus M. 28 28 29 Ph OE Eteux jeunesse. 19 Vendre s Gervais 12 × 24 A O OE 5 soltice Le 21 du mois 20 Samedi |s Florentin Lever du sol. 4 h. 7 m. Couch. du sol. 7 h. 53 m. le soleil entre-26 en Eté t. chaud ra en E, qua-21 Diman D 1 s Alban 10 4 2 D 24 D Per trième signe. 22 Lundi 100000 Martyrs 24 A J A J propice Depuis le 1 23 Mardi s Basile Vig. 24 Mercre | 8 Jean Baptiste 25 Jeudi s Eloi 7 口方米平米① chauderude 10 m. le 26 Vendre | 3 Jean et Paul 27 Samedi les 7 Dormeurs 20 * 3 * 4 9 0 temps matin, et de 9 26. Lever du sol. 4 h. 10 m. Gouch. du sol. 7 h. 50 m. soir et du 21 au 28 Diman Des Léon Vig, A 4 X 5 8 24 & Fructi- 30 ils ont dimis Pierres Paul An 17 ses com- & A 4 fiant nué de 2 min. 29 Lundi pagnons.? [] & vent matin et soir. Cosm. s Paul. 30 Mardi

On finit la fenille, et l'on attache les nouvelles pousses autour des échallas. On commence à retercer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languis-sans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, des raves blanches et jaunes, du cerfeuil, des épinards. On replante des laitues, oignons à tondre, raifords etc.

Foires du mois de Juin 1829.

		-		1			La Taranta Car
	Aiguebelle Sav	8	Doncier	16	Martigny en Val.	9	Romainmôtier 19
	Altkirch	1	Echallens c. Vaud	25	Megève en Sav. 15	25	Romont c. Frib. 16
1	Ambérieux	3	Emmending	2	Mellingue	9	Rorschach 4
1	Appenzell				Mirecourt		
					Moirans (Isère) 3		
1	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE				Montbéliard 1		
1					Montbozon (haute		
l					Saone)		
I					Montfleur		
l		7.0	Flumet		Monthey en Val.		The same of the sa
١	Belvove				Montinetin 2	20	S. Amour (Jura) 2 S. Aubin c. Neuch. 8
l						and the same of	The state of the s
l	Bendorf		Fraisans				S. Claude (Jura) 8
١	Berng		Gaillard c. Genève				S. Jean en Maur. 22
	Besancon	- 4					S. Jeoire en Fauc. 6
1	Bienne c. Berne						S. Julien en Sav. 4
	Biot en Savoye						S. Ymier c. Berne 6
	Bichofzell	25	Grand dessiat	25	Morteau (Doubs)	2	S. Trivier de C. 15
	Blamont -	4	Grandson c. V.		Morzine 8 et		
			Gruningen		Motiers-travers		Control of the Contro
	Bois le duc				Mouterol		
	Bouclans	3	Hiffingen		Moûtiers en Tar.		
		-3	Jenssei (hte San)	95	Morat	10	Sempach c. Lucer. 1
	Bourg (Ain)						Serre 9
	Brengarten	3	Kaycoretuld	00			Soleure 9
	Brevrai	0	La Classague (Jura)13	Niedersept (ht r.)	3	
	Buren c. Berne						Sursee c. Lucerne 26
	Châlons s. Saone	100 300			Orchamp (Jura)		
	Challonge	29	Langmai	2	Orgelet (Jura)	21	Tassenières 23
	Champagne c. V.	6	Lariviere	25	Orciere	2	Thoirette 19
					Oyzellay		
1	Châtel-challon				Passavant (Doubs)		
1	Chaumont (haute)	Laussenbourg	29	Payerne	4	Travers 15 Vallengin c. Neuc. 1
1	Maine)	24	Les Gras en Sav.	16	Petites ch. (Jura)	20	Vallengin c. Neuc. 1
1	Clairveaux (Jura)	20	L'Isle s, l. D.				Vercel (Doubs) 22
1	Clairval (Doubs)	- FW	Liechtensteig				Vesoul (h. Saone) 25
1	Cluse		Liechstall				Villafant (Doubs) 10
1	Collombay	1100	Liliaire		Pont de r. (Doubs)		
1	Colmar	al			Pontecis		VylcsGall. 16
1	Marie Control of the		Lonchamois		Porentrui c. Berne	1.7	
1	Compessières				Port s. Saone		
1	Courchapoix		Lons-le-Saumier				
1	CO. Sec. 15. Co. Co. Co. Co. Co. Co. Co. Co. Co. Co		Loëche en Vallais	24	Rapperswyl	10	Zen o
1	Couvet		Lutry c. Vaud		Rigney (Doubs)		
1	Cruseille		Lucerne	9	The Court of the C	23	Zurich 22
	Delémont c. Berne	e17	Maiche	19	Rochevineux	27	Zurzach
	Dijon		Massongi	26	Rochefort j.	6	Zug 9
		13.00					

14 Mardi s Bonaventure si fort & chaud Nouv. lune 8 seront ton-le 30, deston-15 Mercre | S Marguerite 16 Jeudi Divis. des Ap. à 3 h, 10 m. d. m. nerres. 17 Vendre s Alexis 8587 nerre 6

18 Samedi | s Spérat scap. Lever du sol. 4 h. 21 m. Couch. du sol. 7 h. 39 m. ainsi nomme 19 Is Rose s Ar. 2 6 rem- 124 1 Pleurs par Marc An-20 Lundi | s Elie s Marg.

24 Vendre s Christine Vig.

25 Samedi s Jaques Lin 於 30 26 Dinan D's Anne

27 Lundi | s Marthe 28 Mardi s Samson

129 Mercre s Beatrix 30 Jeudi s Abdon 31 Vendre s Germain

22 elles D A cha- JUILLET 21 8 plies 🗆 37 Loine à cause 21 Mardi s Arbogast. R. 25 5 4 5 4 6 forte de la naissan-22 Mercre s Marie Madel 25 19 en R. le 25 % cha-cc de Jules Cé-23 Jeudi s Apolinaire s Cl. 25 5 à 6 h. 30 m. d. m. sar arrivée en par tout 🗆 4 leur ce mois. On * 5 8 4 * O estivale l'appeloit au-Lever du sol. 4 h. 28 m. Couch. du sol. 7 h. 32m. parav. Quin-Ar 14 d'un * 3 + & grande tilis. Depuis le 27 commun * 4 0 pluye 1 Juillet jus-10 7 42 of \$4 nuage qu'au dernier accord? A 24 o tonnère les jours ont à 5 h. 42 m. ap. m. cru de 26 m. à 5 h. 42 m. ap. m. cru de 26 m.

On doit pincer les tiges qui dépassent les échallas en conservant les plus belles pour remplacer par des provignures les souches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printems jusqu'au mois d'Aoust et quantité d'autres jardinages.

Foires du mois de Juillet 1829.

1			1		一个一个
1	Ablentz 24	Delémont c. Berne	15	Comment of the	新州
1	Abondance N. D. 30		17	- Comment of the	TI SHOW
ł	Aix en Savoye 27	Etiswyl.	21		
1	Altkirch (h. rhin) 27		27	I A POR	- 10 19 SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SE
1	Amancis 27	Ericourt	16	LATA OF THE	一个四人 建铁铁
	Andelot (h. marne) 6		2	LAG SE IN	43 MM 2000
1	Arau	Flumet en Savoye	2	10 型 · 电 ·	上版 相關 三統 隆
1		Fontaine	13	『紀本書とアン語』	
	Arbourg c. d'Arg. 2		27	The state of the s	
1	Arlay (Jura) 50	Gessenai c. Berne	3	The second second	
1	Arwangen (c Be) 16		13		Name of Street, or other Designation of the last of th
		Greenchen	6	Samuel Street,	
			22	Neuchâtel	St. Hilaire
_	. 0	Gy		Neustadt (f. noire)25	
•	Bellegarde c. Frib.27			ALCOHOL IN THE STATE OF THE STA	St Jean en Maur 3
		Herzogbuchsee			St. Lupicin (Jura) 6
1	Bendorf 6	Jussey (h. Saone)			Ste Marie aux m. 15
_			_		St. Paul de V.(Ain)27
•	The state of the s				Sallenoves
		Klingnau c. d'Arg.	-		Seignelégier c. Be. 20
•		La Chapelle		A 1 / 4 1	Sempach 9
-		Laferté sous Jouare			Sissac c. Basle
•				Payerne, gd marché	
	The state of the s	Langnau c. Berne			Thonon en Savoye 1
	The state of the s	Langres (h. M.)			Ueberlingen 4
					Waldshut f. noire 25
_		Les Chauvins	- 4		Wallenburg c. Bâ. 13
•			100	Porentrui c. Bern 27	
_	Chapelle	And the second s	- 00		Vaudrey 13
_	Chateau du pré 21			Quingey (Doubs) 6	
				Rheims 20	
	Chaumergi (Jura) 25				Vevey 28
	Chaussin (Jura) 11		25	Romont c. Frib. 14	
	Chauvin 2			Rougemont 4	
		· Motta montag.	11	Rue c. Fribourg 22	Villisau c. Luc. 6
				Russey (Doubs) 2	
				Sæckingen c. Arg. 25	
				St. Amour (Jura) 16	
	Cossonai c. Vaud	Munster c. Lucer.	22	St. Anneberg 25	
		Myon	18	St Claude (Jura) 7	The state of the s
	Datteried 10	Naisey	13	St. Genis (Ain) 20	

ELECTIONS AOUST. ELECTIONS. VIII Mois. 1 Samedi | S Fierre aux L. S. 29 Une forte & 7 A 4 cha- Les premiers Lever du sol. 4h. 37 m. Couch. du sol. 7h. 23 m. jours du mois 2 Diman 11 24 D. D 24 of Apoisont profita-197 s Etienne 5 Lundi Invent. s Etienne 32 22 7 en 32 8 () 4 leurs bles. 4 Mardi |s Dominique & 4 conférence * 5 % ton- Prem. Quart. 33 16 × 3 secrette (•) × nères le 7, fait un 5 Mercre s Osv. s M. N. 6 Jeudi Transfig. N. S. 数 28 米早口早口方参 % bon riche temps. à 10 h. 35 m. a. m. Pleine Luve 7 Vendre 5 Donat 8 Samedi s Ciriaque Lever du sol. 4 h. 46 m. Couch. du sol. 7 h. 14m. trevoir du lao Liman Des Romain 题 505640 Priche t. cheux. 18 est A & A O 4 honnel Dern. Quart. 10 Lundi sLaurent 海 16 5 5 42 Sur, A sture convenable. 11 Mardi | s Susanne 12 Mercre s Claire 1 le tapis & 5 % tonnères Nouv. Lime 13 Jeudi | s Hipolite 1 Qui Q 4 4 8 vent tile. 14 Vendre s Eusehe Vig. 15 Samedi Samedi Assompt. N.D. 33. Lever du sol. 4 h. 57 m. Couch. du sol. 7 h. 3 m. 16 Dimau D9s Roch G. 1689 Paait & AOUST 1 1 24 si e!le 1 5 9 pluye vient d'Au-17 Lundi s Sévère 18 Mardi 15 produira A & & bien guste, à cause s Agapite 50 o du de tonnère qu'il y est ne. 19 Mercre s Sebald 20 Jeudi s Bernard 高 14 日方 4 日 3 米 bon Avant on le 21 Vendre |s Philibert 27 à 1 n. 5 m. ap. m. nommoit Sex-22 Samedi | Simphorien Lever du sol. 5 h. 8 m. Couch. du sol. 6 h. 52 m. mois de lannee 23 Diman Dig Zachée 24 en Ak & forte martiale. 24 Lundi | s Barthelemy 帰。7月日ま来辛の米 pluye Le 25 le ① 25 Mardi | S Louis Roi Fr. 19 4 4 d'en fructi-entrera en 26 Mercre s Severin 88 2 bien 1 24 * 4 5 4 fiant! Depuis le 1 27 Jeudi s Raphael 14 + Cu & 5 / (1) ton-au 31 d'Aoust 333 28 Vendre | Augustin . à 26 pour 127 nerre les jours ont à 9 h. 10 m. d. m. diminué de 49 29 Samedi Decol. s. Jean 35. Lever du sol. 5 h. 19 m. Couch. du sol. 6 h. 41 m. min. le matin Jo Diman I Benjamin 22 19 8 I 7 19 24 Allet 50 le soir. Lundi | s Rebecca 1 autrui. * 24 & Propice!

On décharge la vigne de sa seconde poussée. Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre et d'hyver, du cerfeuil, dissérentes sortes de carottes, choux et autres jardinages.

Foires du mois d'Août 1829.

T Ou co creo me	Creo		
A Iguebelle Sav.	22	Fischbach	10
A Listædten c. S	t.	Fourg	21
Gall	17	Frick c. d'Arg.	17
Aeschlimatt	31	Gaillard c. Genève	29
Andilly		Genève	2,4
Annecy en Sav.		Gigny (Jura)	10
Annoire		Glaris	25
Arau		Glise en Vallais	15
Arbois (Jura)		Glorvelier c. Ber.	15
Arinthod (Jura)		Hanau	1
Aubois		Hauptvil	31
Beaume	13	Hermites N. D.	31
Belfort	17	Huthwyl c. Bern	5
Belvoye	27	Igny	29
Benfelden	11	Jougne (Doubs)	25
Besancen	51	Laserté s. jouare	27
Bischofzell	31	Lagnieu (Ain)	29
701 / 77 7 1	1 79	Transcription Inc. of the last	G

Belvoye	27 Igny	29
Benfelden	11 Jougne (Doubs)	25
Besancon	31 Laferté s. jouare	27
Bischofzell	31 Lagnieu (Ain)	29
Blamont (Doubs)	3 Lamanche	6
Boëge	24 Landeron c. Neuc.	10
Bois d'Amont	7 Landshut	24
Bons en Sav.	10 Larixouse (Jura)	15
Bouelans	17 Le Muys	27
Bourgduisan	10 Les Bois	26
Bienne c. Berne	15 Les Bouchoux	17
Bourg (Ain	3 Les Fourgs	20
Bremgarten c. Ber	n 24 Les Rousses	10
Cerlier c. Berne	12 Liestall c. Basle	17
Champagny	28 Lignières	24
Chaudecrotenai	31 Lons-le-Saunier	15
Chesne Thonex	5 Marlioz	3

Champagny	20	Liguition	-
Chaudecrotenai	3.1	Lons-le-Saunier	15
Chesne Thônex	5	Marlioz	3
Chilli	51	Mellingen c. d'Ar.	10
Chissei	14	Mienzi	2)
Clairvaux (Jura)	20	Montbéliard	10
Coligny (Ain)	18	Montmourol	- 4
Cossonai c. Vaud.	27	Monts. vaud	2
Dammerkirch	25	Morat	1
Diengen	24	Morbier	1
Diessenhofen	10	Morez (Jura)	1
Dole	51	Morteau (Doubs)	.4
Echallens c. Vaud	118	Moudon c. Vaud	2
Engen	24	Moudon c. Vaud Moussier	1
Ennisses c d'or	18	Montherol	2

۱	The state of the s	10	Mondon c. Adda	20
I	Engen	24	Moussier	10
۱	Epoisses c. d'or	18	Moutherol	29
١	Estavayer	12	Mouthier g. v.	29
ı	Lternos		Nantua	31
١	Etiswyl	20	Neuveville c. Bern	125
H	raucogney (h. S.)	6	Noirmont c. Berne	5
j	relinge		Nozeroi (Jura)	1
ı	Leterne en Sav.	17	Orchamp (Jura)	1
-	Feuerthalen		Orchamps (D.)	4
	Children and the second	-		



400	1000年1000年1000年1000年100日	dille	自動物を表現を表現を表現	9.0
51	Charles - Free Property Control of the Party	-		
5	Ouralet (Town)	04	C/ T 114 1 1	18
750				29
29	The second secon			29
	Pagney (Dowles)			22
27			St. Triviers de Co.	
6	Pellionex		St. Pierre de Roide	
	Pesme (h. Saone)		Ste Ursan. c. Bern.	
10			St. Ymier c. Berne.	100
24	Planchaibaz			13
15	Pleure		Sallenches en S.	3
	Plot en Sav.			25
	Poligny		The state of the s	24
17	Pont du bourg		The state of the s	11
20	Pontecis		Semoncel	4
			Soleure	4
2.0	Provence	17	Steckborn près C.	20
24	Quingey (Doubs)		Sursee c. Lucerne	
	Rapperswyl	19	Tagninge en Sav.	25
3	Reichenau près de			29
10			Tervaile ch.	19
21	Reichensee		Toirette	21
10	Rheinfelden c.d'A.			26
4	Rigney (Doubs)			24
24	Risch zu Bonas			10
19	Rixouse		Valdahon	51
5			Val d'Illiez c. Val.	
	Romont c. Frib		Vallengin c. Neuc.	17
4			Valleri	14
	Rue c. Fribourg	27	Wattenwyl c.Bern	112
10			Ville du pont	13
29			Villisau c. Luc.	10
3	Saillans (Drôme)	12	Zerbst	24
31	St. Amour (Jura)	27	Zoffingen c. d'Arg	24
25	St. Cergue c. Vau	110	Zurzach	29
5				26
	Ste Croix c. Vaud	27		
1	St. Felix	31		
4	St. Jean de Maur.	28	THE PARTY OF THE P	
-	THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED	Community of the	the second secon	Burney or

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui épuisent le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes qui suce les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins, contraire à la maturité.

59. Lever du sol. 6 h. 4 m. Couch. du sol. 5 h. 56 m. Depuis le 1

16 qui s'y * A & temps diagne.

22 28 8 8 D 8 % Apog jusqu'au der-

à 2 h. 10 m. d. m. E. nier les jours

23 22 ontdiminuéde

4 adonne. of \$ bon temps 51 m. le matin

et autant le

SOIF.

26 Samedi s Ciprien

28 Lundi s Ennemond

20 Mardi S Michel

so Mercre s Jérôme

Foires de Septen	nbre 1829.
A Delbode 15	Cluse 21
	Clairval (D.) 5
	Ciutaz 15
Annangall 16	Compessieres 16
	Contiege 4
AND AND DOOR AND AND AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PART	Conflance 14
The second secon	Cruteille 9
Aromas (Ju.) 26	Dambelin 3
Aubonne 8	Datteried 8
Audeux (D) 10	Delémont 23
Augsbourg 29	Detchand 9
Avenches 25	Dieffe 24
Aumont	Donatire 1 Doncier 24
Bagnes c. Val. 28	Douvaine ensav. 9
Barre 29	Echailens c. Vaud 29 1
Beaufort 28	Elgg 30 1
Beaume 29	Engelberg c. U.t 14 1
Belfort (h.r.) 28	Erlenbach c. Ber. 8
Belherbe 24	Eftavayer c. Frib. 2
	Falkenberg 14 Faucogney [h. s.] 3
en and an an an	Felakirch 29
Bellinzone 2	Flangehouche 21
Berne 1	Fraitans 12
Bernex 50	Francfort 8
Bex c. Vaud 24	Frihourg en Suiffe 14
Bienne c. B. 17	Fribourg en rifg, 8
Bizot 2	Bendré 21
Blament (Dou) 2	Gex [Ain] 9
Bletterans (J.)10	Glacia 24
Boege 24	Grabs c. St. Gall 19
Bois d'Amontai	G ucten 7
Bourg Ain's 14	title g pres tieffe 23
Bourgduisant 21	figue estuin 16
Brevine c. N. 16	Hagnin :4
	Hasll 30
Bulle c. Frib. 8	Hasle 30
	Hillingen 28
Burdignin 10	Indevillers 28
Chaindon 7	Juffi Kayfersterg 29
Chambériat 7	Kölliken c Arg. 10
Chapelle d'A.19	La Clufaz en Sav. 15
Châtel châlons 9	Laloye
Châtelet auG. 23	Langenbruck c.R 21
Château d'OE. 16	Langenthale Be. 5
Cittana In	Languau c.Berne 16

Cité d'Aost

Cheiserei 15 Les Rouffes [Ain] 25 Ochfingen c. Sol 21 St. Ti er ce C. 14 Chiè res c. B. 24 Liec ftall 39 Otten c. Soleure 7. St. Vil (Doub.) 9

5 Lifie i. le Doubs 14 Orgelet [Jura] 24 Sains (:ura) 10



n	Doncier	A VIDENTIAL DE	SECTION	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER, THE OWNER, WHEN		THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.	
Bagnes c. Val. 28	Douvaine enSav. 9			and the same of th		Y 2 THE SAME	
Barre 29	Echailens c. Vaud 29	Loëche en Val.	29	Ormont desfus 1	4 :	Samoens 3	
Beaufort 28	Elgg 30	Lonchamois	29	Ornans (Doubs) 1	4 5	Sargans 2	9
Beaume 29	Engelberg c. U.t 14			Ofelle			
	Erlenbach c. Ber. 8	Longvi		Payerne c. Vaud i			
Belfort (h.r.) 28	Estavayer c. Frib. 2	Lons-le-Saunier		Petites chieftes [J]			
	Falkenberg 14			Planfayon c. Frin.			
	Faucogney [h.s.] 3			Pontarlier			
	Felakirch 29			Pont de mart c. N.			
Danne	Flangehouche 21			Pont de Roide (D.)			
	Fraitans 12	Margnat	14	Pont du bourg 1	7	Soncebox c. Serne	61
Detriez 30	Francfort 8	Ma III	10	Profession	1	Stor contou Uni	20
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Frihourg en Suiffe 14	Megeve en sav.	20	Pulson 2	4	Streebourg	10
Bienne c. B. 17	- 01	Meyenberg c Ar			-	Strasbourg Summifw ald c B. 2	
Bizot 2				Recologne (Dou) 1		Thaingen c Sch. 1	
Blament (Dou) 2	Gendre 21	Moiffer	4450		-	Thông en Savoye	
Bletterans (J.)10		Montoinvent				Though en Sa. 4&	
The second secon		Montbelland	150.60			Thun c. Berne	200
Boege 2 t	G neten 7	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR				Trevillers	
Bois d'Amontai		Montcheroux	- 2021		100	Unterfeen	
Bourg Ain 2 14			20.20		70	Val.d'Illez c. Va.	
Bourgduisant 21	The state of the s	-Montierrand		Rofureux	- 1	Waden chwyl Z.	
Brevine c. N. 16		Monteeur	10	Rougemont D.			
		Monthey c. Val.	9	Roulans	2)	Vallengin c. Neu.	21
Briancon 9	Hasle 30	Montigui	14	Rue c Fribourg	23	Vanzi	10
Bulle c. Frib. 8	tringing av	Mortmelia en	2. 9	Russey [Coubs]	3.	Vaudray	14
Burdignin 10				St Amour (Jura)			
Chaindon 7				St Autome :			
Chambériat 7			_	St. Blaize c. Nen.			
Chapelle d'A.19	Kölliken c Arg. 10			St. Brancher c.V.			
	White Printed them with the same						
Châtel châlons 9	The second secon						
	Langenbruck c. R 21						
Château d'Œ. 16		41 12		Andre &	- 14	Territoria de la lacola de lacola de la lacola de lacola de la lacola de	40
Château d. p. 1	Larivere 26	Alleday Control - 1	1 -	St. Milaire	4	Vius en Sale	30
Châtillon Sa. 15	Larine - 4	Nade a Barna	1012	St. Jaan de conn	14	Vanuation.	4
Change over I of	Larivere 20	Nous C. Brine	48	St Jane & Auto	9.0	Zwich	11
Chairmergy J.24	Lerizoule Jura] 16	Nogaral I Tura	1 10	St Joice on R	2	Zn zach	7
Charmont (m) 3	Laudenburg C. A. 4	Neon c Vand	24	St Julen n Say	3		
Chaussin (Ju.)	Laufenburg c. A.29 Les Gras	Oherhasi	2	St. Lunicia Inc.	11		
Chanx de fo. 8	Les Gras	Ob (fibentha)	29	Ste Mar, aux M.	2		4
Choisavoi 1	The Description of Alle The	Ocasinyan e Cal	24	SITL OF OF	4.4		

X Mois. OCTOBIE	L. LUNAISONS.
1 Jeudi s Remi	16 Une [] 5 8 2 % brouil-
2 Vendre Legier Ang.	* 28 15 * A Qu. le
3 Samedi 's Lucrece	12 10 verita- A 5 & 24 beau 6, paroît sâle
40. Lever du sol 6 h.	. 14 m. Couch. du sol. 5 h. 46 m. sur la fin.
	is 2 25 Pleine Lune
	6 mamitie X 7 X fruc-le 12, des air
6 Mardi s Bruno	a oh. 12 m. d. m. airs agites en
7 Mercre s Judith	procure 🛆 3 🗆 ti-suite du bier
8 Jeudi s Pélagie	18 % * 4 D ? I fiant passable.
9 Vendre Demis	2 2 2 2 Cn 2 ven- Dern. Qu. l
10 Samedi s Gédéon	17, bien 124 A 2 of teux 19, promet di
Lever du sol 6 7	h. 26 m. Couch. du sol. 5. h. 54m. beaufertile.
	23 2888 A P Peris Nouv. Lun
12 Lundi s Maximin	23 17 à 3 h. 19 m. ap. m. le 27, de l
115 Mardi s Edouard	des dou- 2 agité pluye et du l
14 Mercre's Calixte	17 ceurs; Dhoe & frais temps.
15 Jeudi s Thérèse	12 2 en 2 8 4 \ 3 9 airs
16 Vendres Gall Abbe	16 Au lieu * 5 2 bien OCTOPPE
17 Samedi s Florentin	29 qu'une 🗆 3 3 0 passa- OCTOBRE
18 Diman Diss Luc Eva	h. 40 m. Couch. du sol. 5 h. 20 m. ainsi nomm
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	12 hipocrisie A * bles parce qu'e
19 Lundi s Savinien 20 Mardi s Vendelin	25 a 1 h. 50 m. ap. m. comptant d
21 Mercre s Ursule	2. 17 ne fait & 5 \D 24 & fiant il est le 8°.
122 Jeudi a Vaillier	i que cor- \triangle & \oplus bon t. Le soleil et
23 Vendre s Séverin	22 15) en 22 O fruc-trera le 25 e
194 Samedi e Salomé	26 × 早早 rom- 0 Apoli we, huitièm
Lever du col 61	h. 52 m. Couch. du sol. 5 h. 8 m. signe du zodi
105 Dimon Die & Crispin	of one of the 200 tifiant rune.
126 Tundi s Amand	35 7 8 pre & 3 * 24 % tifiant que.
27 Mardi s Gabin Fig.	à 7 h. 36 m. ap. m. Octobre au 3
128 Mercre Simon Jude	de 13 les [] 5 of & plu-les jours of
29 Jeudi 's Narcisse	die 25 57 607 Vieux diminué de !
30 Vendre sLucian	7 coeurs X & M agréa-min. matin
131 Samedi s Quentin Vig.	
- CHICAGO - CHIC	THE RESERVE OF THE PERSON OF T

Ce mois récompense les travaux du vigneron, c'est celui où il fait la récolte, qui est plus ou moins abondante, suivant les soins qu'il donne à la vigne, suivant le plus ou moins d'intelligence qu'il met à sa culture; Il doit d'avance préparer les utensiles à recueillir le raisin et suy tout les tenir propres pour ne pas donner de manyais goût au vin.

Foires du mois d'Octobre 1829.

A Bond. N.D.5 Cluses en Sav. 19
L'Adelboden 6 Coligny (Ain)18
Aigle c. Vaud 28 Collombay V. 23
Albeuve c. Fr. 26 Colmar 26
Altorfe. d'Uri15 Cornol 19
Ambérieux 29 Dammerkirch 20
Annemace S. 26 Damrichard 8.
Aran 21 Diengen 28
Arbourg c.Ar. 16 Dole 12
Arinthod (J.) 28 Dornach e. Ba. 16
Arwangen 29 Einsiedeln 4
Aulieu 16 Entlibuch 29
Au Sentier 2 Ericourt 29
Basle 27 Erlenbach 15
Bassi 20 Eschalzmatt 5
Beaumes 50 Estavayer c.F. 28
Beaulme 8 Ettiswyl 13
Bellevaux Sav. 9 Evian 5
Bercher 9 Faucogn.(h.S.) 1
Berne 6 27 Flumet en Sav. 5
Berthoud 21 Foncine 3
Biot 21 Fourg 19
Blamont (D.), 7 Francktal 23
Boege 30 Frasne 9
Boltigen c. Ber. 6 Frauenfeld 19
Bouchoux 5 Frutigen c. B. 20
Bouclans 16 Genève 2
Bourg (Ain) 19 Gessenai c. Be. 10
Brevine c. N. 28 Gex (Ain) 16
Beure 5 Gigny (Jura) 10
Brengarten 29 Gimel c. Vaud 5
Brigue c. Val. 16 Glaris 9 26
Brugg c. Arg. 27 Grandsontaine 10
Bruxelles 19 Gruyères c.Fr.21
Bulle 15 Guillestr (h.S.) 19
Buren c. B. 28 Herisau c. Ap5
Buttes 7 Hermance 6
Chables s. Sal. 2 Hiffingen 12
Challonges 27 Huthwyl c.B. 21
Châlons s. S. 28 Jussey (h.S.) 27
Chapelle 20 Knonau c. Zu. 5
Château d'Œ.19 Kybourg c. Z. 21
Chatel bl. 3 Kublis 51
Châtel St. D. 26 Laboissières 5
Chauvin 1 Lajoux 10
Chaux defond 27 Lamanche 20
Chaux-neuve 26 Larie
Chissei 23 Larixouse (J.) 26
Clairon Scey 9 LaRochec. Fr.19
Clairvaux (J.) 20 Larochette S. 26



	THE PARTY OF THE P
La Sagne c. N. 13 Olten c. Soleure 19 Schwi	
To Comment of the Calling Value of Steller	
Laufen 19 Orgelet (Jura) 24 Schup	
Lariviere 5 Ormont dessous 20 Sey	
Lauffenbourg 23 deffus 13 Seew	
Leipfick 5 Pagney 19 Seign	elegier C. Ber 5
Lesbouchoux (Jura) 5 Palezieux c. Vaud22 Seille	
Les chanvins 1 Pierrefontaine(D.) 9 Semo	
Les moussières 14 Flanfayon c. Prib. 27 Semp	ach c. Lucer.28
Liechtensteig c. G. 19 Pontarlier 16 Signa	u c. Berne 22
Lieftall c. Basle 21 Pont de Roide(D.) 5 Sion Lindau lac deCouf.30 Pontecis 13 Soleu	
	am Rhein 21
	mes c. Berne 23
	ns en Savoye17
Lucens c. Vaud 2 Quingey (Doubs) 26 Trans	
Lucerne 3 Rapperfwyl 7 Trav	
	nie c. Appenz. 5
	rlingen 21
Maiche 15 Rixouse 26 Unte	
Maillerai 1 Rochefort c. Neu. 30 Unte	
	nacht 17 31
Martigny c. Val. 19 Roche Suisse 19 Vacl	
Menzingen c. Zug 19 Rochejeau 12 Vald	The state of the s
Meyenfeld 5 Romont c. Frib. 13 Vald	
Monron 9 Rougemont c. Va 20 Wal	dshut(foretn.)15
Montbékard 5 Rue c. Fribourg 28 Valle	orbes c. Vaud 20
Monthey c. Val. 14 Russey 1 Valp	reline 5
Moutmourof 19 Saillans (Drome) 13 War	ngen c. Berne 22
	vyf 14
Montriché c. Vaud 16 St. Claude (Jura) 7 Verr	
Mirbier 34 Ste. Croix c. Vaud t Veti	
Morgex (v.d'Anfte) 3 St. Gall 21 V st	ooneg 15
	e da p. 13
	eilisbach e.Ber. 73
Motier-travers 27 St. J. an de Man. 30 Ville	
Moudon e Vand 24 St. J. au de Souv. 12 Villi	
Moutier-Granval 16 St. Joire en fauci. 17 Win	
Munster c. Lucern 21 St. Laurent (Jura) 17 Vio	
Mouth ier h.p. 29 St. Lupicin (Jura) 29 Yve	The state of the s
Naifey 19 Sallanches en Sav. 29 Zell	Control of the Contro
Nanina 14 Salvan 6 Zer	
Ni au c. Berne 27 Samons en Sav. 21 Zof	
Oberfilenthal 17 Sancey le grand 26 Zug	
O er asij 22 Sarren 17 Zw	eisimmen 21

La récolte de la vigne étant réduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année et ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveller au printemps suivant, dont la terre se divise par les gelées de l'hiver et s'égalise sacilement

48. Lever du sol. 7 h. 38 m. Couch: du sol. 4 h. 22 m. diminué de 39

9 9 Pageux tiale. Le soleil

4 22 3 en mucun [] 4 frais entrera en 12

17 17 Depuis le 1 au

2 30 égard & 4 x & conve-30 les jourson

12 4 a oh, 56 m. a. m. le 22.

24 Mardi s Chrisogon

25 Mercre | & Catherine

26 Jeudi s Conrad

27 Vendre s Jérémie

28 Samedi s Sosthène

30 Lundi

Foires du mois de Novembre 1829.

Foires du mois	s de	Nevembre 1829.	
A bondance N. D.	4	D'effent of en c. Thurg.	23
A eich: canton Berne	3	Divonne c. Genève	17
Airnebelle en Savoye	11	Doucier	16
Atkirch (haut Rhin)	2.5	Behallens cauton Vaud	12
Altorf canton d'Uri	5	Einfiedeln c. Schwitz	9
Andelfing en	16	Elgg canton de Zurich	15
Arau	11	Emmendingen	17
Arberg canton de Berne	119	Epoin's (côte d'or)	9
Arbon c. Thurgovie	15	Er'eneach canton Berne	e10
Arlai	23	Evian en Savoye 2	16
Attalens c. Fribourg	9	Faucogney (h. Saone)	5
Avenches c. Vaud	20	Flangebouche	2
Baden canton d'Argovi	ei 6	Pume en Savoye	26
Badenwei'er	4	Franktal	27
Balfta I canton Soleure	5	Fribourg en Suisse	11
Baire	11	Frickthal	30
Bendorf		Frutigen canton Berne	
Berne		Gaillard canton Geneve	9
Berthelange	23	Genève	23
Berthoud canton Berne	e 5	Gi. hy	2
Befancon	16	Giaris	21
Bex canton Vand 7	& 26	Goms	30
B'en le canton Berne			14
Biot	23	Grandson c. Vaud	18
Bichofzell	12	Greenchen	2
Bamont (Doubs)	6	Grindelwald c. Berne	7
Blankenburg	16	Gruyéres e Pribourg	18
Buissle due	11	Gy (haute Saone)	2
Bons en Savoye	13	Hagnau	5
	-	**	- 4

12 Heritau c. Appenzel

Küssnacht e. Lucerne

12 Laupen canton Berne

30 Loufiche c. Vallais

Lugrin en Savoye

Moirans (Liere)

Lutry canton de Vaud

Meyenberg c. d'Argov.

Monmélian en Savoye

16 Lucens c. Vand

Maiche

Marliez

Mende

Moiffey

Monron

Montbeliard

Montfleur

Mellingue

Morat

2 Herzogenbuchfee

5 Klingnau c. Argovie

Bondry c. Neuchâtel 9 Hanau

Carouge c. Genève 2 Lachen

Châtean d'ex c. Vaud 26 Laroche

Bremgarten c. Berne 2 Hermite N. D.

Brent canton de Vaud 11 Huémoz canton Vaud

Briancon 16 Hanz canton des Gritons

Brientz canton Berne 11 Kaiferstuhl c. Argovie 1

25 Kublis

Champagni 30 Lagnieu (Ain)

Chatelard Beauge 16 28 Laufanne

Chaum ut (h. Marne) 14 Lons-le-faunier

Champagnole (Jura) 26 Landeron c. Neuchatel

Bourg (Ain)

Brenets

Kulac' c. Zurieli

Chatel cl alons

Chaudecrolenai

Chefne-Tlonex

Coire canton Gri ons

Constance

Couvet c. Neuchatel

Cruseil e

Cully canton de Vaud

a in ied

Collonees fort l'Ecluse

Coppe' canton de Vaud24

Coffmai canton Vaud 5

Cité d'Aoste

Compeffières

Dambelin-

e émont

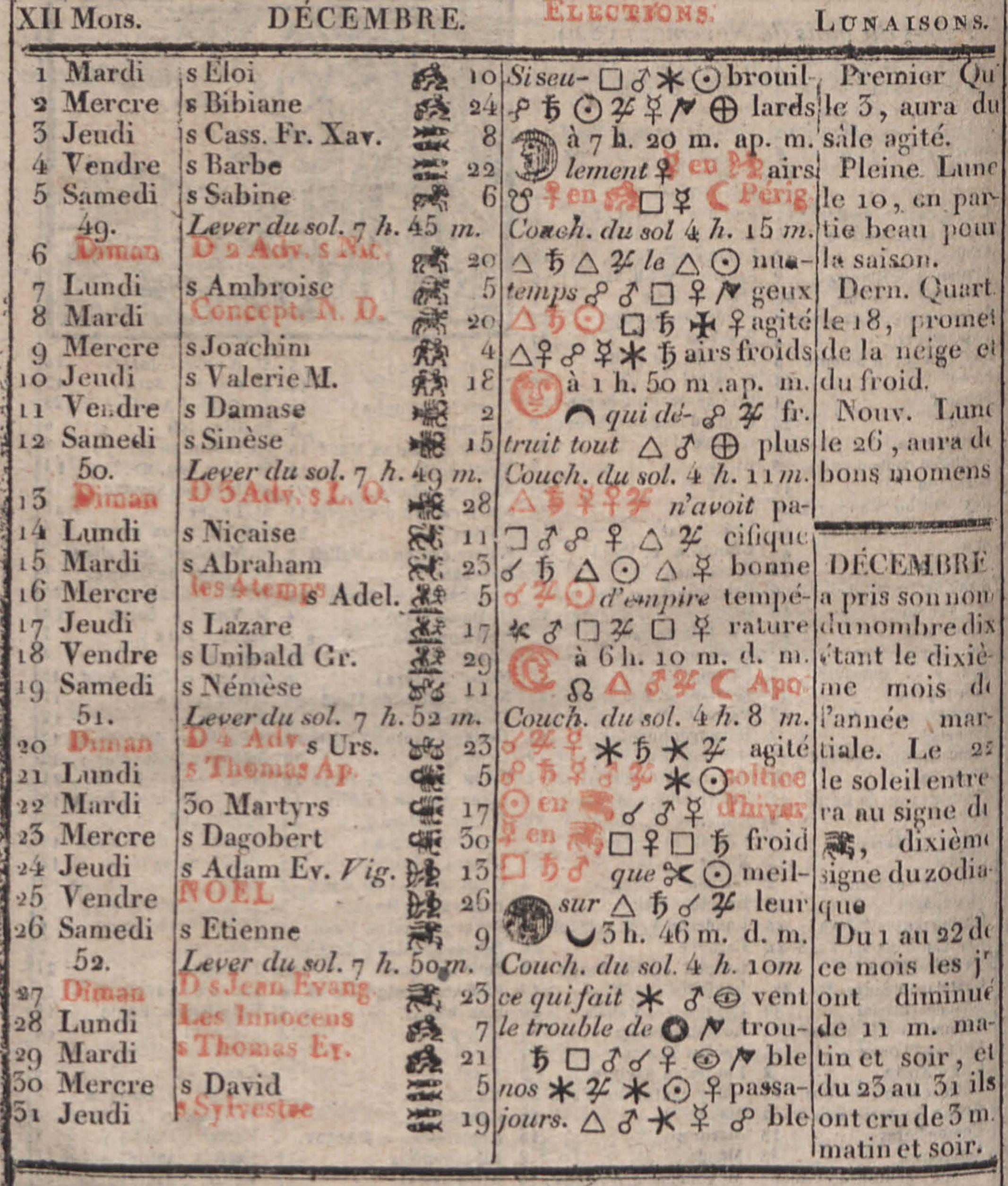
Defchaud .

Bulle

Cardel



		1	1	THE STATE OF	是是		
		1014	96	. Amour	(Jura)	16	
	Morez (Jura) Morges			. C'a de		12	
				. Genis (23	
	Morzine			Gingelp		6	
					en Savoye	2	
No.				. Jean de		11	
		-			n Savoye	5	
	Mury canton d'Argovie 1	-		. Légier	-	18	
	The second secon	30		e Marie	aux mines	4	
	Naters canton du Vallais				e c. du Vallala	8 2	
	Neuchâtel			The second second	de Courtes	- 2	
	Neuveville c. Berne 2		1000	Marie Control of the	oubs)	25	
3	N. Dame d'Ab.	4			c. Berne	18	
_	Noirmont canton Berne	5		allas (J		7	
-20	Noroi	11	S	allenove	8	31	
	Nozeroi (Jura)	2	S	arnen c	. Unterwald	18	
	Nyon canton de Vaud	26	S	chaff au	fin	17	
9	Oberhasli	6	18	chwitz		12	
1	Oetikou canton Zurich	19	8	eengen	c. d'Argovie	17	
9	Oenfingen	30	S	elongey	(côte d'or)		
	Ollon canton de Vaud			lien		21]	
1	Olten canton Soleure					e 18	
	Orgelet (Jura)	-		Sombacou		36	
	Ormont deffors				Un'erwald		
	Ornans (Doubs)				an lac de C		
	Oron canton de Vaul			The second second	nton Lucern		£.
					en Savore	3	ð
	Payerne canton Vaud					2	ļ
	Petites chiettes (Jura)	10		Lhaingen	er er	21	и
8	Petit bornand			Thoirette		16	z
	Pfestikon canton Zurleh	4		Untarfood	n c. Berne	15	۰
200	Planchaibas	3		Utznacht		14	ı
_	Pieure	03		Vald		3	6
	Poulli	10.100		Vanzi		6	۰
26			-	The second secon	c. Lucerne	6	0
19	Rances				en c. Zurie	and the	8
	Rheinfelden c. CArgov					9	
2		. 7	,	Verfoix	canton Gene	ve 11	
	Richterswyl	17			haute Saone		
	Rochevineux	30	1000	Vevey		24	_
	Rolle canton de Vaud		_		(haute Sao		
	Romainmotier c Vaud			Wintert		5	
	Rorfchach el 3t. Gall		5	Vinzier	The state of the s	1 3	Ì
27	The state of the s	10	9		i c. Vallais	13	
-	Rumilly				nton de St. C	Sall 1	7
	Sæckingen			Zoffinge		1	
1.777.1827	Saillans (Drôme)			Zurich	the state of the state of	_ 1	
		-		Name and Address of the Owner, where the	-	Contract of the last	



On profite encore du peu de beaux jours de cette arrière saison pour finir d'arracher les vieilles vignes, pour porter la terre, opération nécessaire que le vigneron ne doit pas négliger, sans cela les souches du bas sont ensevelies par la terre que le fossoir et les pluies y accumulent toutes les années, et dégarnit, par ce moyen, la partie supérieure

Foires du mois de Décembre 1829.

A igle c. Vaud 16	
Itorfc. Uri 3 24	Gendrey (Jura) 18
Altstædten c. S. Ga.10	Gessenai c. Berne 4
Ambérieux 7	Gex (Ain)
Annecy en Savoye 7	
Arau 16	Glaris 10
Arbois (Jura) 10	Grenoble (Isère) 4
Arcev 21	Hermites N. D. 4
Aromas (Jura) 3 & 22	Huthwyl c. Berne 2
Aubonne c. Vaud 1	Igny (Marne) 22
Beaufort enSavoye 24	Kaiserstuhl c. Arg. 7
Belvoye 7	Kaisersberg 7
Bex canton Vaud 51	Klingnau c. Arg. 28
Bienne 31	Küblis 16
Blamont (Doubs) 7	Lagnieu (Ain) 9
Bonne c. Genève 8	The state of the s
The state of the s	Langnau c. Bern 9
Bremgarten c. Ber. 14	Lauffen 14
	Lenzbourg c. Arg. 10
Bulle c. Fribourg 10	Lisle sur le Doubs 22
	Lons-le-Saunier 15
Cerlier c. Berne 2	Lucerne 22
Châbles s. Salève 18	Martigny c. Vallais 7
Chaumergi (Jura) 18	Mirecourt (Vosges)12
Clairval (Doubs) 1	Montbéliard 14
	Monthey c. Vallais 31
	Montmélian en Sa. 26
19.7	Morez (Jura) 21
CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	Moudon c. Vaud 28
The second secon	Mulhausen 7
The state of the s	Neuveville c. Ber. 29
The second secon	Nodau c. Berne 8
Echandense. Vaud 26	Ogens 26
Eglisau c. Zurich	Olten c. Soleure 14
Einsiedelne Shw. 4	
The state of the s	Orgelet (Jura) 24
Entlibuch c Lucer. 1	Payerne c. Vaud 24
Estavayer c.Frib. 2	Pfullendorf 16
Faucogney (h. S.) 3	Poligny 8
Ferney V. 3 21	Pontarlier 10
Fontaine c. Neuch. 12	
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Pont du bourg 2
Frauenfeld 7	Porentrui 7
The state of the s	



Port sur saone	9
Quingey (Doubs)	14
Rapperswyl	16
Recologne (Doubs)	15
Reichenbach	8
Romont c. Frib.	1
Roulous	28
Rue c. Fribourg	
Russey	17
St. Amour	3
	2
St. Claude (Jura)	7
St. Hilaire	4
St. Lupicin (Jura)	
S. Julien j.	12
St. Trivier de Cour	
18 &	
Salins (Jura)	
Samœns en Savoy.	16
Sancey le grand	26
Sarnen c. Unterw.	1
Schwitz	4
Seillères	18
Selongey (c. d'or)	100
Strasbourg	26
0	10000

Sursee c. Lucerne

26

Tassenières Thonon en S. 7 Thun c. Berne Troistorrens c. Val. 1 Ueberlingen 7 Waldshudt (f. noire)7 Vatwyl Vercel (Doubs) 24 Vezelley Vielmergen c. Arg. 2 Villeneuve c. Vaud 3 Villisan c. Lucer. 14 Winterthur Vius en Sale Yverdon f. de bétail 26 Zweisimmen Zug



EPINE MERRINES

DESCRIPTION de ses Quatre Saisons.

Premier Quartier, de l'Hiver.

Cette ennuieuse saison prend entrée, au moment que le soleil accroche le premier degré du bouquetin céleste, qui forme le solstice hivernal; ce qui est arrivé pour celui-ci, le dimanche 21 Décembre de l'année dernière, à 7 h. 24 m. du soir; alors on pouvoit observer sur la perspective du globe du monde le 10° degré du sur l'horison oriental, le 10° degré du sur l'occidental, le 25° du bélier au zénith et le 25 des sur au nadir; 4 et 9 à la 4° maison planétaire. 4 au 5 de l'archer et 9 au 24 du po det le © à la 5°, 8 au 17 du 25 et l'autre au co du 26, h rétrog. à la 12° au 2 du 26.

De cette ascension on probabilise pour un hiver tempéré, les fleuves seront grands, sur la fin il fera froid et ventera; passons à son détail.

Janvier, vent, neige et froid, et petites lueurs pour étrennes. La nouvelle lune et son premier quartier ont beaucoup de ressemblance pour des airs assez pénibles. La pleine lune distribuera, en partie, des instans doux, sujets à pluie on neige. Le dernier quartier fait présumer

quelque peu de recréable.

FÉVRIER, les premiers jours, en partie, froid et sombre. La nouvelle lune déchargera des vents neigeux, puis quelques lueurs et du gel. Le premier quartier fait croire à d'agréables momens, mêlés de froid et de neige. La pleine lune veut du froid clair et des airs agités. Le dernier quartier veut des airs passables.

Mans les premiers jours sont pour des airs apres et pluvieux. La nouvelle lune semble annoncer quelque peu de favorable. Le premier quartier ordonne des vens pluvieux et des fraicheurs. La pleine lune dénote une turbulence

d'airs, suivie de profitables.

Le dernier quartier se dispose pour des airs nuageux et frais.

Second Quartier, du Printemps.

Les hébreux commençoient leurs années dans cette saison; il paroit qu'ils avoient raison, parce qu'en elle le soleil recommence le tour des douze signes du zodiaque, par son entrée au premier mobile, il met les jours et les nuits de renouvelle et rajeunit; la terre r'ouvre de nouveau son sein, et produit de nouvelles plantes; ce qui les autorisoit à lui donner ce premier pas. Ce quartier siréjouissant prendra naissance le vendredi 20 Mars, à 9 heures o m. du s. le roi des planètes occupera le palais N° 5 appartenant au général 3, 2 et 5 à la 1° maison parmi les 2. 4 à la 1 dans son signe d'automne, 3 à la 7 sur les cornes du 2, 5, hà la 9 & au 23 de l' 3; et enfin Ecube à la 11 au 4 des 25. Printemps venteux et sujet à la pluie, examinons-le plus en détail.

Avril présente incontinent de l'humide frais. La nouvelle lune se mêle de divers airs, toutefois favorables. Le premier quartier continue à donner du profitable. La pleine lune, si ce n'est un instant de trop frais, aura une belle face. Le dernier quartier montre peu de réjouissant.

Mai semble de suite donner de la pluie. La nouvelle lune alternera ses airs. Le premier quartier présente une couple de manvais instans. La pleine lune n'aura pas tout de bieu bon. Le dernier quartier, hors un instant, paroît meilleur.

Jun prend naissance avec la nouvelle lune et croit donner de la pluie et du chaud. Le premier quartier augure du bon fructifiant. La pleine lune désigne des tonnerres, du vent, du chaud et de la pluie. Le dernier quartier dit du chaud fertile.

Troisième Quartier, de l'Été.

l'Eté prend toujours naissance à la queue du printemps; il vient revêtu d'opulence, répandre l'abondance parmi nous et sur nos contrées le 21 Juin à 6 h 43 m. du soir, moment que le soleil sera parvenu au plus haut de son période, d'où il contemplera un petit instant tout le septentrion et se jetera de nouveau sur le dos de l'in , qui le redescendra en sûreté vers ses compatriotes; Ceux qui désireront connoître pour conjecturer, sur ce que le ciel planétaire p ésentera dans ce moment; on leur dira que le O et & tiendront la droite et la gauche de la pucelle, & toujours jaloux, se prépare pour recevoir à son tour ses caresses empressées, h à la maison des morts au 3 du Ret, il n'a rien la à commander, 4 à la 12 rét. au 8 du 12, enfin Madame Ecate est sur le point de se lever tegant le 50 du & De cette situation on enaugu-

re des bonnes chaleurs, mais aussi des tonnerres et orages: mais examinons de plus près sa température.

velle lune pour de la pluie, des tonnerres et de la chaleur. Le premier quartier offre aussi une forte chaleur et des instans sinistres. La pleine lune travaille pour du fertile et des coups de tonnerre. Le dernier quartier se voue au chalureux, de même la nouvelle lune.

Aoust s'occupe ainsi que le premier quartier d'un bon temps. La pleine lune est à craindre pour quelques irruptions désastreuses sous set, au dernier quartier et à la nouvelle le lune température favorable.

Seprembre. Cette entrée est pour du bon. Le premier quartier variera quelque peu ses airs. La pleine lune fera tonner, pleuvoir et des airs agréables. Le dernier quartier et la nouvelle lune sont pour du fertile.

Quatrième quartier, de l'Automne.

Le prince des astres, pour aller se promener sur la grande ornière qui divise le glebe terrestre en deux parties égales, a descendu tous les degrés de la 12 ; annoncant que le second équinoxe s'est fait le mercredi 23 septembre à 8 h. 48 m. du matin; Il se trouve dans ce moment que toutes les planètes sont dans la partie orientale du firmament, h et la 1 à la 10 maison dans le signe du soleil, la blonde au 9 degré et le barbu au 14, det son prince à la 11, celui-ci au oo des 1 et son prince à la 11, celui-ci au oo des 1 et le sujet au 19 de la 12 au 23 des 12 au 9 du 12. Ce qui fait espérer une assez bonne saison. l'assons au détail des lunaisons.

Octobre aura de l'agréable les premiers jours. Le premier quartier participera à de beaux jours et à des vents sâles. La pleine lune présume de décharger une turbulence d'airs. Le dernier quartier s'engage pour un bon temps. La nous velle lune veut d'abord de la pluie ensuite su recréant.

Novembre, temps frais en entrant. Le premier quarier fera dominer le sombre humide frais. La pleine lune est portée pour le beau mais trop frais, au dernier quartier du clair froid, des vents sujets à neige. La nouvelle lune se di agréable. Décembre promène d'abord des nuages frais et le primier quartier du froid et de la neige. La pleine lune s'efforce de donner de l'agréable. Le dernier quartier aura des airs compliqués. La nouvelle lune voguera par des airs assez recevables.

Des Éclipses.

Quatre éclipses auront lieu cette année, deux de soleil et deux de lune. La première est à la lune le 20 Mars à 2 h. 25 m. après midi, étant de jour, est invisible pour nous. La seconde est au soleil le 3 Mai, à 11 h. 3 m. du soir, ainsi, aussi invisible pour nous. La 3e est à la lune le 13 septembre à 6 h. 34 m. du matin, elle sera visible en Afrique, Amérique et à l'occident de l'Europe, elle commence à 5 h. 19 m. du matin, milieu à 6 h. 3+m., la fin à 7 h 49 m., durée 2 h. 30 m., grandeur 7 doigts 20 m. du côté austral de la lune, elle se couchera à 5 h. 45 m., ainsi elle n'aura qu'une petite échancrure. La 4e est au soleil le 28 du dit septembre. Nouvelle lune à 2 h. 10 m. du matin, par conséquent elle nous sera invisible.

De la fertilité de la Terre, des Guerres et Maladies.

Si la température de chaque saison n'est pas bien réglée et les ouvrages faits en temps con-

venables, on ne sauroit espérer une abondance en tous biens ; et comme il n'échappe presque point d'année, sans revers, dans l'une ou l'autre saison, il est à craindre que celle-ci n'essuie quelques contretemps, dans certaines contrées, d'une manière, et dans, d'autres, d'une autre ; ensorte que probablement les récoltes de notre climat ne donneront pas toutes dans la même proportion, en abondance; toutefois, on dit, abondance de blé, assez de vin de garde, beaucoup d'huile et de gros bétail; les arbres seront passablement fertiles, les fruits avancés et tardifs seront bons, l'année sera propre à planter tout arbre. Quoiqu'il en soit, il faut croire que la Providence agira toujours pour notre plus grand bien. Un Quidam dit, qu'il régnera des guerres en quelques régions, des naufrages et quelques autres calamités dans les mers. Et comme & excitera des vents mal-sains en été, des tempêtes, vents turbulents, des grêles, des débordements d'eaux avec inondations etc. des fièvres malignes, des inflamations de poitrine etc. auront aussi lieu, surtout dans les coins de pays où ces fléaux auront donné; et il s'en suivra que quelques grands personnages, mais encore plus de petits diront adieu à ce bas monde. Donc, pour nous mettre à l'abri de tout ceci, tenons nos reins ceints et nos chandelles allumées.

Explication des signes astronomiques.

Septentrionaux. Les 12 signes	du Zodiaque. Méridionaux.
O. Le Bélier répond à o degr. I. Le Taureau à 30 II. Les Gemeaux à à 60 III. Le Cancer à 90 IV. Le Lion à 120 V. La Vierge 33 à 150	VI. La Balance répond à 180 degration in the la 210 le 210 le 240 le 240 le 270
Le Soleil a 9 planètes reconnues. Mercure qui a donné son nom à Mercredi. Vénus à Vendredi. La Terre Mars à Mardi. Jupiter à Jeudi Samedi. Herschel découverte en 1783.	Piazzi ou Cérès découverte le 1 er jour du 19° siècle. Olbers ou Pallas découverte en 1802. La lune satelite de la terre donne son nom à Lundi. Nouvelle Lune. Premier quartier. Pleine Lune. Conjonction. Nœud descend. Opposition.



RELATION HISTORIQUE.

Revue annuelle.

Société d'Émulation patriotique.

La Société d'émulation patriotique a tenu trois séances depuis celles dont nous avons rendu compte dans notre précédent Almanac, savoir les 13 février, 3 juillet et 6 novemb. 1828, dans lesquelles elle s'est occupée des divers objets d'intérêt public qui doivent naturellement exciter sa sollicitude, soit pour examiner les lettres, mémoires ou autres pièces qui lui ont été adressés à l'occasion des concours qu'elle avoit ouverts, soit pour offrir de nouveaux encouragemens à notre industrie et provoquer de nouvelles lumières sur des questions d'utilité générale.

Elle a , à l'unanimité, jugé digne d'être couronnée une Description topographique de la Chatellenie du Landeron, dont l'auteur s'est trouvé être le Chef même de cette Juridic-

tion, Mr. le Chatelain Louis de Meuron, à qui elle a en conséquence, adjugé le prix promis, consistant en une médaille d'or du poids de 12 ducats. Le public a paru confirmer ce jugement par l'empressement avec lequel il a lu ce mémoire, dont plus d'une feuille périodique a aussi parléavec éloge.

Quatre montres avoient été envoyées au concours pour disputer la prime promise par le précédent programme. Ces montres ont été soumises d'abord à une série d'observations suivies pendant 105 jours consécutifs, afin de bien constater leur marche diurne et ses variations, puis confiées à l'examen de 6 experts choisis parmi les plus habiles horlogers de nos montagnes et du Val de Travers, (a) pour juger de leur

⁽a) Mrs Fréder. Houriet et Fréd. Favre pour le Locle, Savoye-Gabus et Théoph. Matthey pour la Chauxde-fonds, Richard de Fleurier et Pétremand de la Côte aux fées pour le Val de Trayers.

construction matérielle, et du degré de persection des diverses pièces dont elles se composent. Le résultat de cette double épreuve a été, que la Société adoptant les conclusions du rapport de ce Jury, aussi éclairé qu'impartial, a cru devoir décerner à celui qui a fait l'une de ces montres, non la prime de dix louis qu'elle avoit offerte, parce que toutes les conditions du programme ne lui ont pas paru avoir été suffisamment remplies, mais six louis comme prime d'encouragement. Le billet qui accompagnoit cette montre ayant été ouvert, on y a lu le nom de Mr. Th. Lorimier, domicilié à la Chaux de fonds. Les trois autres pièces ont été

rendues à leurs propriétaires.

La Société a trouvé convenable de faire imprimer et répandre dans le pays en nombre suffisant d'exemplaires pour qu'il put facilement être connu de nos horlogers, le rapport détaillé et motivé du Comité spécial qu'elle avoit chargé d'observer ces pièces, rapport qui lui a paru de nature à pouvoir éclairer et guider en plus d'un point ceux de nos artistes qui ont à cœur leur propre instruction et le perfectionnement de l'art qu'ils professent. Car elle pense que la dextérité de la main et la pénétration d'un esprit inventif ne suffisent point si l'on n'y joint pas quelque théorie et la connoissance des principes. C'est dans cette opinion qu'elle continuera à offrir des primes pour encourager ceux qui s'occupent à faire de la bonne horlogerie, la seule qui puisse soutenir notre fabrique, et en mettre les produits en rapport avec ceux des fabriques étrangères qui se perfectionnent tous les jours. Mais avant de publier un nouveau programme à ce sujet, elle a voulu consulter des hommes de l'art, pour le faire plus sûrement porter sur des points d'une utilité bien reconnue; ce qui est cause qu'au moment où nous écrivons ceci, il n'a point encore paru.

Aucun mémoire ne lui étant parvenu sur la question concernant les constructions rurales, qu'elle avoit, après un intervalle de quelques années, remise au concours, elle l'a retirée pour lui en substituer une qui stimulera sans doute le zèle de quelque ami de l'hymanité, su r les causes des fréquens naufrages qui arrivent sur notre lac, les améliorations dont seroit susceptible notre genre de navigation pour les prévenir, et les meilleurs moyens d'y remédier par des mesures de police applicables à nos localités, et un système de sauvetage régularisé sur nos bords. Un prix de la valeur de 12 ducats est promis à l'auteur du mémoire qui résoudra cette question d'une manière satisfaisante au jugement de la Société.

Un prix de même valeur continue à être offert à la description topographique d'une de nos Juridictions non encore décrite, qui sera

trouvée en être digne.

Un prix de la valeur de 20 ducats, et un accessit de la valeur de 12 sont promis aux auteurs de deux catalogues bien faits des ouvrages imprimés (y compris les cartes géographiques concernant le pays de Neuchâtel, ou ayant de Neuchâtelois pour auteurs : catalogues qui for meroient, par conséquent, deux séries, l'une des ouvrages qui ont été publiés sur ce pays; l'autre, des ouvrages qui, sur quelque malie re que ce soit, sont des productions de quelqu'un de nos compatriotes. Sans en faire una condition de rigueur, la Société désire, que ce catalogues ne se bornent pas à une simple no menclature, mais qu'ils soyent accompagnés de quelques remarques critiques, et de notices sul fisantes tant sur les ouvrages même que sui leurs auteurs et les différentes éditions qui et ont été faites. Sans vouloir non plus rien prescrire d'exclusifaux personnes qui s'occuperon de ce travail, la Société indique pourtant das un programme assezdéveloppé, et auquel not les renvoyons, la marche et le plan les plus con venables à adopter pour répondre à ses vue Et comme ce travail appellera à des recherche plus longues et plus disheiles, elle a recule jus qu'au 31 Décembre 1829 l'époque où les me moires sur ce sujet devront lui parvenir.

Enfin elle offre une prime de 12 ducats al fabricant ou à l'ouvrière qui inventera un nou veau point, ou un nouveau fond en dentelle qui pourroit remplacer le tulle actuel et réus

miroit d'ailleurs toutes les conditions exigées pour la dentelle. Moins il seroit susceptible d'être imité par les machines, et plus la découverte en seroit utile. Les pièces qui seront envoyées au concours, devront, comme il est d'usage pour les mémoires écrits, porter une dévise ou un Nro, et être accompagnées d'un billet cacheté portant le même Nro, ou la même dévise avec le nom et l'adresse de l'auteur, et parvenir (ainsi que les mémoires sur les deux premières questions) à Mr. Lardy, Pasteur à Colombier, avant le 1 Mars 1829.

Société biblique.

Le Comité central de la Société biblique, a. par les ordres de la Direction, après que celleci en a eu pris connoissance, publié son 4º rapport, lequel rend compte de sa gestion et de tout ce qui a été fait dans l'intérêt de la Société pendant les 5 ans qui se sont écoulés depuis la publication du précédent rapport en 1823. Le Comité fait remarquer d'entrée, que dans une sphère d'activité aussi restreinte que la sienne, Il ne pent pas toujours y avoir à dire des choses ou assez nouvelles ou assez importantes pour exiger des publications annuelles : ce qui n'em-Pêche pas que l'Etablissement nesuive d'un pas reglé et continu la marche qui lui a été tracée des son origine, comme un foible ruisseau, qui, pour être caché dans l'ombre, ne cesse pas de couler et de porter la fécondité dans la prairie qu'il arrose.

On voit, en esset, par les détails contenus dans ce nouveau rapport, que des années de silence n'ont pas été des années d'inaction, ni un temps pordu pour l'œuvre Biblique parmi nous, mais que le Comité directeur s'est occupé avec sellicitude et avec suite de tout ce qui pouvoit en procurer l'avancement. Deux nouvelles répartitions des Saintes Écritures, l'une en 1824 de 654 Bibles et 519 Nouveaux Testamens, l'autre en 1825 de 549 Bibles et 588 N. T. entre les diverses Paroisses de ce pays, jointes aux précédentes et à ce qui a été vendu du dépêt à des particuliers, ont porté au-delà de

4000 le nombre d'exemplaires qui en a été répandu par les soins de la Société parmiles 53000 ames qui forment notre population. Ce qui prouve, au reste, que le manque de livres saints s'étendoit à beaucoup plus de gens qu'on ne vouloit le croire, et suffiroit pour démontrer, si elle pouvoit encore être contestée, l'utilité de l'établissement à laquelle plusieurs resusoient de croire, mais que comprenoient très bien les amis de la Religion. Cependant le Comité, pensant avoir pourvu aux premiers besoins, aux besoins les plus pressants, ne fera plus, au moins de quelque temps, comme il étoit convenable de le faire d'abord, de distributions générales à tout le pays, mais satisfera aux besoins restants, ou à ceux qui surviendront, ensuite des demandes partielles que lui adresseront les Comités de Paroisse à mesure que ces besoins se feront sentir.

La correspondance qu'il estappelé à soutenir avec MM. les Pasteurs lui a fourni l'occasion de faire connoître au public dans son rapport par des extraits de quelques-unesde leurs lettres, des détails touchants et bien propres à réjouir les âmes pieuses sur l'intérêt que l'on prend dans un assez grand nombre de nos Paroisses aux travaux de la Société, et sur les fruits d'édification qu'ils produisent.

Par une mesure à lafois humaine et chrêtienne, le Comité a déposé un certain nombre de
Bibles et de nouveaux Testaments dans nos
prisons pour fournir à ceux qui y sont détenus
des moyens de revenir au bien, et dans les deux
Hôpitaux de Neuchâtel, afin que les malades
qui vont y chercher leur guérison y trouvent
aussi les consolations de la parole de Dieu, si
nécessaires à ceux qui souffrent.

Il a souscrit pour 100 exemplaires au Bulletin que le Comité de la Société biblique protestante de Paris publie chaque mois concernant ses travaux particuliers et ceux des Sociétés qui lui sont affiliées. Ces Bulletins sont envoyés à tous les Comités de Paroisse avec prière de les faire circuler, afin que ceux qui s'intéressent à la cause Biblique, soyent instruits des succès qu'elle obtient dans toutes les parties du mende connu.

L'article de la comptabilité ne devoit pas être omis dans ce rapport. Le compte que rend le Comité offre en résultat

Recette.

Solde de l'ancien cte L. 7229 18 - Recu pour souscriptions arrièr, dons ventes de Bibles, intérêts des fonds etc.

Dépense.

Dépense.

Achat de 500 Nouveaux Testam^{ts}
reliure de Bibles et N. T. impression de rapport, port des envois faits aux Paroisses et menus
fraix

» 4809 16

Reste L. 5938 1 -Ce qui offre un solde d'environ 54 louis audelà du capital de 500 louis, que l'on a dû sonder au terme du règlement, et conformément aux intentions exprimées par les premiers souscripteurs : capital qui doit s'accroitre graduellement de un 10° de chaque souscription et dont l'intérêt sussira un jour aux dépenses, sans qu'il soit besoin de solliciter de nouvelles contributions. Mais on comprend que l'on n'en est pas encore là et que pour en accélérer le moment, il faudra recourir encore plus d'une fois à la bienfaisance des personnes religieuses, comme le Comité vient de le faire en demandant une 3° collecte en faveur de l'Etablissement. Le programme d'institution statuoit qu'il s'en feroit une chaque année, générale dans tout le pays. Douze ans se sont écoulés dès lors, et il ne s'en étoit sait encore que deux, l'une en 1816, à la naissance de l'association, l'autre 5 ans après, en 1821. Trouveroit-on étrange, qu'au bout de 6 autres années, pour un objet aussi sacré, et auquel chacun des Souscripteurs, en y prenant part dès l'origine, se promettoit, sans donte à lui même, d'y consacrer annuellement quelque chose, on soit revenu à la charge pour demander l'accomplissement de cet engagement tacite de la conscience, et n'applaudira-t'on pas au parti que le Comité annonce avoir pris, de revenir à l'ordre qui avoit d'abord été établi en percevant désormais à de moins longs intervalles, ce que les fidèles destineront à l'œuvre pie dont il a la direction? Nous pensons avec lui que le rapport dont nous venons d'offrir la substance, loin de refroidir leur zèle, leur aura fourni des motifs de plus à le déployer efficacement à l'occasion de cette 5° collecte, faite au printemps dernier dans tout l'État. Nous ne pouvons pas en faire ici connoître le produit, tout n'ayant pas encore été verse dans la caisse de la Société; sans doute parce qu'en divers endroits les circonstances en auront retardé la perception. Nous y suppléerons une autre annéc.

Temples réédifiés.

Nous nous plaignions, il n'y a que peu d'années, du peu de soins que l'on apportoit à l'eutretien de nos temples. Dès lors s'est manifeste parmi nous un zèle bien louable, et comme un éveil général. Nous n'avons pas la présomption de croire que nos observations y ayent contribué en quelque chose : car nous ne voudrions pas réaliser la fable de la Mouche du Coche. Mais il nous a été bien doux de voir la piété de nos Concitoyens correspondre aux vœux de la nôtre. Déjà nous avons signalé avec honneur dans nos dernières seuilles, septà huit de nos Paroisses, qui se sont distinguées par la maniere en laquelle elles ont restauré leurs temples dégradés. Deux autres ont reconstruit le leur à neuf cette année, Liguières et Colombier.

La première (Lignières) aidée de quelques dons particuliers et d'une subvention de L 1500 qu'elle a obtenu du Roi devenue collecteur de cette Église, par arrangement avec le Gouvernement de Berne, qui l'étoit jadis, a célébré encore les fêtes de Pentecôte dans son vieux temple, qui, démoli immédiatement après, a été réédifié avec une telle célérité, que le nouvel édifice a pu servir déjà à la Communion de Septembre et à la solennité du Jeune. Il est vrai qu'il n'y avoit encore que la carcasse du bâtiment, les quatre murs et le toit, sans portes ni fenêtres, ni bancs, ni aucun achèvement

intérieur. Mais cela même est remarquable, et ne s'explique que par l'empressement, l'activité et la louable émulation avec lesquels et la Commune et les particuliers de toutes les classes et de tous les âges ont rivalisé pour accélérer l'ouvrage, et amener promptement à bien une entreprise à laquelle tous ont paru prendre un intérêtégal, y consacrant leur temps, leurs bras, leurs attelages, et tous les moyens dont chacun pouvoit disposer, aux dépens même de leurs affaires particulières, dans une saison où les travaux de la campagne sembloient réclamer tous leurs soins: exemple rare d'esprit public, et qui prouve bien que c'est dans les lieux. où l'on a conservé le plus de restes de la simplicité des mœurs antiques, que l'on tient aussi le plus aux besoins de la piété et aux habitudes de la dévotion. Le bâtiment a été achevé avec soin dans toutes ses parties, et a présente, le jour de l'inauguration qui s'en est faite avec une édifiante solennité, le dimanche 9 novembre dernier, un Temple vaste, propre, décent et commode. La paroisse, ayant exprimé le désir que son ancien Conducteur spirituel, Mr. le Pasteur Vaucher de St. Aubin, fut adjoint à son l'asteur actuel pour en faire avec lui la dédicace, la vénérable classe a adhéré à ce vœu honorable, et pour ceux qui le formoient et pour celui qui en étoit l'objet, circonstance qui n'a pu qu'ajouter à l'intérêt de cette auguste cérémonie.

L'ancien temple de Colombier datoit du commencement du XIV° siècle. Il menaçoit ruine, et auroit été vraisemblablement rebâti plutôt, si un conflit d'intérêts entre les trois Communes de Colombier, Auvernier et Areuse auxquelles il étoit commun, n'eut rétardé cette opération jugée plus urgente d'année en année. Par une convention faite entr'elles sous la médiation du Gouvernement et avec l'intervention de la compagnie des Pasteurs dans le double but de régler définitivement les charges de chacune, et de répartir les fonctions du l'asteur d'une manière mieux appropriée à leurs besoins respectifs, toute dissiduée à été applanie, et l'on mis la main à l'œuvre incessamment, Auver-

nier y a contribué d'une somme de L 500 au moyen de laquelle il est déchargé de tous frais d'entretien à l'avenir; le Roi a bien voulu y consacrer 60 louis, des souscriptions particulières en ont produit environ 500, le reste de la dépense sera à la charge de Colombier, à une très petite portion près qui regardera Arenze.

Sur dix-sept pierres sépulcrales, qui étoient dans le vieux Temple, et qui ont été levées avants idémolition en présence d'une commission spéciale, 6 offroient des inscriptions lisibles de temps assez modernes, 2 portoient les armoiries de l'ancienne Maison de Colombier, 1 autre deux haches d'armes placées en croix dans un écusson: les armoiries et les inscriptions des autres étoient effacées. Dans l'une de celles-ci étoit une longue épée, un fort éperon en acier, un fer de lance, des bandes decuir et le cimier d'un casque. Dans l'épaisseur de l'un des murs on a trouvé une cachette où étoient déposés des morceaux de crane humain, quelques menus ossemens, trois pièces d'une plaque de cuivre ciselé et une boucle d'oreille ronde et creuse en or.

La première pierre du nouveau Temple a été posée le 8 Juillet, la charpente et le toît vers le 20 Octobre. On y travaille avec assez d'activité pour qu'il puisse être achevé dans le courant de l'été prochain. Ce sera un édifice d'une architecture noble et simple à la fois, qui offrira quelques ornemens et de belles proportions.

Instruction publique.

Le cours de géomêtrie et méchanique appliquées aux arts, qui fut annoncé l'aunée dernière, comme prêt à s'ouvrir au Loele et à la Chaux de fonds, ouvert en esset, dès le commencement de l'été, est en pleine activité, et osse déjà des résultats qui en promettent de plus grands pour la suite. Donné avec autant d'habileté que d'intérêt par Mr. Bresson, élève distingué de cette fameuse école polytechnique de France, d'où sont sortis tant d'hommes à talens, il est assidûment sréquenté par un grand nombre d'auditeurs, dissérens d'âge, d'état et de besoins, mais ayant tous le but

F

commun d'acquérir l'instruction utile à toutes les classes. On peut presque l'envisager comme une espèce d'école normale, puisqu'il est habituellement suivi par tous les instituteurs, tant des Communes où il se donne que des Communes voisines.

Mr. de Joannis donne pour la troisième fois, à Neuchâtel, un cours public de même nature dont le Magistrat fait tous les fraix et il y joint cet hiver un cours privé de physique générale et de chymie, qui en est, en quelque sorte, le complément. Il est impossible qu'il ne résulte pas de ces nouvelles sources d'instruction ainsi ouvertes simultanément, une masse précieuse de lumières, et des germes qui fructifieront un jour.

École de pauvres.

Des amis de la religion et du bien avoient, déjà depuis quelques années, établi à Neuchâtel pendant la saison de l'hiver, une école du soir et du dimanche en faveur de jeunes gens pauvres, qui approchoient de l'âge oùils devoient faire leur première communion, dans le double but de les soustraire au désœuvrement des heures de la soirée et de leur procurer au moins quelques connoissances utiles. On vient de donner plus d'extension à ce pieux établissement, en y joignant une école de tous les jours et de tout le jour, où des enfans d'un âge plus tendre, dénués de tout secours pour leur éducation de la part de leurs parens, sont confiés aux soins d'un Instituteur éclairé, qui non seulement doit les instruire, mais encore agir sur leur moral, leur former le caractère et le cœur, leur inspirer l'amour du bien, teur faire prendre des habitudes d'ordre et de travail. Une trentaine d'enfans sorment l'école de jour et 24 jeunes gens celle du soir. Le temps se partage entre des lecons proprement dites, des lectures ou des entretiens qui aillent au but, et des ouvrages manuels à leur portée. Oeuvre véritablement pie, toute en rapport avec l'esprit du christianisme, et la mieux entendue dans l'intérêt de la Société, puisqu'elle tend à combattre l'ignorance et l'oisiveté, ces deux grandes sources de corruption et de misère.

Exposition publique de produits des Beaux Arts.

Le Conseil d'État ayant annoncé par arrêt du 2 Juin 1828 qu'il y auroit au mois de Septembre suivant à Berlin une exposition des produits des beaux Arts, et qu'il accorderoit les mêmes facilités qu'en 1826 aux artistes Neuchâtelois, pour y envoyer ceux de leurs ouvrages qui en seroient jugés dignes, plusieurs d'entr'eux en ont profité pour produire au grand jour quelques-uns des morceaux que renfermoient leurs atteliers. Une exposition publique a été en conséquence ouverte à Neuchâtel le 30 Juin, et a offert aux regards du public pendant le mois de Juillet, une collection peu nombreuse, mais choisie, de tableaux, dessins, gravures, et autres produits nationaux, parmi lesquels, à côté de noms déjà célèbres et qui s'illustrent encore, on a vu figurer des noms nouveaux, qui promettent de rivaliser un jour avec eux. Un Comité chargé par S. E-Mr. le Gouverneur d'en faire l'examen, en a désigné 7 ou 8 comme particulièrement distingués, et propres à paroître honorablement au concours de Berlin. Ce sont 3 tableaux de Gros-Claude, 1 de Max.de Meuron, 2 de Mlle Osterwald, et 2 morceaux de Jaquemot, jeune graveur de grande espérance. Comme ceux des autres années, ces ouvrages sortis des mains Neuchâteloises ont attiré l'attention des connoisseurs, et confirmé l'opinion avantageuse que les précédens leur avoient donnée des progrès que fait parmi nous la culture des arts. Des lettres particulières l'avoient annoncé, et la gazette officielle de Berlin des 4 et 8 Novembre, a pleinement confirme ces premiers avis, en rapportant le jugement de l'académie même, tellement flatteur pour M' Meuron et Gros-Claude surtout, que nous regrettons de ne pouvoir le transcrire ici en entier.

Concert helvétique.

Il avoit été décidé à la dernière réunion de la Société Suisse de Musique en 1827, que cette réunion auroit lieu l'année suivante à Neuchâtel. C'étoit, en effet, le tour de cette ville: toutes les autres ayant déjà eu le leur, et plus

d'une deux fois. Ce n'étoit pas sans quelque souci que l'on en voyoit approcher le moment, car on sentoit qu'avec une population aussi restreinte, des moyens aussi bornés, et, disonsle, le peu de personnes qui parmi nous cultivent réellement la musique, on ne pouvoit pas aspirerà faire autant ni aussi bien qu'ailleurs, Genève, Berne, Zurich, etc. où l'on a rivalisé de dépenses et d'efforts pour donner de l'éclat à cette fête nationale. Il falloit se borner à tâcher de faire le moins malque le permettoit notre petitesse. A force de bonne volonté et de zèle, de soins et de préparations, on croit y avoir passablement réussi : on se flatte au moins de n'être pas resté trop au-dessous de ce qu'on avoit droit d'exiger de nous. Le Temple du bas avoit été accordé par le Magistrat pour le concert spituel, et disposé convenablement pour un grand orchestre. Un prolongement en bois au bâtiment du concert, y avoit ajouté une vaste salle à manger, décorée à l'extérieur et à l'intérieur de manière à paroître faire corps avec le bâtiment même. Des logemens étoient préparés pour les membres de la Société venant du dehors, dans des maisons particulières, où l'on s'est empressé de les acceuillir avec cordialité. S. E. Mr. le Gouverneur ayant mis à la disposition du Comité directeur son jardin du Donjon pour tout l'temps que dureroit la réunion, on avoit eu l'heureuse idée d'en profiter, pour ménager, à la suite de la répétition, qui a lieu d'ordinaire le premier jour, aux nombreux étrangers attires par la circonstance, une soirée en plein air avec illumination, rafraichissemens, musique, et tout ce qui peut embellir et animer une fête de cette nature. C'étoit le mardi 22 Juillet. Le temps s'étoit mis à la pluye, et menaçoit de contrarier, de rendre-même inexécutable ce Projet qu'on avoit caressé comme pouvant offrir quelque chose de nouveau, et qui ne se seroit point vu ailleurs. Mais, contre toute attente, dans l'après midi, la pluye cessa, les nuages se dissipérent, un ciel sercin, un air pur, un temps parfaitement calme, succédérent comme par enchantement, aux averses de la journée, et l'on pat jouir en plein des agrémens de cette

belle soirée qui se prolongea assez avant dans la nuit, et dont tous les assistans ne virent arriver la fin qu'à regret. Le mercredi fut le jour du grand concert ou concert spirituel à l'Eglise, où de belles voix se firent entendre, où les chœurs furent exécutés avec succès, où il y eut, en général, assez d'accord et d'ensemble pour contenter les amateurs. Le jeudi se donna dans la salle de musique le concert des musiciens, qu'ils appellent le petit concert quoique ce soit celui qu'ils présèrent, dit-on. Un bat brillant et animé termina le soir, comme de coutume, cette suite de divertissemens et de sêtes. Dès le lendemain (vendredi 25) on vit disparoître et s'écouler sur toutes nos routes l'affluence de monde qui y avoit été attirée des divers Cantons, et notre ville rendue à ses seuls habitans redevenir aussi calme qu'elle avoit été bruyante pendant ces trois jours.

Camp de Boudri.

Le Bataillon d'élite destiné à former le premier contingent, ayant dû être passé en revue par ordre de la Commission militaire fédérale, on a voulu le préparer à cette inspection supérieure, comme on l'avoit fait il y a quatre ans, à l'égard du 2° contingent, par un campement en pleins champs, où il fut exercé à tous les détails d'un service régulier, et soumis à toute la discipline d'une troupe armée en campagne. Ce camp dressé dans le même emplacement à peu près que le précédent, au-dessus de Boudri, a duré dix jours, du 19 au 50 Septembre, pendant lesquels nos jeunes soldats, ont passé le jour à la manœuvre et la nuit sous la tente, mangeant à la gamelle, pleins de gaîté et d'ardeur, montrant plus de bonne volonté sans doute que de savoir, mais faisant preuve de cette aptitude au métier des armes qu'on ne refuse pas plus aux Neuchâtelois qu'aux autres Suisses. A part deux jours de pluie qui ont fait éprouver quelques contrariétés, le temps a favorisé cette réunion. Il a été superbe surtout le jour de la grande revue pour laquelle avoient été envoyés comme Inspecteurs fédéraux, Mr. le colonel Forer de St. Gall, et Mr. le lieutenant-colonel

Saladin de Genève. Le Bataillon étoit commande par Mr. le lientenant-colonel Du Pasquier, et sous lui par Mr. le major Borel, tous les deux sous les ordres de Mr. le comte Fréd. de Pourtalès, colonel inspecteur de nos milices, et commandant en chef du camp. 6 compagnies d'infanterie, une compagnie de carabiniers et une compagnie d'artillerie (a) formoient ce rassemblement comprenant en tout 960 hommes. Le dimanche 24 on y a célébré avec recueillement et gravité un service religieux, où Mr. le ministre Louis Vaucher officiant en qualité d'aumonier a prononcé un sermon bien approprié à la circonstance. Pendant toute la durée de ce camp de paix il n'y a eu ni maladie grave, ni accident fâcheux, ni aucun manquement de conséquence à punir. Le bon esprit qu'on y a vu régner a montré des officiers et des soldats qui marcheront avec honneur sous les drapeaux de la Confédération, et s'il nous manque encore quelque chose sous le rapport de la tenue et de l'équipement pour être bien complettement en mesure, espérons tout du temps, et de ce sentiment d'honneur qui nous feroit rougir de rester en rien au-dessous de ce que la patrie a droit d'attendre de nous.

Industrie.

Ici se présente à nous plus de matériaux que nous ne pouvons en employer dans le cadre étroit où il faudroit les faire entrer. Il en est que nous sommes obligés de remettre à une autre année, il en est que nous ne ferons qu'indiquer celle-ci. Nous tâcherons de choisir ce qu'il y a de plus essentiel. Nous pourrons revenir sur le reste.

Fabrique de gants.

Une branche d'industrie qui fleurissoit depuis plus d'un demi siècle, principalement au Valde Travers et dans les vallées circonvoisines, qui avoit longtemps offert une ressource précieuse à un grand nombre de familles, et à laquelle plusieurs ont dû leur bien-être et leur aisance, la

dentelle, avoit sensiblement déchu dans ce pays depuis que dans d'autres on avoit applique l'usage des machines à sa fabrication. Les prix en étoient tellement tombés, que la plupart, des ouvrières qui s'en occupoient, ne pouvoient plus que difficilement y gagner leur vie. Il devenoit urgent d'apporter un remède à ce mal croissant d'année en année, en substituant à cette industrie en langueur et presque mourante, une industrie nouvelle, qui fut en rapport avec d'anciennes habitudes et compatibles avec les localités, qui n'exigeat pas un grand en train d'atteliers ou d'outils coûteux, et qui, comme la dentelle, fournit dans l'intérieur des familles, un travail convenable à la main délicate des personnes du sexe, à la portée même des ensans, facile à entremêler sans gêne comme sans perte, aux soins du ménage et aux paisibles occupations de la vie domestique. On l'a tenté, on croit y avoir réussi, en essayant d'introduire au milieu de nous la fabrication des gants, objet d'unc consommation à peu près universelle aujourd'hui, et devenu d'un usage si général, que l'on peut presque le regarder comme étant de première nécessité, et qui offroit d'autant plus de chances de réussite, que la matière première en est sous la main, puisque les fabriques étrangères tirent de notre pays même et de toute la lisière du Jura une bonne partie de leurs peaux. La première idée de cette tentative est due à Mr. le colonel Charles de Bosset, qui après s'en être onvert à quelques amis du bien, qu'il a trouvés très-disposés à y concourir avec lui, a stimulé le zèle d'un plus grand nombre par des déplacemens, des recherches, des sacrifices de plus d'un genre pour procurer les renseignemens nécessaires et les premiers élémens à coordonner. Des souscriptions par actions de 25 louis chaeune ayant été proposées, bon nombre de personnes aisées et bien pensantes, se sont empressées d'en prendre, non sans doute par speculation, les profits étant toujours bien incertains dans les commencemens d'une entreprise de cette nature, mais par esprit public, par patriotisme, en vue d'occuper utilement des bras maintenant oisifs, et avec la chance de ména-

⁽a) L'artillerie n'a pas campé, elle a été cantonnée au château de Colombier, d'où elle se rendoit tous les matins aux manœuvres du camp,

ger peut-être à d'antres après eux une précieuse source de gain. En peu de temps 176 actions ont été sous crites et ont offert un capital suffisant pour que l'établissement put être mis en activité. Lesiège en a été placé à Fleurier sous la raison de Sociéte pour la fabrication des gants, et sous la direction d'un Comité d'actionnaires dont l'un, M. Louis Bugnon, en soigne gratuitement les opérations, les écritures et tous les détails de manutention avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. La Société a fait venir de l'étranger (en Mai dernier) trois habiles couseuses et brodeuses pour enseigner gratis la couture et la brodure à un certain nombre de jeunes filles qui à leur tour ont dû en instruire d'autres, gratis aussi. 70 sont maintenant occupées à ce travail: leur nombre s'augmentera indéfinimentà proportion des développemens que recevra l'entreprise. Un chef d'attelier, qui connoît la partie des peaux, l'art du coloriste et tous les procédés de la fabrication, des ouvriers coupeurs entendus qui formeront des élèves, des Mégissiers pour la préparation des peaux, ont été appelés à Fleurier, où s'élève un bâtiment à leur usage, et où tout ce qui concerne un établissement de ganterie a été, en quelques mois, organisé de telle manière, que la nouvelle fabrique livre déjà à la consommation des gants qui peuvent rivaliser avec ce que les fabriques anciennes produisent de mieux. Il n'est sans doute aucun bon citoyen parmi nous qui n'ait vû avec intérêt cette création opérée en si peu de temps, aucun ami du bien de son pays qui ne doive en désirer le succès et la stabilité.

Un mot encore sur quelques-uns de nos Artistes.

Nous nous sommes toujours empressés à signaler dans nos feuilles en témoignage de reconnoissance ceux à qui les arts exercés parmi nous doivent des découvertes utiles, soit qu'ils eu soyent personnellement les auteurs, soit qu'ils les ayent provoquées et facilitées par des encouragemens et des sacrifices. A ce double titre nous indiquerons ici quelques noms qui nous semblent avoir des droits à une mention très ho-

Mr. Olivier Quartier, au Locle, cherche sans relâche des moyens de perfectionner plus d'une branche de l'industrie qui occupe tant de bras dans nos montagnes. Il travaille en ce moment à introduire des appareils pour les doreurs au seu d'après ceux qu'il a eu occasion de voir dans ses voyages, et qu'il a perfectionnés de manière à isoler complettement l'ouvrier de la vapeur mercurielle si pernicieuse à ceux qui y sont exposés. Le grand nombre de personnes d'ailleurs bien constituées que l'on a vu devenir complettement débiles, par cette cause, dans la force de l'âge, et dont les enfans naissent avec le germe des mêmes infirmités, fait désirer vivement que ces appareils, dont l'expérience, d'accord avec la théorie, a déjà justifié l'emploi, soyent adoptés désormais par tous ceux qui s'occupent du dorage au feu. Ils feront un immense gain

sous le rapport de la santé.

Le même Mr. Quartier a songé aussi à procurer à notre horlogerie une amélioration sensible en un point pour lequelelle a toujours été tributaire de l'étranger, les spiraux des montres. Dans ce but, il a envoyé, à ses fraix, à Genève, pour faire l'apprentissage de cette branche particulière, une jeune fille intelligente, laquelle devenue maîtresse à son tour, a dû former gratuitement des élèves au Locle, où l'on a déjà la satisfaction de voir cette industric naissante prendre faveur, et où l'on est d'antant plus fondé à espérer qu'elle réussira, que Mr. Quartier prépare lui même l'acier qui en fait la matière première par des procédés qui lui ont coûté de longues recherches, et qui donnent aux lames une parfaite égalité de force dans toute leur longueur.

Mr. Auguste Gros-Claude son collaborateur et son émule a aussi consacré ses veilles au perfectionnement d'une partie non moins essentielle du mécanisme des montres, la denture des roues fort défectueuse jusqu'à ce jour parmi nous. (a) Il a construit une machine qui taille

(a) Cette défectuosité de la denture arnsi que ceile qui a trait aux spiraux, est reconnue, et le besoin d'y

et arrondit les roues énarbrées, c'est-à-dire, assujetties aux pignons. Il a ainsi paré à l'inconvénient de risquer de gâter la division des dentures par l'arrondissage; en même temps qu'il a obtenu l'avantage de diviser et former des dentures sur le même axe que doit avoir la roue dans ses fonctions. Si les perfectionnemens trouvés par Mr. Gros-Claude laissent encore quelque chose à désirer, il est permis de croire que ses efforts ne tarderont pas à être couronnés du plus entier succès. Ce qu'il a déjà obtenu donne aux dentures des roues une supériorité décidée sur ce que l'on peut obtenir par les procédés ordinaires.

Nous extrairons ici du rapport imprimé sur l'exposition des produits de l'industrie, qui a eu lieu à Genève pendant l'été dernier, deux articles concernant des artistes de notre pays, que nous sauront gré de leur communiquer ceux de nos lecteurs qui n'auront pas eu connoissance de ce rapport. Les voici textuellement:

« On a vu à l'exposition deux prismes de mê-« me angle, l'une de flint-glas, l'autre de « crownglass de la fabrique de feu M. Gui-» nand, continuée par son fils et M. Duguet.

» En les plaçant sous les yeux du public, on » n'a pas en l'idée de rien apprendre aux hom-» mes éclairés : tous savent la perfection des

" verres sortis des creusets de Mr. Guinand,

» et recherchés aujourd'hui dans toute l'Euro-» pe pour les machines d'optique les plus déli-

» rions pas voulu qu'une exposition de pro-

» duits industriels eut lieu en Suisse, sans y

» appeler cette belle industrie. Nous ne pou-

» vons que faire des vœux pour que les succesn seurs de Mr. Guinand se rendent, comme on

» nous le fait espérer, dignes d'un tel patron.

» Mr.Fr. Houriet du Locle, que tous les amis

» de l'horlogerie et les membres de la Société

remédier généralement senti. Les experts qui ont examiné les pièces envoyées au concours ont été unanimes là-de ssus et le Conseil d'Etat a renvoyéà la Société d'émulation une requête que lui a adressée pour éveiller sa sofficitude à ce double égard, un de nos concitoyens recommandable par ses lumières et son patriotisme, Mr. le capitaine Tissot-Daguet.

» des Arts de Genève, en particulier, entou-» rent de leur amitié et de leur admiration (a) » Mr. Houriet a présenté deux chronomêtres e-» xécutés par lui. Le premier est un chronomê-» tre sans acier hormis le ressort môteur et les » axes des mobiles, tout le reste est laiton, or » ou platine : le but de ce choix de métaux est » de rendre cet appareil moins sensible aux » inflences magnétiques. On l'a placé en con-» tact avec un aimant qui peut soutenir 25 à » 30 livres, sans que sa marche ait été déran-» gée. Cet instrument pourroit donc servir aux » observations scientifiques vers les pôles où » l'on sait que les garde-temps furent déviés » dans le voyage du capitaine Parry. Le se-» cond chronomêtre présenté par Mr. Houriet » est un chronomêtre régulateur à tourbillon, » dans lequel le système ordinaire est comme » renversé: tout ce qui constitue l'échappement » est renfermé dans une cage mobile très-légèn re, la roue des secondes est immobile et cel-» le de l'échappement tourne autour d'elle; le » balancier veille comme à l'ordinaire, et de » plus tourne sur son axe par un mouvement » de rotation qui se répète et se renouvelle à » chaque minute. Il résulte de ces dispositions, » 1° que si le balancier perd son équilibre, il » se corrigera de lui même puisqu'ilregagnera » en vîtesse d'un côté ce qu'il aura perdu de » l'autre, 2° que ce balancier aura la même » régularité dans toutes les positions du chro-» nomêtre.

Ajoutons, pour terminer l'article de l'industrie, et corriger en même temps une petite erreur commise par nous, il y a trois ans (en 1826), que Mr. Fréd. Louis Perrelet n'a point été élève de Mr. Breguet (comme l'avoit cru Mr. le professeur Gautier, à qui nous avions emprunté cet article) mais de feu l'ancien Ab.

⁽a) Nous transcrivons mot à mot, et sans y changer une syllabe, ces expressions si honorables pour celui qui en est l'objet. Mr. Houriet, vieillard aussi respectable qu'artiste distingué, conserve, à l'âge de passe quatre vingts ans, toute la force de sa tête et toute la légéreté de sa main, et consacre tout son temps à des recherches et des travaux qui ne tendent qu'à perfectionner l'art difficile auquel il s'est voué des sa jeunesse.

L' Perrelet, son ayeul. Mr. F. L. Perrelet, après avoir obtenu déjà en 1823 une médaille d'argent, et par suite le brevet d'horloger mécanicien de S. M. le Roi de France, a présenté à l'exposition de 1827 à Paris plusieurs pièces de précision, telles que, horloge marine avec compensateur nouveau, un pendule compensateur simplifié, un Compteur de physique et d'astronomie de nouvelle invention, etc., qui lu ont valu la médaille d'or que lui a décerné le Jury, et un brevet d'invention avec privilège de 15 ans pour son Compteur de physique et d'astronomie.

Dégats causés par les vers dans nos vignes.

Le vignoble de ce pays, souffre depuis plusieurs années les ravages de deux espèces de vers, l'une qui se nourrit de la grappe même du raisin, et l'autre de la feuille. La rapidité avec laquelle ces insectes se propagent, est devenue un sujet de crainte pour le vignoble; aussi croyons-nous utile de donner quelques détails

sur ce sujet.

L'espèce la plus redoutable, celle dont le ver attaque directement la grappe du raisin, est connue depuis longtemps dans nos environs; mais peut-être n'y a-t-elle jamais exercé des ravages aussi considérables. Elle se plait dans les vignes qui fournissent beaucoup de sève et qui sont à l'abri des vents. L'insecte passe l'hiver dans l'état de chrisalide; les beaux jours du Printemps font éclore celle-ci sous la forme d'un petit papillon de nuit, du genre des Pyrales, qui, pendant le mois de Mai, dépose ses œufs sur les jeunes bourgeons. Le ver en sort 10 ou 15 Jours après, et va se loger parmi les grains prêts a fleurir, dont il lie plusieurs ensemble pour y nicher. Après avoir rongé ceux qui forment cette première tousse, il passe dans une seconde et souvent dans une troisième, qu'il détruit successivement; par fois aussi, il s'établit dans la tige de la grappe et en fait sècher toute sa Partie antérieure. Arrivé au moment où il doit Subir une 2e métamorphose, il se file en terre, et s'y chrysalideencore. Le papillon qui en pro-Vient ensuite paroît en Juillet et Août, et va dé-Poser ses œufs sur le col des grappes ou sur les Paisins qui en sont les plus près; à peine éclos,

les vers de cette seconde ponte percent le raisin pour s'y loger. Dès qu'un 1er grain est rongé, ils en attaquent d'autres, et ils continuent ainsi leurs ravages en les perçant successivement et en faisant pourrir toute la grappe, jusqu'à ce qu'arrivés au terme de leur dévelopement, ils s'enfoncent de nouveauen terre pour s'y chrysalider et n'en sortir que l'année suivante.

Que l'effrayante propagation de cet insecte soit dûe aux hivers tempérés que nous avons eus depuis plusieurs années; ou bien, que les vents nous ayent amené leurs papillons des vignobles de la Suisse orientale, dont quelques-uns en ont parci-devant grandement souffert, ce sont là des questions indifférentes aux propriétaires et aux vignerons: leur tâche est de lutter contre ce fléau devenu toujours plus redoutable d'année en année, et d'employer, pour s'en désendre, tous les moyens qui sont en leur pouvoir.

Pour cela il faut faire la chasse à ces vers dès qu'on peut les appercevoir. En ébourgeonnant, le vigneron doit serrer les touffes dessêchées ou plus jaunes que le reste de la grappe, bien sûr que le ver y est caché, et en attachant la vigne, il pourra se servir, afin de ne pas endommager la grappe, de petites pinces, pour l'accrocher et l'écraser. Ces opérations demandent beaucoup de temps et de soins, et malheureusement elles tombent dans l'époque où le vigneron a le plus

d'ouvrage.

On a essayé quelques expériences pour détruire les papillons au moyen des feux. Elles n'ont pas en tout le succès désirable, en ce que la plupart des papillons qui venoient à la lumière, étoient plutôt de l'espèce que produisent les chenilles qui se logent dans les feuilles. Ce qui a le mieux réussi, étoit de faire de petites stations très rapprochées, avec un flambeau de résine, qu'on promenoit dans les vignes. Il seroit encore besoin de réitérer des expériences de ce genre, en choisissant, pour les faire, les soirées les plus sereines.

Une autre chasse très-importante, consiste à détacher de la grappe, après la seconde ponte, tous les grains attaqués. A cette époque, les vignerons sont moins pressés d'ouvrage et ils peuvents'en occuper jusqu'au moment où la maturité seroit trop avancée pour que l'on n'eût

17

pas à craindre de froisser les grappes et de pro-

voquer la pourriture.

La 2° espèce de vers ou de chenilles, est plus grande que la précédente, et chaque individu se loge àpart, dans le pli d'une seuille. Elles s'attachent de présérence aux ceps de sin plant et aux terres légères. Dans ces vignes, les seuilles étoient criblées, et la végétation a été presqu'arrêtée dès la fin de Mai au milieu de Juin; mais heurensement les chenilles de cette espèce ne paroissent, comme celles des arbres, qu'une fois par au. Au commencement de Juillet, en attachant la vigne, on trouvoit leurs chrisalides en paquets sormés autour de l'échalas. On a détruit l'année passée, beaucoup de ces cheuilles, en enlevant les feuilles attaquées, pour les brûler avec celles où l'Urbec, autre insecte destructeur plus connu, dépose ses œufs; mais on auroit tout aussi vite fait, d'écraser le ver en serrant les plis qu'il forme à la feuille sans détacher celle-ci.

Chenilles des arbres à fruit.

Nos vergers n'ont pas été moins maltraités cette année que nos vignes: le mal a même été plus général, puisque presque partout, ils ont encore offert au milieu de l'été, après une floraison de grande espérance, le triste aspect d'arbres dépouillés de feuilles, de verdure et de fruits, comme ils le sont au cœur de l'hiver. La gause en est due aux ravages d'une petite chenille de la famille des Arpenteuses, qui, à peine éclose sur les branches, en ronge les boutons et le feuillage avec une promptitude qu'on n'attendroit pas d'un aussi petit animal. Elle se file ensuite du haut des arbres jusqu'à la terre où elle s'enfonce pour en ressortir en automne sous la forme de papillon, dont le mâle a des ailes; la femelle en est privée, mais elle est pourvue de longues jambes pour grimper à l'entrée de la nuit, le long du tronc, et aller déposer ses ænfs sur les branches. Le moyen de s'opposer aux dégâts de cet insecte destructeur seroit donc d'arrêter ces familles dans leur marche ascendante pour empêcher qu'elles ne soient fécondées par les papillons mâles qui les attendent au passage, et qu'elles ne déposent leurs ceufs sur les branches. On a essayé de le faire par un enduit de poix blanche fondue dans de l'huile d'asphalte, qu'on a étendu avec un pinceau autour du tronc en sorme d'anneau ou de ceinture de 4 à 6 pouces de largeur. Une grande quantité de ces chenilles a été prise à cet endroit graisseux où elles venoient s'engluer et périssoient promptement. Nul doute, d'après cette expérience, qui a été renouvellée en plusieurs endroits et avec le même résultat, qu'au moyen de ce procédé si simple, s'il étoit employé par tous les propriétaires d'arbres fruitiers, on réussit, si ce n'est à détruire entièrement cette engeance si vorace, du moins à la réduire assez pourqu'elle ne fut plus mortelle à nos fruits. Le moment le plus propice pour faire usage de ce préservatif, c'est le mois d'Octobre ou la chenille sort de terre pour gravir au sommet des arbres. Il seroit peut-être bon de ne pas se borner à entourer le tronc de cet enduit, mais d'en étendre aussi une couche à la naissance des principales branches, pour avoir la chance de ressaisir les chenilles qui auroient échappé au premier piège et franchi le premier obstacle. Il est d'autant plus urgent de leur saire la guerre, que leurs ravages ne se bornent pas à manger les fruits, mais attaquent la vie même des arbres, qui, privés des alimens nourriciers qu'ils pompent par les feuilles, languissent et meurent. Partout où a passé ce fléau, on en a vu périr un grand nombre.

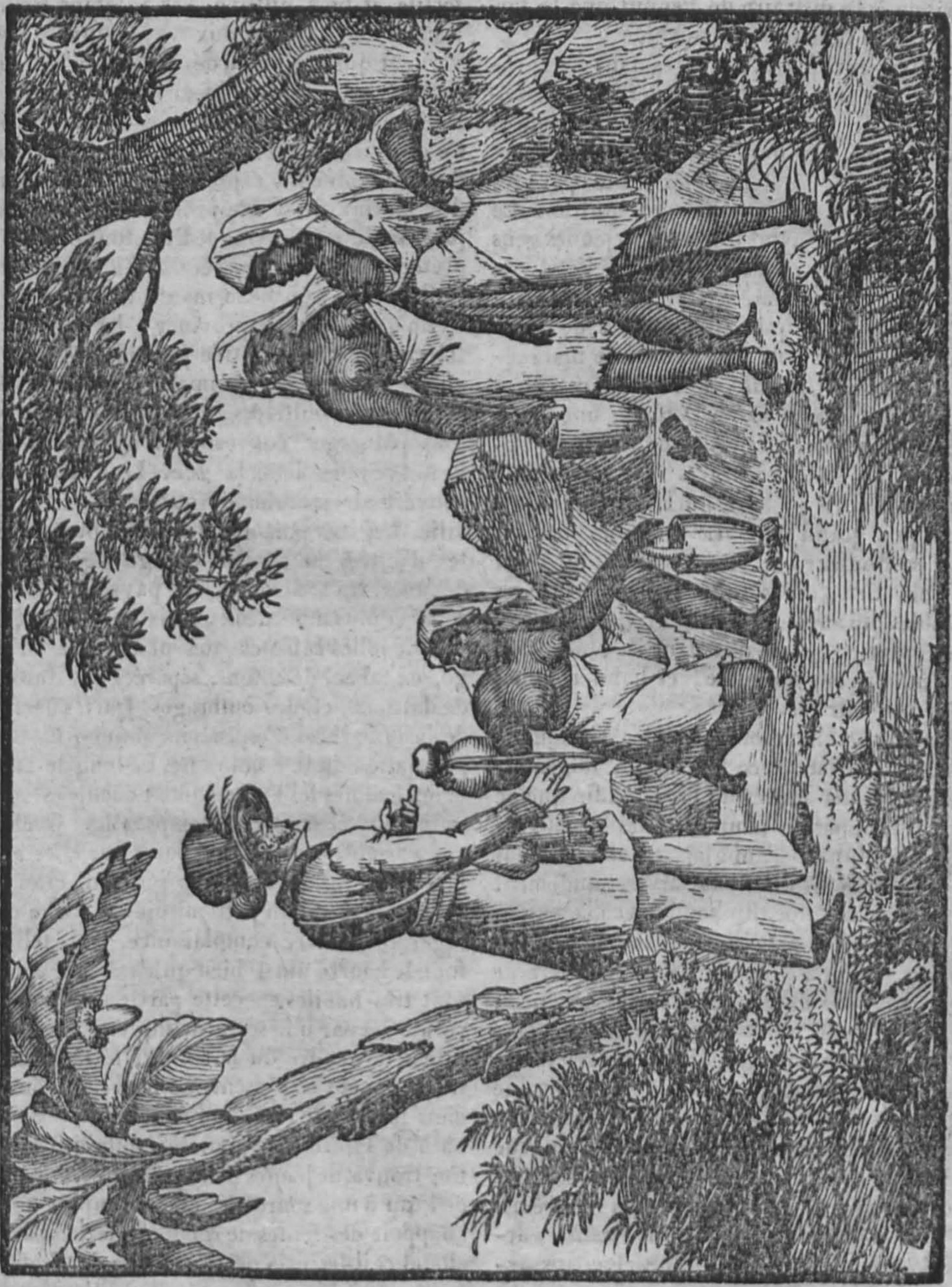
Suite de l'extrait de la rélation des voyages en Afrique.

(Voyez le Messager boiteux de l'année 1828.)

Le charpentier de la marine Hillmann, a vant que la maladie l'eut réduit à l'impossibilité de rien faire, s'étoit occupé de monter sur un affut maniable une pièce de quatre dont le sultan du Fezzan avoit fait anciennement don au cheik. Malgré la maladresse des forgerons noirs et la grossièreté de leur travail, la pièce pouvoit se manœuvrer à merveille. Le cheik fut raviet se crut invincible. » Comme mes ennemis vont sauter devant cette pièce, s'écria-t'il dans sa joie. « Il combla de présents le charpentier Hillmann. Ce prince envoya aussi des oiseaux rares à M. Denham, qui augmentérent la petite ménagerie que le major tenoit de ses largesses. Sans compter les oiseaux précieux du Loggun, il avoit deux singes, cinq perroquets, une civette, un ichneumon et une jeune hyène et l'étude qu'il faisoit de ces divers animaux

28

anglais.



G

contribua à le distraire de l'ennui que la sai-

son des pluies lui faisoit éprouver.

Les voyageurs furent dérangés dans leur proiet de voyage vers l'est par une guerre d'extermination qui avoit éclaté entre ces peuples et celui de Bornou. Les hommes étoient impitoyablement égorgés des deux côtés, ou épargnés seulement pour être cruellement mutilés. Le sultan de Bornou avoit plus de 200 jeunes gens au-dessous de vingt ans, réduits à l'état de pouvoir servir son harem, tandis que le sultan de Begharmi (qui possédoit près de mille femmes), avoit trois fois autant de malheureux eunuques. Un jour, le chef de ces êtres privilégiés fit voir au major Denham une douzaine de ses subalternes, à peine guéris de l'opération. Ils étoient maigres et avoient l'air encore souffrants quoique guéris et entretenus avec le plus grand soin. Le major ne pouvant cacher sa douleur, le vieux chef lui dit: Eh bien, chrêtien, qu'as-tu? ce ne sont que des misérables qui auroient dû, tout vivants, être mis en quartiers, et maintenant ils boiront du caffé, mangeront du sucre, et habiteront des palais toute leur vie. »

Le major Denham soutenant des relations de plus en plus intimes avec le cheik El Kanemy, se décida à rester auprès de lui, tandis que le capitaine Clapperton poursuivit ses découvertes avec la plupart des anglais qui composoient l'expédition. Nous allons le suivre rapidement dans le pays inexploré du Soudan et à Sackatoo, résidence du sultan Bello, puissant chef des Fellatalis. Ce fut à Murmur, ville frontière de son empire, que mourut le docteur Oudney, savant distingué, dont les lumières avoient été d'un grand secours à l'expédition. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, le capitaine Clapperton se rendit à Katogum. Il depeint cette ville comme la plus sorte place qu'il eut vue depuis son départ de Tripoli, elle contient de 7 à 8000 habitans. La province peut mettre sur pied 4000 cavaliers et 20,000 fantassins, armés de lances; d'épées et de flêches. Le pays, arrosé par la rivière Yéon et ses assluents, est

fertile et bien cultivé. Les habitans firent un acceuil bienveillant aux voyageurs. Le gouverneur qui avoit reçu des ordres du sultan les reçut avec distinction, leur offrit des esclaves et la libre disposition de tout ce qu'il possédoit. Ce qui surprit surtout ce chef noir, fut l'effet de la carabine du capitaine qui, à sa demande, en tira deux coups et atteignit le but à près de 60 toises. Que le Dieu tout puissant me préserve des démons, s'écria-t'il, en lui jetant sur les épaules un beau manteau du pays.

En quittant cette province, les anglais entrèrent dans une contrée plus pittoresque. Des côteaux boisés aux sommets et dont les pentes étoient bien cultivées, des vallons offrant de gras pâturages couverts de nombreux troupeaux réjouissoient la vue. Le chemin étoit couvert de marchands qui revenoient de la ville. Les uns portoient leurs ballots sur la tête, d'autres en avoient chargé des bœufs ou des ânes. En avançant, le pays devenoit de plus en plus montueux, mais on trouvoit partout de jolies cabanes, des plantations d'indigo, de tabac, de coton, séparées par des allées de dattiers, et des ombrages frais offerts par de beaux arbres d'espèces inconnues. l'artout la population étoit nombreuse. Le long de la route des semmes sellatahs étoient occupées à filer du coton, et en même temps elles vendoient aux passants des mets préparés par elles et des boissons raffraichissantes; souvent elles prenoient en riant un petit miroir de poche et s y regardoient avec complaisance. Les fellatahs font le beurre aussi bien qu'en Angleterre; ils sont très-habiles en cette partie de l'économis rurale, et par une sorte de superstition, ils refusent de vendre du lait frais, mais ils en offrent souvent en présent. Le beurre qu'on vend dans le reste de l'Asrique ressemble à du miel ou à de l'huile. Un jour le capitaine Clapperton trouva de jeunes femmes occupées à puiser de l'eau à une source fraiche et limpide qui s'échappoit des fentes de rochers; le temps étoit chaud et il les pria de lui mettre de l'eau dans sa gourde. (Voyez la planche) Elles s'empressèrent de le satisfaire, et, dans une attitude gracieuse, accompagnant leurs regards d'un sourire qui laissoit voir deux rangées de dents aussi blanches que l'yvoire, elles lui présentèrent sa gourde remplie, et parurent enchantées de ses remercîments. « Écoutez donc, se disoient-elles l'une à l'autre, comme il nous remercie, c'est bien dommage qu'il soit ainsi blanc. Pendant ses maladies qui furent assez fréquentes, le voyageur se vit tonjours soigner par les femmes de ce pays, avec la même affection que s'il eut été de leurs familles; aussi n'en parle-t'il qu'avec une tendre reconnoissance.

Après avoir passé plusieurs villes dont la principale étoit Kano, de 30 à 40.000 habitans, il traversa, avant d'arriver à Sackatoo, un pays très peuplé et parfaitement cultivé. Le sultan Bello avoit envoyé au devant de lui et pour l'accompagner jusque dans sa capitale, une escorte de 150 cavaliers bien montés. Les fils du sultan et un envoyé extraordinaire vinrent tour à tour le féliciter sur son heureuse arrivée. Son escorte, à l'entrée de la ville fut considérablement augmentée par une foule de curieux. Les habitants des villages avoisinants vinrent offrir au capitaine leurs salutations amicales. On le conduisit à la maison du premier ministre (gardado), chez qui un appartement lui étoit préparé, et le lendemain il fut admis à l'audience du sultan Bello, le monarque le plus puissant de l'Afrique centrale. C'étoit un grand et bel homme âgé de 44 ans environ, mais paroissant beaucoup plus jeune. Il a de grands yeux noirs, la bouche petite, un beau front un nezaquilin, une barbe courte, noire et légèrement frisée : sa phisionomie est pleine de noblesse. Ses vêtements consistent en un manteau de coton d'un bleu clair, et un turban de mousseline blanche dont les franges retombent en partie sur le front; le sultan étoit assis sur un petit tapis, entre deux poteaux qui soutenoient le toit de chaume de la maison. Les murs étoient peints en blanc et bleu, suivant l'usage moresque. Les meubles étoient un écran sur le quel étoit peint un vase de sleurs, et, de chaque côté de cet écran, un fauteuil surmonté d'une lampe en ser. Le capitaine lui présenta, au nom du roi d'Angleterre, les présents qu'il avoit apportés. C'étoient deux grandes espingoles richement garnies en argent, une paire de pistolets. à deux coups : une boussole de poche, des lunettes d'approche, une paire de culotte en drap écarlate, des schals d'Egypte dont un brodé en or, pour son turban, des étoffes, etc. Il examina chaque pièce une à une. Il parut enchanté de la boussole, surtout quand il lui eut dit qu'à l'aide de cet instrument, il pouvoit en quelque lieu qu'il se trouvât, reconnoître avec exactitude l'Orient pour y adresser ses prières. « De toutes ces choses surprenantes, s'écria-t'il enfin, celles que j'admire le plus, c'est vous meme! que pourrai-je offrir qui soit agréable au roi d'Angleterre? » Le capitaine répondit que le roi son maître, verroit avec le plus grand plaisir que le sultan des Fellatahs l'aidat à faire cesser totalement le commerce des esclaves sur les côtes. -- » Eh quoi! n'avezvous donc point d'esclaves en Angleterre? --Non, en mettant le pied sur le sol anglais, l'esclave devient libre sur le champ. -- Mais, vous avez des serviteurs, et comment se comportentils envers vous ? -- Nous les engageons pour un certain temps, et les gages sont payés régulièrement, etc. - Vous êtes un peuple vraiment admirable. » La mort du docteur Oudney lui causoit encore de vifs regrêts; il auroit été charmé d'avoir à sa cour un médecin européen.

Dès la première entrevue, le voyageur et le monarque conçurent l'un pour l'autre la plus grande estime. M. Clapperton étoit bien loin de s'attendre à trouver un homme doué de facultés aussi extraordinaires parmi les chefs de l'intérieur de l'Afrique. Le sultan Bello plus instruit, plus actif, étoit plus propre aux affaires et surtout plus avide de connoissances utiles qu'El-Kanemy, le cheik de Bornou. Ses sujets, habitans du Soudan ou Fellatahs, avoient dejà fait de plus grands progrès en civilisation. Sous le gouvernement de leur vaillant chef, ils n'ont point à redouter les invasions de leurs voisins. Leur sol, de la plus grande fertilité, est bien cultivé; les productions de la terre y sont

en grand nombre, de bonne qualité, et sussisent au-dela des besoins des cultivateurs. Sackatoo, la capitale, est la ville la plus considérable et la plus peuplée qu'il ait vue en Afrique; elle a été fondée par le père du sultan Bello, en 1805, près d'une rivière qui se jette dans le Kaouaroh, à la distance de quatre journées vers l'ouest. La ville est dans une situation pittoresque, à mi-côte d'une colline; les rucs sont larges, bien allignées, tandis que dans les autres villes du Houssa, les maisons sont éparses à d'assez grandes distances l'une de l'autre, ici elles se touchent. Les nouveaux remparts ont été élevés par le sultan actuel après la mort de son père, en 1818; l'enceinte formée par les premiers murs étant devenue trop étroite pour une population toujours croissante. Ces remparts ont trente pieds d'élévation et sont traversés par douze portes régulièrement sermées au coucher du soleil. Il y a deux grandes mosquées et une troisième en construction, aux fraix du premier ministre (Gardado). Les habitations des grands de l'empire, couvertes de toits plats ou terrasses, dans le style d'achitecture mauresque, sont entourées de hautes murailles. Les habitans possèdent de nombreux esclaves. Ceux qui ne sont pas employés dans l'intérieur, ont des maisons à eux et exercent les différents métiers de tisserands, de maçons, de forgerons, etc. le tout, comme on l'entend bien, au profit de leurs maîtres. Plusieurs sont chargés d'apporter du bois à la ville; ceux qui cultivent les terres ou qui gardent les bestiaux, dont les Fellatahs ont des troupeaux immenses, habitent des villages au-dehors. Les particuliers riches ont l'habitude d'affranchir tous les ans quelques-uns de leurs esclaves, après les fêtes du Rhamadan. Les affranchis retournent assez rarement dans leur pays; ils restent plutôt dans ses états. toujours comme leurs supérieurs, et leur offrent tous les ansune partie du produit de leurs travaux.

Des marchandises européennes arrivent fréquemment à Sackatoo par le golfe de Benin, et la majeure partie des esclaves noirs qui sont a-

OFFICE CONTRACTOR

menés dans ce golfe, passe par le Soudan et les états du sultan Bello. Les esclaves sont ensuite. envoyés par caravanes et livrés aux acheteurs blancs ou maures sur les côtes.

Un soir le sultan fit mander le capitaine Clapperton, qu'on introduisit dans une partie du palais qu'il n'avoit pas encore vue; c'étoit une assez jolie salle dans une tour carrée. Là, dit le voyageur, nous parlames longtemps de l'Europe et de l'Afrique : Le sultan exprimoit le désir d'avoir à Sackatoo un consul et un médecin anglais, et de recevoir quelques pièces de campagne et des fusées à la Congrève. Il avoit entendu parler de nos journaux; je lui en montrai et en fis quelques extraits. En lui disant, qu'il s'en imprimoit plusieurs milliers par jour, il s'écria: » Dieu est grand, vous êtes un peuple bien extraordinaire. « Il me fit plusieurs questions sur les Grecs, et voulut savoir si les chrêtiens alloientembrasser leur cause, et combattre les musulmans. Je cherchai à éluder ces questions. » Mais, me dit-il, vous avez fait la guerre aux algériens et tué un grand nombre d'entre eux; je lui répondis que c'étoit un peuple féroce, dont les hommes se massacrent souvent les uns les autres et qu'ils avoient égorgé trois de leurs propres deys, dans le court espace d'un mois; que d'ailleurs ils persistoient dans l'usage de faire des esclaves parmi les européens, jusqu'à ce qu'on les eut contraint par les armes à renoncer à cet odieux brigandage. Il regrettoit le temps où les Maures occupoient l'Espagne, fut très-satisfait d'apprendre que les anglais étoient maîtres de Gibraltar. Il demanda que je lui envoyasse d'Angleterre une carte générale du globe, et quelques livres arabes, et me promit, en retour, d'accorder sa protec tion à tous les savants anglais qui viendroient

près de leurs anciens maîtres, les considèrent Un autre jour je sus mandé chez le sultan qui vouloit examiner mon grand verre pour voir le soleil, c'est ainsi qu'il désignoit mon sextant. Je lui montrai d'abord un planisphère céleste. Le sultan connoissoit toutes les figures du zodiaque, quelques autres constellations et un assez grand nombre d'étoiles dont il me dit

les noms arabes. Le verre pour voir le soleil lut ensuite produit, et causa une surprise générale. Elle fut portée au comble par un télescope à inversion, et fus obligé de me mettre moimême à quelque distance, pour que le sultan put me voir à travers cet instrument, car aucui de ses courtisans ne voulut s'exposer à la magique influence qui lui étoit supposée. En voulant ouvrir la boîte qui renfermoit un honzon artificiel, je m'appercus que j'en avois perdu la clef. Je demandai un couteau à un des assistants, qui m'en donna un beaucoup trop petit pour forcer la serrure, et alors très inconsidérément, je demandai un poignard; tous ceux qui étoient présent en portoient à leur ceinture), mais, à cette demande, le sullan éprouva une grande frayeur; il saisit son umeterre, le tira avec violence du fourreau, et, tremblant comme la feuille, il plaça cette arme entre lui et moi. J'ouvris tranquillement la boîte, et remis sans faire paroître la moindre emotion le poignard à son maître. Quand l'instrument sut arrangé, le sultan et tous ceux qui l'entouroient en firent usage, regardoient le solcil, et parurent émerveillés. Il ne fat nullement question de la manière dont j'avois viole l'étiquette du palais. Le soir, rentré chez moi, le sultan m'envoya deux moutons, une charge entière de chameau de froment et de riz, des plantins et les meilleures figues que j'eusse encore mangées en Afrique.

Je rendis le lendemain visite à Mahomet Gomsoo, le cheik des arabes, (soumis au sultan Bello), qu'on m'indiqua comme la personne a mieux en état de me fournir des détails sur la un tragique de l'infortuné Mungo-Park; on Wavoit prévenu qu'il étoit d'une avidité exdeme; en conséquence je lui portai en présent me bornouse écarlate, une veste, des culottes, teux turbans blancs, des rasoirs, deux boîtes à Poudre remplies, des tabatières, des balles et des serres à fusil. Il me promit, en reconnoissance mes dons, de me recommander au sultan de Louri dans les états duquel Mungo-Park et ses compagnons avoient péri à leur retour de Timboctoo. « Ces blancs, me dit-il, arrivoient de Loussa, et après avoir envoyé en présent au sul-

tan d'Youri, un susil et quelques autres objets. ils débarquèrent pour acheter sur la place du marché une provision d'oignons. Le sultan les fit prévenir qu'il avoit l'intention de leur faire une visite, et leur offrit de leur envoyer quelques hommes pour conduire leur barque à travers les écueils dont le lit de la rivière est rempli à quelque distance au-dessous de la ville, et où ses bords escarpés s'élèvent des deux côtés et forment deux montagnes entre lesquelles le courant est rapide. Mais au lieu d'attendre le sultan, ils s'embarquèrent pendant la nuit, et à la pointe du jour un messager à cheval vint annoncer que la barque avoit touché et s'étoit engagée entre deux rochers. Le peuple qui s'étoit rassemblé sur les deux rives, se mit alors à assaillir les étrangers de slêches, sur quoi ceuxci prirent la résolution de vuider la barque de tout ce qu'elle contenoit et l'on vit distinctement deux hommes blancs, qui s'embrassant et qui serrés dans les bias l'un de l'autre, se précipitèrent à la fois dans l'eau. Il ne resta dans la barque que deux esclaves noirs, avec des livres, des papiers et quelques fusils. L'un des livres étoit enveloppé de toile cirée, et se trouvoit encore entre les mains du sultan d'Youri. Ces saits relatifs à Mungo-Park, étoient connus du sultan Bello et m'ont été confirmés par lui. Il avoit marqué sur sa carte le lieu du naufrage, et il assuroit que si le malheureux voyageur étoit arrivé à Youri dans la saison des pluyes, il anroit aisément franchi les rochers contre lesquels la barque avoit frappé; mais que les eaux baissoient tellement par l'effet de la sécheresse, que la navigation devenoit impraticable en été. Je dis au sultan Bello qu'il feroit au roi d'Angleterre un présent très agréable s'il pouvoit rassembler tous les objets qui avoient été retrouvés, et les lui adresser; il me promit de faire à cet égard tout ce qui seroit en son pouvoir. Si ces papiers étoient retrouvés on tireroit probablement des notions intéressantes sur les rivières de l'intérieur, et sur cette mystérieuse ville de Timbuctoo dont il a été tant parlé en ces derniers temps, et dont aucun voyageur n'est encoresevenuen Europe.

Le fait suivant sert encore à faire connoître

le peu de prix qu'on met à la vie des hommes dans ces contrées. « J'étois assis devant la porte de mon habitation, m'entretenant avec Sidicheik, lorsqu'un noir de mauvaise mine avec un rire infernal, vint se placer à peu de distance en face de moi; je demandai à Sidi ce que c'étoit que ce misérable. Il me répondit avec l'air le plus indissérent que c'étoit le bourreau, et me raconta ensuite comment il avoit obtenu cette place. Il étoit frère de l'exécuteur des hautes œuvres de la ville de Jacoba où il étoit né. Un jour il se présenta devant le gouverneur, et lui demanda la place de son frère, prétendant qu'il étoit bien plus habile dans la prosession qu'exercoit leur famille de père en fils. Le gouverneur répondit froidement : « nous essayerons, allez me chercher la tête de votre frère. » Il part à l'instant, trouve son frère assis à sa porte, et sans avertissement quelconque, lui tranche d'un seul coup la tête qu'il va porter toute sanglante au gouverneur, lui demandant insolemment la récompense de son action atroce. Il fut en effet nommé à la place qu'il avoit rendue vacante. Le sultan Bello ayant besoin, quelque temps après, d'un homme expert au métier de bourreau, le fit venir à Sackatoo, où il procéda de suite à l'exécution de 2000 Tuaricks qui avoient commis quelques pillages dans le pays et qui avoient été faits prisonniers; ils furent tous mis à mort. Les peines capitales dans le Soudan sont la décapitation, l'empâlement et le crucifiment. La première est réservée aux seuls mahométans et les deux autres infligies aux Kassirs (payens). On me raconta comme une chose curieuse que les misérables mis en croix y languissoient ordinairement trois jours avant que la mort vienne mettre fin à leurs tourments.

Après un séjour de plus de deux mois à Sackatoo, notre voyageur désirant retourner à Kouka pour y rejoindre le major Denham, eut une dernière entrevue avec le sultan Bello, qui lui montra une sineère affection, recita dévotement le Fatha pour son heureux voyage et son prompt retour à Sackatoo. Il lui remit aussi une lettre pour le roi d'Angleterre. Il

exprima fortement son désir d'établir des relations permanentes avec la Grande Bretagne. Le frère du Gadado eut le commandement d'une escorte nombreuse qui devoit être relevée dans les villes de Zirme, Kusnha, Kano et Katagum ct toutes les précaution furent prises pour que le voyageuranglais se trouvât ramené en toute sécurité chez El-Kaneny le cheik de Bornou. Le 8 juillet 1824, il arriva à Kouka où il fut rejoint par le major Denham qui venoit de terminer une excursion dans le sud. El-Kanemy le recut comme un ancien ami et le soir lui envova en don, des moutons, du miel, du froment et trois, paires de pantousles pour son voyage. Les anglaisfirent de suite leurs préparatifs pour retourner à Tripoli; mais leur second voyage à travers le grand désert fut encore plus pénible que le premier. Ils s'embarquèrent ensin pour l'Europe ; le 1 mai, ils arrivèrent à Livourne et au commencement de juin 1825 à Londres.

Les travaux de ces intrépides voyageurs ont répandu des lumières nouvelles sur l'Afrique centrale et ont avancé les connaissances géogr phiques. Plus de vingt-un degrés en latitude onze degrés en longitude ont été reconnus et de vastes contrées ontété explorées. Dans le premier seus, les investigations se sont étendues de Tripolià Mosfeia, et dans le second de Zangalia à l'est du lacde Tehad, jusqu'à Sackotoo. Maintenant les pays de Bornou, de Manda, de Houssa, du Soudan, sont mieux connus: leurs positions et leurs limites pourront être exactement désignées sur les cartes de l'Asrique. S'il reste des questions à résoudre, on a droit de se promettre des renseignements precieux du nouveau voyage que le capitaine Clapperton vient d'entreprendre dans ces contrées. On sait déjà qu'il a été recu avec la plus grande bienveillance par son ami le sultan Bello, qui a manifesté des transports de joie en le revoyant.

Selon le major Denham, le Bornou est borné au nord par le Kanem et en partie par un grand désert; à l'est par le lac de Tchad, se

conde Méditerrannée qui couvre plusieurs milliers de milles et qui contient un grand nombre d'îles habitées; au sud-est par le royaume de Loggun et la rivière deShary qui se perd dans le lac de Tchad; au sud par Mandara royaume indépendant ; et enfin à l'ouest par le Soudan. La chaleur est excessive dans le Bornou, surtout depuis le commencement demarsjusqu'à la fin de juin. En octobre, la saison qu'on y appelle hiver commence, et dans les mois de décembre et janvier le froid est plus vif qu'on ne devroit s'y attendre à cette latitude; mais les vents frais du nord rendent la santé aux habitans qui souffrent cruellement pendant la saison des pluyes, des sièvres intermittentes et autres maladies, et dontil périt annuellement un grand nombre. Les principales villes sont au nombre de treize. Dix langues ou dialectes diftérents sont en usage dans cet empire. Les Shouaus y ont apporté avec eux l'arabe qu'ils parlent dans toute sa pureté. Cette race d'hommes, divisée en tribus, est audacieuse, arrogante et perfide; ce sont de grands fabricateurs d'amulettes, et en prétendant avoir reçu du ciel le don de prophètie, ils savent se procurer l'entrée des maisons des habitans noirs des villes, où la disposition naturelle des arabes au vol, trouve souvent à se satisfaire. On assure que dans le Bornou seul, ils penvent sournir 15,000 cavaliers bien montés. Il y en a peu d'établis dans les villes; les antres campent dans les pleines ou habitent quelques villages sur les bords du lac Tchad. Ils élèvent de grands troupeaux de moutons, de bœnfs, de chameaux et sournissent annuellement de 2 à 3000 chevaux au Soudan. Les femmes sont tennes dans une grande sujétion et ont des mœurs plus douces.

Selon les rapports unanimes des voyageurs anglais, la population indigène noire du Bornou et du Soudan, bien différente de celle des Arabes et des Maures, forme une race d'hommes paisibles, humains et bienveillants. On a peu d'informations sur leur ancien état avant l'arrivée des Arabes, et l'on ignore si l'esclava-ge existoit déjà parmi eux, ou s'il fut introduit

par eeux-ci, ce qui est plus probable. Ils ont aussi apporté la religion de Mahomet, avec un surcroit d'intolérance et de fanatisme. Au reste, dans l'intérieur du pays, les anglais entendirent peu d'esclaves se plaindre de leur sort. La véritable traite ou chasse aux esclaves ne se fait que par les Maures au nord de l'Afrique, et par les agens des Européens, le long des côtes de l'ouest et du sud.

Les animaux domestiques sont les mêmes dans les deux pays; on y trouve des chiens, des chêvres, des moutons, des ânes, des chevaux, dinnombrables troupeaux de bœufs. Un jeune bœuf coûte trois dollars (fr 16 de france). La volaille est très commune; pour un dollar (fr.5 40) on achète quarante pièces. Les abeilles remplissent les forets, et se jètent par fois sur les hommes at les chevaux. Leur miel est de médiocre qualité. Les sauterelles font souvent de grands ravages; en voyant arriver les nuées de ces insectes dévastateurs, les habitants, par leurs cris et par toutes sortes de bruits, cherchent. à les éloigner et à les empêcher de prendre terre. Là où elles s'abattent, toute végétation disparoit aussitôt. Au reste les habitants les mangent avec avidité, grillées ou bouillies, ou broyées et réduites en pâte. Le gibier est aussi très abondant et consiste en anteloppes, gazelles, lièvres, un animal de la grosseur du daim nommé Koorigum, des perdrix, des autruches dont la chair est fort estimée, et une foule d'oiseaux dont plusieurs sont d'espèces inconnues. Les autres animaux sauvages sont le lion, qui dans la saison des pluies rôde autour des murs des villes, la panthère, une grande espèce de chat-tigre, le léopard, l'hyène, le jackal, le renard, des quantités de singes de toutes couleurs, et l'éléphant dont on rencontre sur les bords du lac Tchad, des troupes de 3 à 400. Cenoble animal est chassé tant pour obtenir l'yvoire que pour manger sa chair. Celle du buille est aussi très estimée et a un haut goût de venaison. Le crocodile et l'hippopotâme sont communs et leur chair est mangée. Celle du crocodile est extrêmement délicate, sa grasse est serme et a le goût de la tortue. La giraffe

seurs de bussles, dans les marais près du lac de Tchad. La civette est aussi pour le Soudan un animal précieux, qui fournit à un des principaux articles du commerce. -- Les reptiles sont nombreux dans les deux pays; on y trouve des scorpions, d'énormes crapauds, des centipèdes, des serpents de dissérentes espèces, un entre autres du genre du congo qui parvient à une longueur de 15 à 16 pieds, mais qui est sans venin.

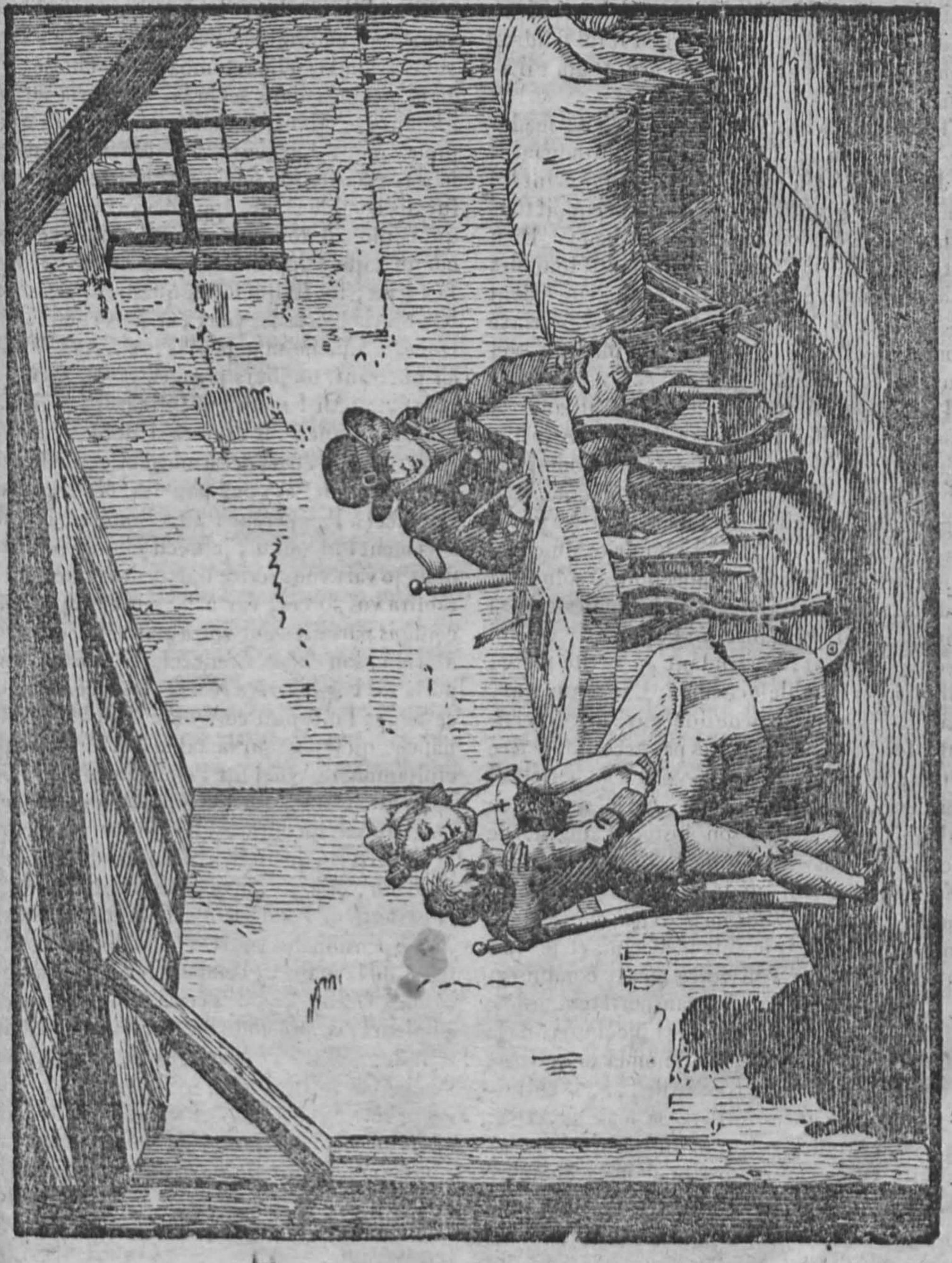
Anecdote:

Mr. de Flahaut joignoit à une honnêteté parfaite un caractère original. Voici un trait plaisant qui le peint. Mme la comtesse de Noailles avoit beaucoup de morgue et fort peu de politesse. Un soir elle arrive au jeu de la reine, épouse de Louis XV; le jeu étoit commencé; la comtesse de Noailles veut prendre place au haut du cercle; elle monte, elle s'avance, s'arrête pour s'asseoir, et n'apperçoit point de pliant. Mr. de Flahaut, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, voit son embarras, et très-obligcamment tire de dessous une table de marbre un pliant, qu'il pousse derrière elle; la comtesse le regarde, ne le remercie point, ne le salue point, ets'assied. Un moment après, une semme arrive, on se lève; pendant ce mouvement, Mr. de Flahaut retire doucement le tabouret qu'il a donné, et le remet sous la table. La comtesse veut se rasseoir, elle fait une étrange culbute; cependant les femmes qui se trouvoient à côté d'elle la retiennent et modèrent sa chûte; la voilà sur ses pieds; elle se retourne en disant : Mais qui donc a pris mon pliant? C'est moi, madame, répondit froidement Mr. de Flahaut; j'avois eu l'honneur de vous l'offrir; il m'a paru qu'il ne vous Saisoit aucun plaisir, et je l'ai ôté.

Joseph II et la veuve Sternmann. (Voyez la planche ci-contre.)

Dans un des fauxbourgs de Vienne languissoit une malheureuse veuve (nommée Maria Sternmann); prête à succomber sous le poids du malheur et de la misère : elle avoit joui

d'une honnête aisance; mais son mari, en mourant, avoit laissé des dettes qui absorbèrent toute sa fortune. Veuve depuis six mois, l'infortunée Maria avoit eu la probité de livrer aux créanciers jusqu'à ses propres bijoux; elle s'étoit refugiée à un quatrième étage, dans une petite chambre, qui ne contenoit pour tout ameublement qu'une table, deux chaises et deux lits de sangle, l'un pour elle, l'autre pour son fils unique, enfant charmant, âgé de dix ans. Cet enfant plus aimé que jamais, et plus digne de l'être, avoit fait ses délices; mais, dans cette affreuse détresse, il aggravoit tous ses tourments par les peines qu'il souffroit lui même, quoiqu'il cut la délicatesse, étonnante à cet âge, d'en dissimuler la plus grande partie. - Maria ne possédoit plus qu'une petite rente alimentaire et viagère, qui ne pouvoit suffire qu'imparfaitement à ses plus pressants besoins et à ceux de son enfant; pour diminuer un peu les privations de William (c'étoit le nom de son sils), elle imagina de se mettre à une diète austère, tant qu'elle pourroit la supporter; et pour en avoir un prétexte, elle feignit un dégoût invincible pour tous les aliments; de cette manière William sut mieux nourri; mais les forces de la pauvre mère s'alfoiblissoient chaque jour: William la croyant malade, prit une vive inquiètude; il proposa d'aller chercher un médecin, ce que Maria refusa positivement. William, pensant que le manque d'argent étoit la seule cause de ce refus, ne songea plus qu'aux moyens d'acquérir une petite somme pour payer les visites d'un médecin: il n'en trouva point d'autre que de s'echapper tous les soirs, à la nuit tombante pour aller dans la rue demander l'aumône aux passants; cette action lui coûtoit beaucoup, car William avoit l'âme élevée. La première fois qu'il fit cette humiliante démarche, il étoit si honteux, si tremblant, et parloit si bas, qu'on ne l'entendoit point, et que chacun passa son chemin sans lui rien donner; le malheureux enfant pleura amèrement, et se promit de parler plus haut le lendemain ; en effet, un peu enhardi, il demanda plus distinctement, il recueillit quelques petites pièces de monnaye;



AND THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPE

Vais le 8

mais'il connut avec douleur que si les passants ne devenoient pas plus généreux, il lui faudroit bien du temps pour amasser l'argent dont il avoit besoin.

Telle étoit la situation déplorable de madame Sternmann, à l'époque du couronnement de Joseph II. Un matin, une voisine vint lui annoncer la grande nouvelle qui occupoit toute la ville. À ce récit, Maria se ranima: « Dieu soit loué, dit-elle, ce moment en est toujours un de faveur et de grâce, avec un prince dont on connoit si bien la bonté!, . » et Maria se promit d'écrire le jour même un placet à son nouveau souverain.

Le soir, ainsi que de contume, William s'échappa pour aller quêter dans la rue. A peine y étoit-il, qu'il appercut un grand homme de bonne mine, qui s'avançoit de son côté. Cet homme avoit un chapeau rabattu sur les yeux, circonstance qui , jointe à l'obscurité du commencement de la nuit, empêchoit absolument. de distinguer ses traits; mais la noblesse de sa figure interdit William, qui s'approcha de lui avec saisissement, et tendant sa petite main, balbutia son humble demande. L'inconnu s'arrêta, et d'un ton plein de donceur: » Mon enfant, lui dit-il, vous n'êtes pas accoutumé à ce métier; pourquoi le faites-vous? » -- Hélas! monsieur, répondit William, ma mère est bien malade, et je tâche à son insu, d'amasser de quoi payer une visite de médecin. » A ces mots l'inconnu résléchit un instant; ensuite reprenant la parole : « Vous ne pouviez mieux rencontrer, dit-il, car je suis médecin; et je vais gratuitement aller voir votre mère; conduisezmoi vers elle. Ces paroles transportèrent de joie William; il saisit la main de l'incounu; il la baisa avec ravissement; il l'inonda de picuses larmes, et il la sentit tressaillir ! . . . Il entraina le généreux médecin dans sa maison, et là, gravissant rapidement avec lui les quatre étages, ils se trouvèrent bientôt dans la chambre de Maria, qui fut si étrangement surprise à l'aspect de cet inconnu! Maria étoit assise devant sa petite table, sur laquelle étoit posé un écritoire; elle venoit de finir son placet à l'em-

pereur. Elle voulut se lever, mais sa foiblesse et son émotion ne lui permettant pas de se soutenir sur ses jambes elle retomba sur sa chaise; William s'élança dans ses bras, et s'écria en sanglotant: » Maman, voilà un médecin qui ne prend point d'argent!... a Maria, en silence, le serra contre son sein, et son attendrissement fut au comble, en appercevant deux larmes qui couloient doucement sur les joues de l'inconnu, qui s'approchant d'elle avec un air affectueux, lui fit quelques questions sur sa santé, Maria baissa les yeux, et sans rompre le silence. » Elle ne mange plus, s'écria William en pleurant toujours; voyez comme elle est pâle!... Ah! monsieur, dit enfin Maria, la profession que vous exercez si noblement vous procure peut-être l'occasion d'aller quelquesois à la cour; ah! si vous pouviez faire parvenir ce placet à l'empereur!... Donnez, répondit vivement l'inconnu, je m'en charge; en attendant je vais vous écrire une ordonnance qui rétablira vos forces, car à la seule inspection je connois parfaitement votre mal. « A ces paroles Maria et son enfant firent éclater tous les transports de la plus vive reconnoissance. Pendant ce temps l'inconnu écrivoit à la hâte l'ordonnance, qu'il posa sur la table, et il sortit precipitamment. Quel sut l'étonnement et le bonheur de Maria, lorsqu'après le départ de ce magnanime inconnu, elle prit le papier qu'il avoit écrit, et qu'au lieu d'une ordonnance de médecin, elle y trouva un ordre de payer, sur la cassette de l'empereur, le premier quartier d'une pension de quatre-virgts ducats! L'ordre trace de la main de l'empereur portoit sa signature. « Grand Dieu! s'écria Maria en fondant en pleurs, ce prétendu médecin, qui m'inspiroit tant de respect, ce merveilleux inconnu étoit l'empereur lui-même! . . » A ces mots , l'heureuse veuve et son enfant se prosternèrent pour adorer le maître éternel et tout puissant qui commande à ceux de la terre, non seulement la justice, mais encore la tendre compassion, l'humanité, la bonté prévenante, délicate et persévérante.

Traitements atroces exerces sur un militaire français par ses camarades.

Le 2° conseil de guerre de la 14° division militaire, séant à Bayonne, s'est assemblé le 12 Avril, pour juger un crime épouvantable commis par des soldats français, avec le sang-froid et l'atrocité de canibales!

Les nommés Merle, Lefort, Casteler et Malbos, le premier caporal, et les trois autres, fusiliers au 9° régiment d'infanterie de ligue, en garnison à Pampelune, sont les prévenus. Voici les faits que nous avons pu recueillir des débats de cette procédure, auxquels assistoit une foule immense de curieux.

Des vols fréquents se commettoient presque Journellement dans une compagnie du neuvième régiment. Le nommé Saupin, fusilier, étoit fortement soupconné d'en être l'auteur; mais on n'avoit que des doutes, et nul autre indice à ce sujet, lorsque le 10 Octobre dernier, un garçon serrurier de Pampelune se présenta chez le capitaine de cette compagnie, et lui déclara que le nommé Saupin lui avoit proposé de lui vendre une serrure qu'il avoit reconnue pour être celle qu'il avoit faite peu de temps a-Vant à la cuisine du quartier. Aussitôt Sanpin fut arrêté et conduit au cachot; le lendemain à neus heures, il en fut extrait par les nommés Gaudan et Casteler, auxquels le sergent-major avoit ordonné de lui administrer la savate. En conséquence, ils le conduisirent dans une salle du quartier, habitée par des soldats et des sousofficiers que le sergent-major wvoit fait sortir. Là, ils l'attachent sur un banc avec des courroies, déboutonnent son pantalon, relèvent sa chemise au-dessus des reins. Aussitôt après commence l'opération: chacun de ces exécuteurs assène de bons coups de soulier sur le patient; mais ne trouvant pas la punition assez douloureuse, ils ont recours à des manches à balai. Sur ces entrefaites le nommé Lefort arri-Ve; comme il n'avoit pas assisté au commencement de l'opération, et comme pour se dédommager du temps perdu et rivaliser d'atrocité avec ses camarades, il saisit une grosse buche qui se trouvoit dans la chambre, et frappe à tour de bras sur les reins du malheureux Saupin; les deux autres suivent son exemple, et l'auroient probablement fait expirer sous les coups, si quelques soldats accourus ne se sussent opposés à la continuation de ce massacre.

Les nommés Gaudan et Casteler reconduisirent, ou, pour mieux dire, portèrent Saupin au cachot, car il ne pouvoit plus marcher, et à peine sut-il jeté sur la paille, que le susilier Casteler lui marcha avec les deux pieds sur le ventre et sur la gorge, ce qui occasionna un vomissement de sang très-abondant. Le caporal, Merle et le soldat Malhos, qui étoient aussi au cachot pour punition, se mirent à dire: « Puisque nous n'avons pas pu te donner la savate dans la chambrée, nous allons nous en dédommager ici. » Et au itet le premier prit Saupin par le collet, tandis que le second le piquoit par derrière avec le bout d'un manche à balai, etils lui firent ainsi saire le tour du cachot pendant un demi - quart d'heure. Plusieurs autres militaires, qui étoient aussi au cachot, et qui sont témoins à charge dans cette affaire, ayant témoigné leur indignation, et dit au caporal Merleque Saupin avoit reçu bien assez de coups sans aggraver encore ses souffrances, ils recurent pour réponse que tous ceux qui soutenoient Saupin n'étoient que de la canaille comme lui. Ce malheureux fut placé sur la paille, mais il lui étoit reservé d'autres épreuves et d'autres souffrances plus terribles encore que celles dont nous venons de parler.

Les misérables enfermés dans le cachot se constituèrent de leur chef en une espèce de tribunal ou conseil de guerre, par lequel devoit être jugé Saupin. Le nommé Gras sut nommé grand-juge, Malbos et Casteler déposèrent comme témoins à charge, et le caporal Merle s'appropria le rôle de gendarme, puis celui de bourreau chargé de l'exécution du jugement.

Le tambour Damouret ayant trompé la visgilence de la sentinelle du cachot, y entra asvec une corde qui devoit servir d'instrument de supplice. Mais, avant de pendre le maiheureux Saupin, il fut couvenu qu'on lui feroit encore

faire l'exercice avec un manche à balai, au lieu de fusil; et, comme il étoit éreinté, on lui passa la corde par dessous les aisselles, et on la fixa aux extrêmités du cachot, ce qui le maintenoit en équilibre. Lorsqu'il manœuvroit mal, il recevoit des soufflets, des coups de poing, et autres mauvais traitements. Enfin, le moment de le pendre étant arrivé, et lorsque l'exécuteur Merle s'apprêtoit à l'étrangler, un officier de santé entra, par le plus grand hasard, dans le cachot, et, ayant vu et entendu ce qui s'étoit passé, sit conduire Saupin à l'hôpital, où il expira deux jours après. Il résulte de l'autopsie du cadavre que les coups qu'on lui a portés sur les reins ont occasionné un épanchement intérieur, la gangrène, enfin la mort.

Le conseil de guerre étoit présidé par Mr. de Vinsot, colonel du génie. Le capitaine rapporteur a soutenu l'accusation avec force et

éloquence.

Voyage dans l'intérieur du Bresil, et dans l'Amérique mérilionale.

Mr. le conseiller d'État Langsdorf, qui parcourt en ce moment les provinces les moins connues du Brésil, vient d'adresser à un allemand de ses amis, la lecture suivante qui nous a paru mériter d'être mise sous les yeux de nos lecteurs. Elle est datée de Cuyaba, le 5 avril 1827, dans la province de Matto-Grosso:

» Le 22 juin 1826, nous nous embarquames sur la rivière Tiété, et nous quittames Porto-Felix, dans la province de Saint-Paul, avec huit chaloupes qui portoient le pavillon impérial de Russie pour la première fois dans les eaux que j'avois l'intention de parcourir. Le moment de monter à bord étant arrivé, nous nous rendîmes au port, accompagnés des principaux fonctionnaires et des magistrats de la ville. Lorsque nous sortimes de la maison, toutes eloches commencerent à sonner, et l'on alla chercher le principal dignitaire ecclésiastique du lieu, qui se joignit à nous et nous accompagna jusqu'à la rivière, où il bénit les chaloupes de leurs équipages. Le capitaomor maire) prononça un discours, dans lequel il

exhorta les équipages à l'ordre, à la subordina tion et une bonne conduite, me présenta à eux comme leur chef, et m'imposa le devoir de m'occuper de leur retour après avoir terminé mon voyage. Des adieux bienveillants furent mille fois répétés du rivage, et les batteries nous hor orèrent de quelques salves. Nous quittâmes donc Porto-Félix le 22 juin, et, quelques jours après, la partie peuplée de la province de Saint-Paul. De nouvelles scènes se présentèrent alors chaque jour à nos yeux, des animaux vivipares, des oiseaux, des boas, des poissons, de superbes cataractes, etc..., qui nous étoient jusqu'alors inconnus. Après un voyage d'un mois et demi, nous entrâmes dans le majestueux Parana, dont la largeur en plusieurs endroits est de près d'une lieue; ce sleuve est parsemé d'îles nombreuses, dont l'aspect offre des points de vue très pittoresques. Du Parana, nous entrâmes dans le Rio-Pardo, si redouté par tous les navigateurs à cause de la rapidité de son cours. C'est par cette rivière que, dans l'espace de six à sept semaines, nous avons pénétré avec les plus grands efforts vers sa source dans les montagnes de Camapuam jusqu'à l'endroit où elle commence à être navigable (à une élévation d'environ 700 pieds au-dessus du niveau du Parana). Pour vous donner une juste idée de la dissiculté de ce voyage, particulièrement pour les ouvriers, il suffit de vous dire qu'en descendant le Rio-Pardo, l'on peut faire en cinq ou six jours le chemin que nous avons mis presque deux mois à faire en le remontant. Nos chaloupes et toute leur cargaison durent être transportées par terre à travers le plateau élevé de Camapuam, sur une distance de deux lieues et demie (legaos); on se servit, pour effectuer ce portage, de charriots grossiers, attelés de quatorze bœufs. De la petite rivière de Camapuam nous entrâmes dans celle de Cochim, ensuite dans le Tacuari, et enfin, au commencement de décembre, dans le célèbre fleuve du Paraguay, qui a excité mais non satisfait notre curiosité. Les désagréments, les difsicultés, et les dangers que nous avions essuyes jusqu'alors, n'étoient rien en comparaison de toutes les peines et les tourments que nous cu

mes à souffrir en remontant le Paraguay, le

San-Lorenzo et la Cuyaba.

» La saison des pluies avoit déjà commencé, et avec elles parurent des millions de musquitos. Les chaloupes et les matelots qui, dans ce climat brûlant, sont obligés de ramer presque nus, étoient couverts de ces insectes, au point d'en être noirs, et nous ne trouvions aucun moyen de nous défendre de ces nuées de vampires. Le Paraguay, qui coule très lentement, est convert de feuilles, de racines d'arbres et de poissons pourris, de crocodiles à l'odeur de muse, de terre argileuse ronge, et d'une écume jaune dégoûtante. Les eaux en sont à peine potables. La chalenr de l'atmosphère étoit ordinairement à l'ombre de 26 à 29 degrés, et celle de l'eau de la rivière de 24. Nous avons été obligés de renoncer au plaisir de nous baigner dans cette rivière, à cause du danger que l'on court d'être dévoré par les piranhas, espèce de saumon très vorace, qui a des dents comme le requin, et qui vit toujours en société. Après un voyage de sept mois et huit jours, nous arrivames dans la ville de Cuyaba, située sur la rivière de ce nom, où le président de la province, Saturrino da Casta Pesreira, nons accueillit avec beaucoup d'empressement. Nous avons tué des cerfs, des chevreuils, des tapirs, des loups, des onces, des cabiais, des loutres, des singes d'un noir luisant, etc..., ainsi qu'une quantité d'oiseaux très-rares et en partie encore inconnus, soixante nouvelles espèces de poissons ont été décrites et dessinées. Je passerai probablement une année dans cette vaste province, d'où je reviendrai par les districts de Diamans, sur la rivière de Rio-Negro, Rio-Arinos et Tapajoz; ensuite je me conficrai à la plus grande rivière du monde, celle des Amazones, sur laquelle je continuerai mon voyage. «

Trait de courage d'un paysan Vallaisan.

Le 24 février 1827, un habitant d'Oberwald, village vallaisan, situé au pied de la Fourca, se rendit à Gutannen, par le Grimsel, avec un baril d'eau de vie; la neige fortement gelée, lui permit de faire le voyage sans diffi-

culté. Après avoir déposé sa marchandise, il retourna sur ses pas avec son baril vîde. Arrivé tard à l'hospice du Grimsel, il ne craignit pas de le quitter à quatre heures de l'après midi pour retourner à son village situé à quatre lieues de là. Il fut surpris en route par un ouragan; accompagné d'une neige abondante, qui rendit sa marche de plus en plus dissicile. La nuit l'avoit déjà surpris, lorsqu'il atteignit le haut de la montagne; ses forces étant épuisées, il ne lui fut plus possible d'avancer, ni de reculer; cependant il ne perdit pas comage. Agenouilié. sur son baril, il se creusa, de ses deux mains, dans la vicille neige, un abri pour y passer la nuit; mais bientôt la neigenouvelle le couvrit complettement, sans l'empêcher toutefois de respirer, la chaleur de son haleine dégageant incessamment son visage. Le mouvement continuel qu'il sit, pour agrandir autour de lui l'es pace vîde, entretint la chaleur de ses membres; une couverture de neige, toujours plus épaisse, le préserva du froid extérieur et de l'ouragan. Lersqu'il crut le jour venu, il se fraya avec assez de peine, une ouverture à travers la neige, sous laquelle il étoit en quelque sorte enséveli. Le temps n'étoit point changé; néanmoins, il se sentit assez de foree pour continuer sa route, et arriva enfin chez lui entièrement mouillé, mais sans avoir aucun membre gelé, Huit jours après il a fait de nouveau le même chemin,

Mort affreuse et cruelle de plusieurs officie

Le respectable gouverneur de la colonie, ans glaise de Siera-Leone en Afrique, sir Charles Maccarthy, si connu par la lutte qu'il a eue à soutenir contre les Ashanties, héri et vénéré de tous ceux qui l'ont connu, et dont les institutions philantropiques en faveur des noirs ont eu de si remarquables succès, a péri de la manière la plus atroce. — Un des chirurgiens qui l'avoit accompagné dans son expédition funeste contre les Ashanties, est échappé de la dure captivité qu'il a éprouvé parmi ces Africains. Il a été témoir onculaire de la fin du général anglais.

Amené dans le camp ennemi, Maccarthy a d'abord été écorché vif de la tête jusqu'aux pieds; le même supplice a été infligé aux officiers qui avoient été pris avec lui. Après les avoir laissé languir dans ces horribles tourments, on les assomma, et on servit à un grand festin, au roi et à ses principaux chefs, le cœur du général anglais dont chacun mangea un peu. C'étoit probablement une idée superstitieuse qui dirigea les vainqueurs dans cette solennité barbare. Si la chair humaine, comme telle, eût été de leur goût, ils ne se seroient pas tenus au cœur scul.

Notice sur l'amiral lord Cochrane.

Alexandre, lord Cochrane, naquit le 27 Décembre 1775, il recut une première éducation très soignée, et fut ensuite placé sous la direction de son oncle et parrain, l'amiral sir Alexandre Cochrane.

Après avoir servi comme garde de la marine, en Amérique et dans la baie de Biscaye, il fut fait lieutenant, et s'éleva de grade en grade au poste de capitaine. Sa première action eut lieu en 1801, lorsqu'à la hauteur de Barcelone, il attaqua, aborda et prit un brigantin espagnol, LEl Gamo. Dans le cours de la même année,

il captura trente-trois vaisseaux.

Bientôt après, il parvint au rang de capitaine en croisière, et arbora son pavillon sur la Pallas, de 32 canons. Avec ce vaisseau, il assaillit trois navires français de 18, de 22 et de 24 canons, et les força de s'échouer. Au mois de mai 1806, il débarqua sur la côte de France à la tête de son équipage, et détruisit un grand nombre de postes de surveillance. Quelques jours après la Pallas attaqua et prit une frégate française.

Nommé au commandement de l'Impérieuse, frégate de 40 canons, il fut placésous les ordres de l'amiral Collingwood, dont l'escadre bloquoit le port de Cadix. Le 1 juillet 1808, il attaqua et emporta le château de Mongal, poste important entre Barcelone et Gironne. Il reprit ensuite sur les français la forteresse de

Roses.

A son retour de la côte d'Espagne, lord Cochrane recut de l'amiral Gambier des instructions pour détruire la flotte française stationnée dans la grande rade de Rochefort. Dans cette occasion pleine de périls, il montra une valeur, un sang froid et une audace extraordinaires. Alors que son ennemi se croyoit en sûrete dans le port, il imagina de l'attaquer par une explosion formidable. Il fit placer sur des barils vides, 1500 barils de poudre, et au-dessus trois à quatre cents bombes chargées à fusées, et deux à trois mille grenades. Les barils étoient liés les uns aux autres par des cables et des coins de fer : on jeta entr'eux de la terre humide, pour rendre le tout, de l'avant à l'arrière, aussi solide que possible, et pour donner une plus grande violence à l'explosion. Lord Cochrane ose se placer sur cet instrument de destruction, avec un lieutenant et quatre matelots, et il s'avanca avec son brûlot vers la ligne ennemie, bravant les batteries des côtes qui pouvoient tirer sur lui à boulets rouges. Lorsque Cochrane eutconduit sa terrible machine aussi près que possible de l'ennemi, il ordonna à sa petite troupe de se jeter dans une chaloupe, et lui même s'y élança après avoir mis le seu à la fusée; qui, selon son calcul, devoit lui laisser 15 minutes pour éviter l'explosion. Toutefois, comme le vent étoit fort élevé, la fusée se consuma trop vite, et 9 minutes s'étoient à peine écoulées, lorsqu'eut jieu la plus effroyable explosion que l'art humain ait jamais imaginée, suivie du crèvement simultané dans l'air d'environ 400 bombes et 3000 grenades qui formèrent une pluie de métal tombant dans toutes les directions. Cochrane fut sauvé; mais il eut le malheur d'être témoin de la mort de son lieutenant, qui périt dans la chaloupe, exténué de fatigue et suffoqué par les vagues qui tomboient continuellement sur elle. Lorsque lord Cochrane eut regagné l'Impérieuse, il se porta immédiatement à l'attaque, et seul des commandants anglais, il demeura pendant plus d'u: ne heure dans le port, où il prit le Calcutta. Ontre ce navire, les français perdirent trois vaisseaux de ligne, et le reste de leur flotte fut

maltraité et forcé d'échouer.

Peu après cette affaire, Cochrane sut nomméchevalier du Bein et revint à Londres jouir

des fruits de sa valeur.

En février 1814, arriva de Douvres une personne apportant la fausse nouvelle de la mort de Bonaparte, dans l'intention de produire une hausse dans le prix des fonds. Lord Cochrane, dit-on, faisoit cause commune avec elle; le comité de la bourse le poursuivit, ainsi que M.M. Butt, Random de Bérenger, l'honorable Cochrane Johnstone et six autres individus, comme ayant voulu commettre une fraude par la propagation de faux bruits. L'affaire fut portée devant la Cour du banc du Roi, le 8 Juin 1814, et tous les accusés furent déclarés coupables. Le lord Cochrane fut condamné à payer une amende de 1000 livres sterling, à subir une détention de douze mois dans la prison du banc du Roi, et à être attaché pendant une heure avec M.M. de Bérenger et Butt, au pilori, en face de la Bourse de Londres. Les autres complices furent tous condamnés à une amende et à l'emprisonnement, excepté Cochrane Jonhstone et Alexandre Mac - Réa, contre lesquels l'accusation avoit été abandonnée.

Le 5 Juillet; il sut sait une motion à la Chambre des Communes pour l'expulsion de lord Cochrane: celui-ci comparut, et prononça un discours pour sa désense. Après de longs débats, la motion passe à la majorité de 140 voix

contre 44.

Le 15 du même mois, la cité de Westmin-

ster le réélut à l'unanimité.

Sur une motion faite par lord Ebrington rélativement à l'exposition de lord Cochrane au pilori, lord Castlereagh informa la chambre que cette partie de la sentence avoit été remise par la couronne.

A la suite d'une assemblée de chevaliers du Bain, où sut dressée une procuration qui autorisoit François Townsend à éliminer de l'Ordre, sir Thomas, communément appelé lord Cochrane, Mr. Townsend se rendit, le jeudi 12 Août 1814, dans la chapelle du roi Henri VII, à l'abbaye de Westminster, et s'avança

vers une échelle placée à dessein, pour enlever la bannière de lord Cochrane de la place qu'elle occupoit entre celles de lord Beresfort et de sir Brent Spencer. Les armes de sa seigneurie furent dévissées de sa stalle, et on arracha des murs son casque, son cimier, son manteau et son épée, avec tous les autres insignes de l'Ordre. La partie la plus dégradante de la cérémonie eut alors lieu; la bannière de lord Cochrane fut poussée à coups de piedshors de la chapelle, au bas des degrés qui y conduisent, par Mr. Townsend, roi d'armes de l'Ordre. Rien de pareil n'étoit arrivé depuis l'établissement de l'Ordre du Bain en 1725.

Lord Cochrane étoit détenu depuis quelque temps à la prison du banc du Roi, lorsqu'il s échappa; et le jour même de son évasion, il parut à la Chambre des Communes pour prêter son serment comme député de Westminster. Pendant qu'il y étoit, Mr. Jones, géolier de la prison du Roi, arriva avec quelques officiers de police, et, le faisant sortir avec violence, le reconduisit en prison, et l'enferma dans la chambre de force: là, sa santé s'altéra si promptement, qu'on fut obligé de le relâcher, et de lui rendre le libre usage de l'intérieur de la prison. Il n'en sortit qu'à l'expiration des douze mois.

Ce qui donna à lord Cochrane quelque sentiment d'orgueil et de satisfaction, ce sut de voir ses commettans sormer une souscription pour payer le montant de son amende, et, sans que personne souscrivit pour plus d'un sou, la somme sut réalisée en peu de temps, et l'amende payée.

Le jour de sa libération, il parut dans la chambre des Communes, prêta serment, et se trouva juste à temps pour voter contre une augmentation de salaire proposée pour le duc de Cumberland; par un singulier hasard, les votes étoient également partagés, et sa voix déci-

da le rejet de la proposition,

On ne devoit pas s'étonner qu'après avoir essuyé tant d'outrages, sa seigneurie tournât ses pensées vers une émigration. Les indépendants de l'Amérique mériclionale avoient besoin d'un amiral; il prit sormellement congé de ses commettans dans un banquet, et s'embarqua pour aller se mettre à la tète de la flotte du Chilli.

Suite des événements de la Grèce. Bataille de Navarin.

Voyez la grande planche.

Après la signature du traité du 6 juillet, les puissances contractantes donnèrent ordre à leurs amiraux dans la Méditerranée, de réunir leurs flottes et de combiner leurs mouvements pour empêcher les vaisseaux turcs et égyptiens de porter des secours en troupes, munitions et vivres, à l'armée d'Ibrahim occupée alors à ravager la Morée; de paralyser les forces navales que celui-ci avoit dans les ports de la Grèce, ct d'intercepter les convois d'esclaves qu'il fai-

soit transporter en Egypte.

La flotte combinéese présenta devant le port de Navarin où l'escadre égyptienne éthità l'ancre. Les amiraux informèrent Ibrahim de l'intention où ils étoient d'appuyer les conclusions du traité en faveur des Grecs, et d'arrêter les actes d'oppression qu'il faisoit peser sur eux. Qu'ils ne permettroient pas la sortie de ses vaisseaux du port, ni aucun arrivage qui lui apporteroit les moyens de continuer ses déprédations. Ibrahim promit de se conformer à ce qu'ils exigeoient et, qu'en conséquence, il suspendroit toute hostilité jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres de Constantinople. Se fiant à ces promesses, la flotte combinée continua ses croisières, laissant une seule frégate en observation devant Navarin; mais Ibrahim ne fut pas plutôt informé que les vaisseaux chrêtiens s'étoient éloignés qu'il donna ordre à son amiral de mettre à la voile avec 60 batiments et de se porter sur Patras. Instruits très-promptement de cette infraction à sa parole, les amiraux anglais, français et russe se mirent à la poursuite de l'escadre égyptienne. l'atteignirent dans les eaux de Zante et la forcèrent à regagner promptement Navarin.

Les amiraux commandant les escadres des trois puissances signataires du traité de Londres,

s'étant réunis, le 18 Octobre 1827, auprès de Zante, pour aviser aux moyens d'atteindre le but spécifié dans le susdit traité, l'armistice de fait entre les Turcs et les Grecs, considérèrent:

» Qu'après la suspension d'armes provisoire, consentie par Ibrahim, dans sa conférence du 25 septembre dernier, avec les amiraux anglais et français, agissant également au nom de l'amiral russe, ce pacha avoit violé des

le lendemain sa parole;

» Que depuis la rentrée de cette flotte à Navaria, à la suite d'une seconde sommation faite à Ibrahim par l'amiral anglais Codrington, qu'il avoit rencontré près de Patras, les troupes de ce pacha n'avoient cessé d'exercer un genre de guerre-plus exterminateur qu'auparavant, en faisant main basse sur les femmes et les enfants, en brûlant les habitations, en déracinant les arbres pour la dévastation entière du pays;

» Que pour arrêter des atrocités qui surpassent tout ce qui a eu lieu jusqu'ici, les moyens de persuasion et de conciliation, les conseils soumis aux turcs, les avis donnés à Méhémet-Ali et à son fils, n'avoient été considérés que comme un jeu, tandis que d'un seul mot il pouvoit suspendre le cours de tant de barbaries;

» Qu'il ne restoit aux commandans des escadres alliées que le choix de trois moyens pour remplir les intentions de leurs cours respectives;

» 1°. De continuer durant tout l'hiver un blocus dissicile, dispendieux et même inutile, puisque une tempête pouvoit disperser les escadres et ouvrir à Ibrahim la facilité de porter son armée dévastatrice sur différents points de la Mo-

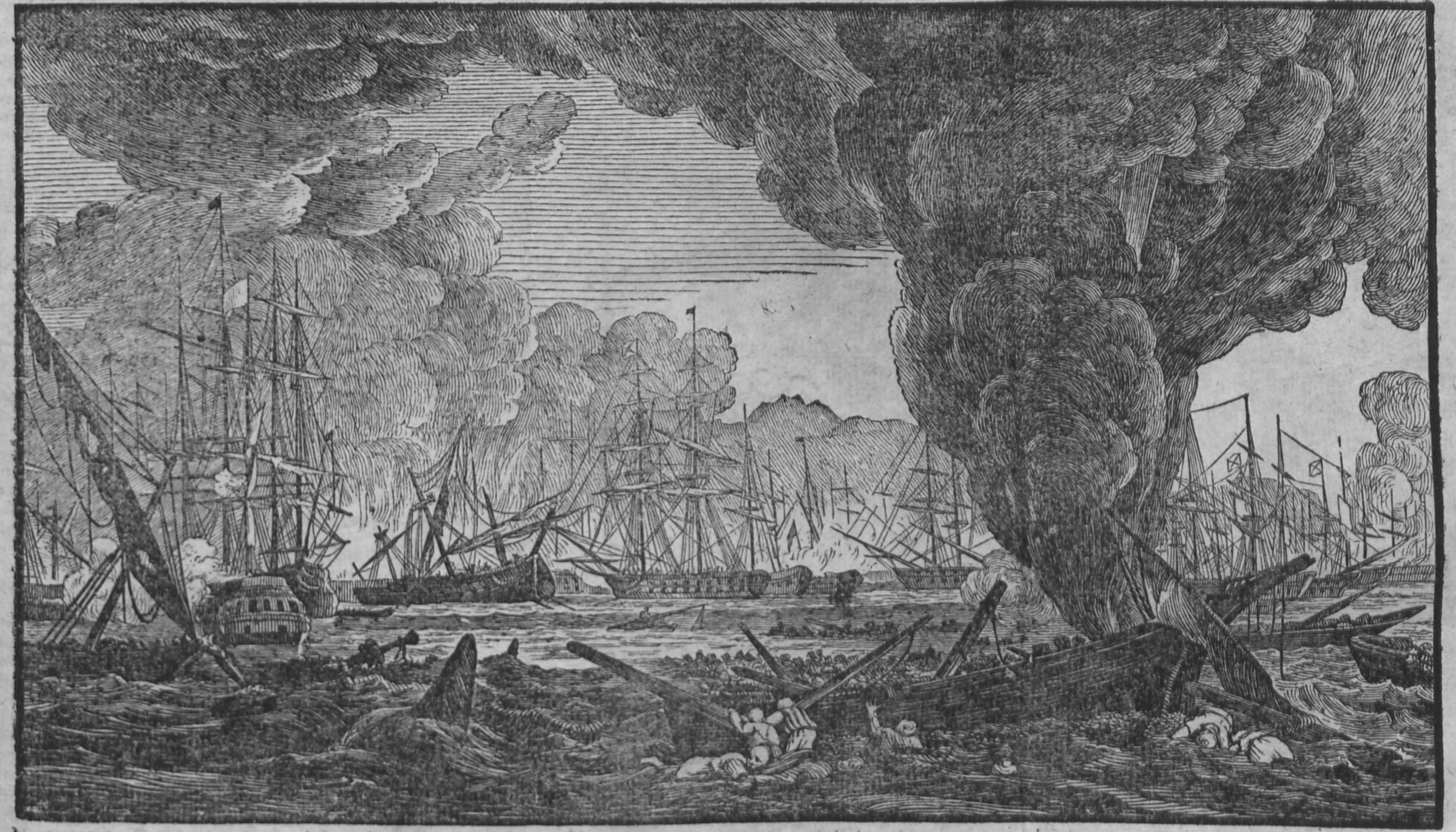
rée et des îles;

» 2°. De réunir les escadres alliées dans Navarin même, et d'assurer par cette présence permanente l'inaction des flottes ottomanes; mais que ce moyen seul ne terminoit rien, puisque la Porte persistoit à ne pas changer de système;

» 5°. De venir prendre position dans Navarin avec les escadres, pour renouveller à Ibrahim des propositions qui, entrant dans l'esprit du traité, étoient évidemment dans l'intérêt de

la Porte elle même.

Célèbre bataille navale, livrée dans le port de Navarin; en Morée, le 20 Octobre 1827;



Butre les flottes combinées angiaise, française et russe, sous le commandement en cuei de l'amirai anglais Codrington, et les flottes turque et egyptienne.

n Les amiraux, après avoir résléchi sur ces trois moyens, reconnurent unanimément que le troisième pouvoit, sans essusion de sang et sans hostilité, mais par la seule présence imposante des escadres, amener une détermination en ce sens.

En conséquence, le mode d'exécution du troisième moyen ayant été arrêté, et dès lors, aux termes des instructions, le plus ancien des amiraux devant prendre le commandement supérieur, le vice-amiral anglais Codrington

arrêta les dispositions nécessaires.

Le 20 octobre, à midi, le vent se trouvant favorable, les signaux de préparation furent faits; chacun prit son poste, le vaisseau anglais l'Asia en tête, suivi de l'Albion et du Genoa, la frégate la Syrêne, portant pavillon de l'amiral français de Rigny, le Scipion, le Trident, et le Breslaw, puis l'amiral russe comte Haydn, suivi de trois vaisseaux et de quatre frégates.

Les Turcs avaient formé une ligne d'embossage en fer à cheval, sur le contour de la baie, en triple ligne; formant un total de trois vaisseaux de ligne, un vaisseau rasé, seize frégates, vingt-sept grandes corvettes et autant de bricks.

La force principale se trouvoit réunie vers la droite en entrant, et composée de quatre grandes tregales, deux vaisseaux de ligne, une grande fregale, un vaisseau, puis des frégates de divers rangs achevant le contour, et renforces en deuxième ligne par les corvettes et les bricks.

Six brûlots etoient placés aux extrêmités du fer à cheval, pour être à même de venir se jeter sur les escadres allices, si un engagement avoit lieu, et au vent desquelles ils se trouvoient

natureflement places.

La frégate anglaise le Darmuth, capitaine Fellows, avoit cté envoyée, deux jours avant à Navarin pour porter à Ibrahim une lettre signée des trois amiraux; mais cette lettre avoit été renvoyée sans réponse, sous prétexts qu'Ibrahim n'étoit pas présent.

donnoit dans le port, et avoit dépassé les battelies; à deux heures et demie, il mouilloit par le travers du vaisseau amiral turc, et étoit suiv?

par les autres vaisseaux anglais.

La Syréne suivoit, et à deux heures vingte cinq minutes, le capitaine Robert la mouilloit à portée de pistolet de la première frégate de la ligne turque; en ce moment un canot de la frégate anglaise le Durmouth accostoit un des brûlots auprès desquels elle avoit mouillé quelques minutes avant, lorsqu'un coup de fusil, parti du brûlot, tua l'officier anglais qui commandoit le canot. La Syrène étoit alors si près du brûlot qu'elle auroit pu le couler s'il n'y avoit pas eu du danger pour le canot anglais; le Darmuth fit alors une fusillade sur le brûlot, pour dégager ses embarcations. Presqu'à la même minute, la Syrêne étant vergue à vergue de la frégate égyptienne à deux batterie l'Esnina, l'amiral de Rigny la hela au porte-voix, en disant que si elle ne tiroit pas, il ne tireroit pas sur elle : au même instant deux coups de canon partirent d'un des bâtiments qui étoient dans la poupe de la Syrene, sur laquelle un homme fut tué; l'autre parut dirigé sur le Darmuth. Dès-lors le combat s'engagea.

Il est à remarquer que presque en même temps que cela se passoit à l'entrée, l'amiral Codriagion euvoyoit une embarcation vers le vaisseau portant pavillon amiral, et que le pilote fut tué d'un coup de fusil dans le canot

partementaire.

L'engagement devint bientôt général : les vaisseaux russes eurent à essuier le feu des forts, qui ne commencèrent à tirer qu'au cinquième bâtiment, qui étoit le Trident. A cinq heures du soir, la première ligne des turcs étoit détruite, les vaisseaux et frégates rasés, coulés, incendiés; le reste s'en alloit à la côte où ils se brûloient eux mêmes. De cet armement formidable, il ne resta plus à flot qu'une vingtaine de corvettes et de bricks.

Dans cet engagement imprévu, il y ent naturellement des bâtimens qui, par leur position, eurent plus à souffrit les uns que les autres; ce qui est certain, c'est que dans chaque escadre, chacun fit son devoir à l'envi l'un de l'autre.

La fregate française l'Armide, qui dans le

K

Mébut de l'action étoit placée avec la frégate anglaise le Talbot, à l'extrêmité gauche du fer à cheval, eut à supporter avec sa brave compagne le seu de cinq frégates turques, jusqu'à l'arrivée des frégates russes. Le capitaine Hugon recut des sélicitations pour l'assurance de sa manœuvre et la vivacité avec laquelle il combattit les bâtimens qui lui étoient opposés,

Le vaisseau le Scipion, capitaine Milius, engagé dans son beaupré par un brûlot enflammé, éteignit quatre fois le feu à son bord sans cesser de combattre, tirant à la fois des deux bords sur la ligne ennemie et sur les forts.

L'amiral de Rigny recut par la position qu'avoit prise le capitaine Maurice, du Trident, l'assistance la plus complète de ce vaisseau.

Le capitaine Labretonnière, du Breslaw, combattit d'abord à la voile, puis à l'ancre, en se portant là où sa présence pouvoit être utile. L'amiral russe adressa au chevalier de Rigny des remerciments particuliers pour l'assistance qu'il avoit reçue du Breslaw, dans un moment où l'Azof étoit fort maltraité par des feux d'enfilade de l'ennemi.

Les goëlettes l'Alcyone et la Daphné participèrent vaillamment à l'attaque des brûlois faite par les corvettes et bricks anglais.

En résumé, tout ce qui fut opposé aux vaisseaux alliés sut promptement réduit, malgré l'acharnement que quelques bâtimens turcs montrèrent.

Le vaisseau amiral anglais l'Asia se trouvoit placé entre le vaisseau du capitan-Bey et celui de Moharnem-Bey, commandant de toute la flotte égyptienne; et comme ce dernier bâtiment ne faisoit point seu sur l'Asia, quoique franche entre des escadres de nations dissérentes. l'action fut commencée, l'Asia non plus ne Les turcs ont soutenu le combat avec obstitira pas sur lui. Moharrem-Bey fit même préwenir l'amiral Codrington qu'il ne prenoit aucune part au combat, mais en même temps, l'amiral anglais avoit été attaqué par le capitan Bey, et le seu devenoit très-vis de part et d'autre. Sur ces entrefaites, le pilote de l'Asia se dirigea vers Moharrem-Bey pour en obtenir quelques explications, et pour savoir s'il ne ceroit pas encore possible de suspendre l'essusion

du sang; mais à peine se fut-il approché du vaisseau ennemi, qu'il fut tué, et alors celuici commença à faire feu sur l'Asia.

Ce nouveau trait de perfidie indigna le com= mandant anglais qui vengea brillamment, et à l'instant même, tant d'outrages réitérés. L'Asia vômissoit son seu en même temps sur les deux amiraux qu'elle avoit en tête, et, en un instant, les deux plus grands vaisseaux ottomans devinrent un amas de débris qui flottoient sur les eaux.

Cependant, et malgré la destruction de ces deux bâtimens, l'Asia se trouvoit exposé au seu de la seconde et troisième lignes ennemies, que ce bâtiment soutint avec une rare intrépidité. La valeur avec laquelle le Genoa et l'Albion maintinrent leur position est également admirable. Le capitaine Fellow, avec sa petite, mais intrépide troupe, sauva le vaisseau français la Syrène au moment où il alloit être détruit par les brûlots ennemis. Le Cambrian, le Glascow et le Talbot, imitant le bel exemple du capitaine français Hugon, commandant l'Armide, opposé à la frégate ennemie qui étoit à la tête de la ligne, détruisirent entièrement les bâtimens ennemis qu'ils avoient à combattre, et sirent taire le seu de plusieurs batteries.

Enfin, la plus noble émulation se faisait appercevoir entre les bâtimens des trois puissances amies; c'étoit à qui se porteroit avec le plus d'ardeur au secours d'un allié qui se trouvoit en danger; sous ce rapport, Français, Anglais et Russes se sont acquis des droits égaux à la reconnoissance les uns des autres : l'histoire n'offre point d'exemple d'une coopération aussi

nation et bravoure. La perte qu'ils ont faite en hommes est immense. Un vaisseau de ligne 17 frégates, 15 corvettes, 9 bricks et 6 brûlots ont été brûlés. Deux frégates, une corvette et un brick ont été coulés à fond. Deux vaisseaux de ligne, 4 frégates, 1 corvette et 15 transports ont été détruits. Tout le reste de la flotte, montant à 110 voiles, a sauté en l'air ou a été ing eendie.

Il saut avoir été témoin de l'affaire pour se faire une idée du spectacle qu'offroient les débris de la slotte turque lorsque le seu a cessé; jamais plus complète destruction n'a été le résultat d'un combat naval. Il est sort remarquable qu'aucun des bâtimens des trois puissances alliées n'a été perdu, quoiqu'il y en ait eu plusieurs de sorts maltraités par l'artillerie ennemie.

Occupé à la chasse des chrétiens, il se trouvoit dans les montagnes de la Messénie, assistant au supplice de quelques prêtres qu'il faisoit crucifier à des oliviers; à faire des holocaustes de paysans, et des pacotilles de filles et d'enfants, qu'il se proposoit d'envoyer en Egypte.

Précis des opérations militaires de la guerre entre la Russie et la Porte Ottomane.

Le but de cette guerre est étranger aux stipulations du traité de Londres, du 6 juillet 1827. Il est personnel à la Russie, et les causes qui ont amené une rupture entre cet empire et la Turquie, sont indiquées dans le manifeste de l'empereur Nicolas, du 26 avril dernier, où il est dit:

» La paix de Bucharest, conclue en 1812 avec la Porte Ottomane, après avoir été pendant 16 ans l'objet de contestations fréquemment renouvellées, n'existe plus aujourd'hui, malgré tous les efforts que nous avons faits pour maintenir ce traité et le garantir de toute espèce d'attaque. La l'orte, non contente d'avoir détruit les bases de l'état de paix, insulte maintenant la Russie, et se prépare contre elle pour une lutte et à la vie et à la mort. Elle appelle aux armes ses peuples en masse, accuse la Russie d'être son ennemi irréconciliable, foule aux pieds la convention d'Ackermann, et par conséquent tous les traités antérieurs. Enfin la Porte ne balance point à déclarer, qu'elle n'a consenti aux stipulations de cette paix, que pour pouvoir mieux cacher ses plans et préparatifs pour une nouvelle guerre.

» A peine a-t-elle prononcé ce mémorable aven, que déjà les droits du pavillon russe sont méprisés, les bâtimens qu'il protége arrêtés, et

que leurs cargaisons deviennent la proje de la gouvernement avide et arbitraire. Nos sujets se voient forcés de violer leur serment, ou de quitter un pays ennemi, sans pouvoir trouver d'asyle. Le Bosphore est fermé, notre commerce anéanti. Nos provinces méridionales privées dn seul débouché de leurs produits, sont menacées de pertes incalculables. Bien plus; dans un moment où les négociations entre la Perse et la Russie touchent à leur terme, un changement subit de la part du gouvernement persan vient en arrêter le cours. Bientôt il se confirme que c'est la Porte Ottomane qui s'efforce d'ébrauler la résolution de la Perse, en lui promettant un prompt secours et faisant armer en toute hâte les troupes des pachas voisins et qui se préparent à soutenir de fait par une attaque menacante un langage aussi artificieux et aussi hostile. » -- Suit la déclaration de guerre.

Des armées nombreuses s'ébraulèrent. L'empereur Nicolas partit de Pétersbourg, le 7 mai ;
pour se rendre à l'armée. Le grand duc Michel
s'étoit mis en route, le 4, pour la même destination. L'impératrice quitta aussi cette capitale,
le 8, prenant la route d'Odessa. Les principales
puissances de l'Europe avoient nommé des
ambassadeurs extraordinaires qui se rendirent
auprès de l'empereur à l'armée.

Le 7 mai, les russes passèrent le Pruth, entre 5 et 6 heures du matin. Deux escadrons de Uh-lans occupèrent le même jour Yassi, capitale de la Moldavie, où le prince Stourdza fut pris et démis de son gouvernement. Le comte Pahlen fut installé en qualité d'administrateur des principautés.

Le 12, à 4 heures du soir, le général baront Geismar, à la tête de l'avant garde russe, composée de 3000 cosaques et uhlans, fit son entrée à Bucharest, capitale de la Valachie, sans avoir rencontré l'ennemi qui s'étoit replié sur la rive droite du Danube, pour y concentrer ses forces et renforcer les garnisons des places fortes qui bordent les deux rives du fleuve, et parmi lesquelles on remarque: Tarnow, Giurgewo quelles on remarque: Tarnow, Giurgewo quelles on remarque: Tarnow, Giurgewo quelles on remarque (Braïla), etc.

Galatz sut emporté d'assaut. L'importance que la sorteresse de Braila, située au consluere

du Pruth et du Danube, pouvoit offrir comme position militaire, décida le feld-maréchal Wittgenstein à s'en emparer immédiatement. On en forma le siège, qui fut dirigé par le grand duc Michel en personne. La place fut cernée et bientôt après attaquée et défendue avec une égale bravoure. Le 19 mai, l'Empereur étoit arrivé au camp, et le 24 le bombardement de Braïla commença.

Des pluies continuelles avoient fait monter les eaux du Danube à une hauteur considérable, ce qui suspendit pendant plusieurs semaines les préparatifs pour le passage de ce sleuve, qui n'eut lieu que le 8 juin. Ce jour là, à une heure du matin, l'Empereur étoit, de sa personne, sur une éminence près d'Ismail, à l'entrée de la digue qui conduit vers le Danube. A la pointe du jour, une batterie de 24 pièces de 12, de concert avec la flotille, riposta vigoureusement au feu des batteries ennemies placées sur l'autre rive; et, au milieu de ce feu, huit bataillons et quelques pièces d'artillerie traversèrent le sleuve sur des canots dirigés par des cosaques Zaporogues. Ces premières troupes mirent en suite l'ennemi qui se retira dans la forteresse d'Izakska, après avoir mis le feu à l'un de ses fauxbourgs. Le lendemain 9 juin, on continua le passage et l'on jeta en toute hâte. des ponts volants sur le Danube. L'empereur se rendit le même jour sur le territoire ture. Le 11, la forteresse d'Izakska capitula; on accorda la Jibre sortie à la garnison et aux deux pachas.

Pendant ces opérations, la flotte de Sébastopol, sous les ordres de l'amiral Greigh et du général prince Menzikoff, s'étoit approchée des rives turques de la mer noire et, le 28 mai, avoit opéré un débarquement de troupes dans le voisinage d'Anapa qui formèrent immédiatement le siège de cette place, dont elles s'emparèrent, le 24 juin; la garnison ayant épuisé tous ses moyens de résistance.

Dès les premiers jours de jain, une maladie s'étoit déclarée à Bucharest; les habitants, ainsi que l'armée, furent saisis d'effroi lorsqu'ils apprirent que les médecins l'avoient reconnue pour la peste du levant. Cette maladie a exercé de grands ravages et a résisté jusqu'à présent aux mesures sanitaires qu'on lui a opposées des

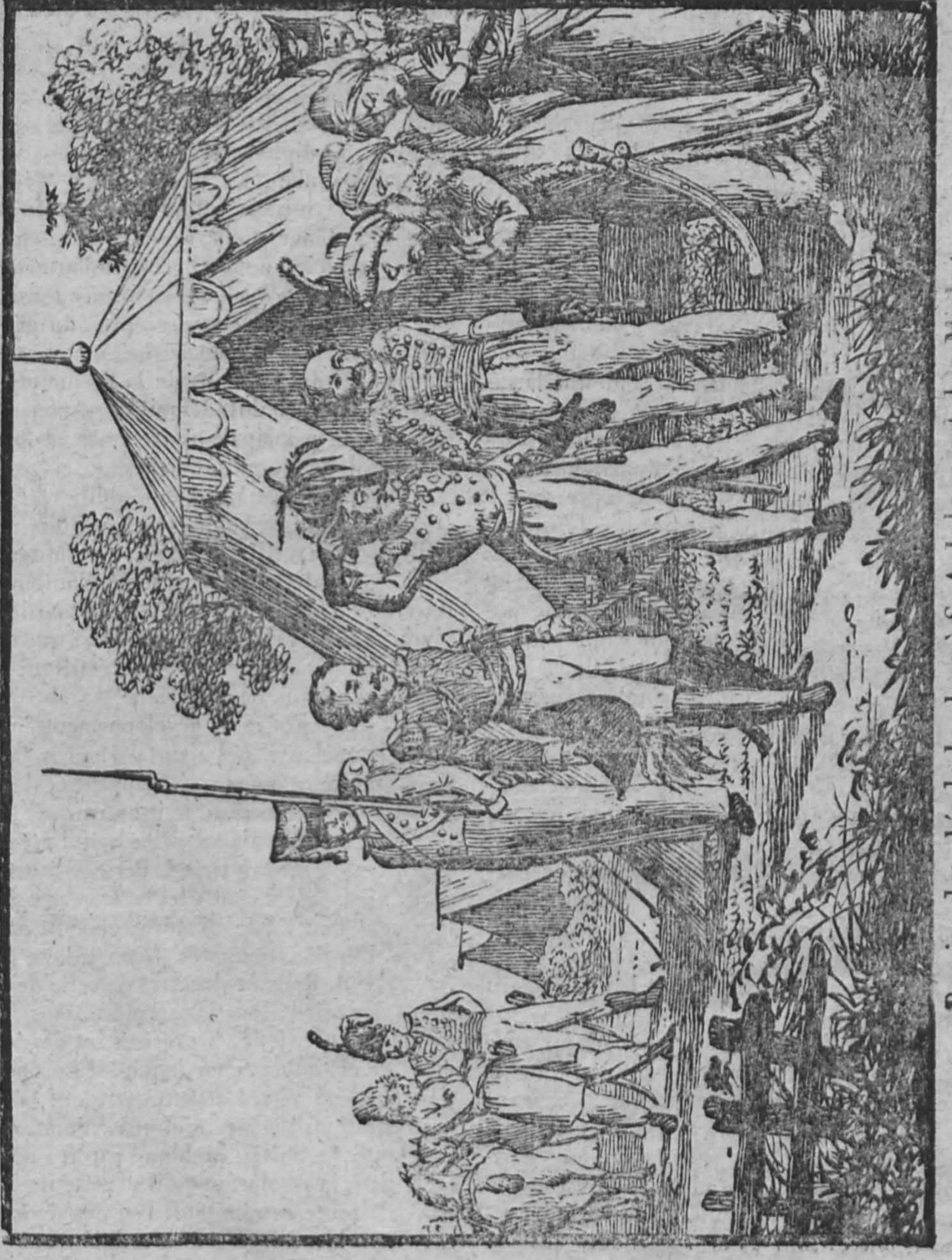
le moment de son apparition.

Le 9 juin, eut lieu, sur le Danube, et sous les murs de Braïla, un combat entre la flotille russe et celle des turcs. L'action commença de grand matin et fut très animée; néanmoins, le vaisseau amiral ennemi amena bientôt son pavillon, et au bout de quelques heures il y eut

23 bâtimens turcs pris ou détruits.

Le 15 juin, les travaux du siège de Braila étoient si avancés qu'il ne restoit plus qu'à battreen brêche. On résolut de faire jouer trois mines à la fois; mais les signaux, donnés au moyen de fusées, furent mal compris; deux mines seulement ayant éclaté, il en résulta un désaccord dans l'exécution. Les nuages de poussière et de sumée empêchant de voir qu'il n'y avoit point de brêche de faite, les colonnes n'en commencerent pas moins l'assaut. En vain les généraux et les officiers, animés par la présence du grand duc Michel, s'exposoient avec une bravoure admirable au feu de l'ennemi, pour entraîner les troupes par leur exemple. On vit bientôt que l'assaut n'étoit point praticable et qu'il falloit se replier dans les premières positions. Alors l'ennemi redoubla son feu. La garnison profitant de la destruction des ouvrages, fit successivement six sorties qui coûterent beaucoup de monde aux russes, malgré la bravoure avec laquelle le régiment de Casan soutenoit la retraite. Un général, trois colonels et seize officiers d'état-major furent tués ou blessés.

Le 16, legrand duc Michel donna ordre de faire sauter la mine qu'on n'avoit pu faire sauter la veille. Le 17, au matin, on vit paroître des parlementaires turcs, qui proposèrent à S. A. I. une armistice de 10 jours, et déclarèrent que la place étoit prête à se rendre, dans le cas où elle ne scroit pas secourue dans cet intervale. Le grand duc n'accorda qu'un armistice de 24 heures, qui fut accepté, et le lendemain la forteresse fut remise aux russes (Voyez la planche.) La garnison obtint sa libre sortie comme un hommage rendu à sa valeur. Les russes ont trouvé dans Braïla 278 canons, plus de 17000 puds de poudre, deux magasins de bois propres à l'artillerie, une énorme quantité



Remise des clés de la place à S. A. l. le grand duc Michel

de projectiles de tout qualibre, et des approvisionnemens si considérables qu'ils pouvoient suffire pendant un mois à l'entretien de l'armée entière.

Au milieu de ces événement, le plan des russes se développoit. La principale invasion de la Bulgarie, celle que dirigeoit l'empereur en personne, eutlieu par le littoral de la mer Noire. Le 20 juin, le quartier général de ce monarque étoit au pied du rempart de Trajan, reste de ketranchement qui joint le Danube à la mer. Le 24, il sut transséré à Karasson, où S. M. apprit successivement la reddition des places de Matschin, Kustendgi et Hirsowa. Jusque là aucun engagement sérieux n'avoit eu lieu avec l'ennemi, depuis le passage du Danube. Il opéroit sa retraite sur la chaîne du Balkan, pour y concentrer ses forces afin de défendre ces redoutables défilés si bien nommés les Thermopiles de Constantinople, en avant-desquels est Schumla, importante place d'armes, qui est entourée d'immenses retranchemens et de positions fortifiées, ainsi que d'un camp retranché où est réunie une armée formidable, sous les ordres de Hussein-pacha, l'un des généraux les plusd istingués de la Porte.

Au moment où nous terminons cet article, la principale armée russe étoit arrivée aux environs deSchumla. Elle manœuvroit pour investir cette place, liant ses opérations, par sa gauche, avec le corps d'armée qui forme le siège de Varna, place importante et port sur la mer Noire, dont la possession seroit d'un avantage im nense pour les approvisionnemens de l'armée russe, qui arriveroient directement de la Crimée dans

ce port.

L'exécution d'un plan aussi étendu, en présence d'un ennemi plus nombreux et plus redoutable qu'on ne l'avoit d'abord soupçonné, occupant des positions fortes et des défilés d'un difficile accès, nécessitent de la part des russes de savantes et prudentes combinaisons, ainsi que la zénnion de forces imposantes. Aussi les opérations décisives sont-elles suspendues jusqu'à l'arrivée de nombreuses colonnes qui s'avancent à marches forcées et dans lesquelles se trouve la garde impériale. Ces troupes sont remplacées

l'intérieur de la Russie. Profitant de cet intervale, l'empereur Nicolas avoit quitté l'armée pour se rendre auprès de l'impératrice à Odessa, où il étoit arrivé le 8 août, et avoit été suivi de tout le corps diplomatique.

Sur le Danube, les forteresses de Widdin, Giurgewo, Silistria, Rudschuck, Ismail, Nicopolis tiennent encore et nécessitent aux russes l'emploi de nombreux corps d'armée, tant pour les observer que pour en former les sièges. Une forte division, sous les ordres du général Geismar, est spécialement destinée à surveiller les mouvemens des habitans de la Bosnie et de la Servie, dont les habitudes militaires pourroient inquiéter la principale armée russe en opérant sur son aile droite ou ses derrières. Ce corps d'armée campé aux environs de Widdin a été attaqué le 18 août par les turcs, au nombre de 20 mille hommes sortis du camp retranché de Kalafat. Le général Geismar fut forcé d'ordonner la retraite et d'abandonner toutes les provisions de vivres, fourrages et munitions, ainsi que quelques centaines de pièces de gros bétail qui tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Cette guerre offre un développement de manœuvres immense. Les coups portés par la Russie à l'empire ottoman, se frappent également en Europe et en Asie. Une puissante armée, sous les ordres du général Paskéwitsch, qui a terminé si glorieusement la guerre de Perse, a tourné ses armes victorieuses contre les turcs et agit simultanément dans l'Asie mineure, opérant par Ezerum. Elle s'étoit emparée, le 15 juillet, de la forteresse de Kars, et plus tard de celle de Poti

sur la rive orientale de la mer noire.

Tel est, à ce jour, le précis exact des événemens de cette guerre sur laquelle l'Europe entière porte un regard attentif, et dont la suite des opérations menace d'être si opiniâtre et si sanglante. Le Sultan Mahmud paroit inébranlable dans la résolution qu'il a prise de se défendre à toute extrêmité. Il a su donner à cette effroyable lutte l'intérêt de la religion et allumer au plus haut point le fanatisme dans l'ame de ses sujets qui, à la voix des Uhlémas, courent en foule à la désense de leur patric;

Omissions ou corrections des foires, pour 1829.

CAROUGE (Canton de Genève). Le 12 au lieu du 5 Mars, et les autres telles qu'elles sont indiquées.

TAVANNES (Canton de Berne). Le 29 Avril, et le 28 Octobres

MORZINE (en Savoye). Le 8 Juin. -- Le 23 Juin. -- Le 1er Octobre. -- Le 8 Novembre.
RUMILLY (en Savoye). 16 Avril. - Le 27 Mai. - Le 19 Juin. - Le 24 Août. -Le 23 Novembre.

MM. FRÈRES LŒRTSCHER, Imprimeurs - Libraires à Vevev, ont une bibliothèque composée d'ouvrages de littérature, philosophie, sciences, histoires, voyages, etc., anciens et modernes. Ils se chargent de toutes les commissions en librairie. Leur eabinet littéraire est habituellement assorti des nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non seulement dans les romans, mais aussi dans les diverses classes de la bonne littérature. On trouve chez eux tous les livres en usage dans les églises et écoles; ainsi qu'un très grand choix de livres blancs, papiers de toutes qualités pour dessin, écriture et emballage; papier en couleurs et marbrés; encres diverses, couleurs, crayons et généralement toutes les fournitures de bureau et de dessin. Leur imprimerie étant assortie en différens caractères français et allemands, ils peuvent exécuter dans ces deux langues les divers ouvrages qu'on voudroit confier à leurs presses. Ils ont aussi un attelier de reliure.

M. Auguste BOREL - Borel, Libraire à Neuchatel, successeur de Madame Faucuse Borel, continue d'être assorti en livres d'usage et de littérature, bibles de Monsieur Ostervald, de différentes et belles éditions, nouveau testament, psaumes à quatre parties belle édition, idem tout musiqué et autres; papier de toutes sortes de qualités, peints, à dessiner et pour plans, papiers de musique, tapisseries fines et ordinaires; parchemin velin pour notaires, idem ordinaire; encres de Paris de différentes couleurs, plumes de toutes sortes de qualités, cire fine et ordinaire, pains à cacheter, porte-feuilles, crayens et fournitures pour le dessin; cartes géographiques générales et particulières, dite du Pays par Monsieur Ostervald, cartes de visite et d'invitation unies et gauffrées, estampes, étuis de mathématiques, et objets de bureaux, carton lisse et ordinaire en gros et en détail, etc. etc. etc. le tout en bonne marchandise, et à des prix satisfaisans.

Sa correspondance au-dehors lui facilite les moyens de se procurer les ouvrages qu'on lui

demanderait; et qui ne se trouveraient pas dans son magasin.

Pour signaler les contrefaçons du Messager boiteux de Berne et Vevey qui circulent annuellement; nous déclarons faux et contrefait tous ceux qui ne porteront pas notre signature.

